

# Rapport d'activités 2016

TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
[www.tpm-agglo.fr](http://www.tpm-agglo.fr)







# Sommaire

• Le mot du Président .....	4
• La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée .....	6
• Transports et déplacements .....	10
• Assainissement communautaire .....	14
• Culture .....	17
• Environnement et cadre de vie .....	26
• Voirie communautaire .....	34
• Sport .....	35
• Enseignement supérieur et recherche .....	38
• Développement économique .....	40
• Habitat .....	44
• Politique de la ville .....	47
• Tourisme, ouverture maritime et patrimoine .....	50
• Aménagement de l'espace .....	54
• Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) .....	56
• Finances .....	57
• Ressources humaines .....	59
• SITMAT .....	61



Impression : Groupe IMPREMIUM - 200 exemplaires  
 © Photos : TPM / Hortense Hébrard et Olivier Pastor

# Le mot du Président

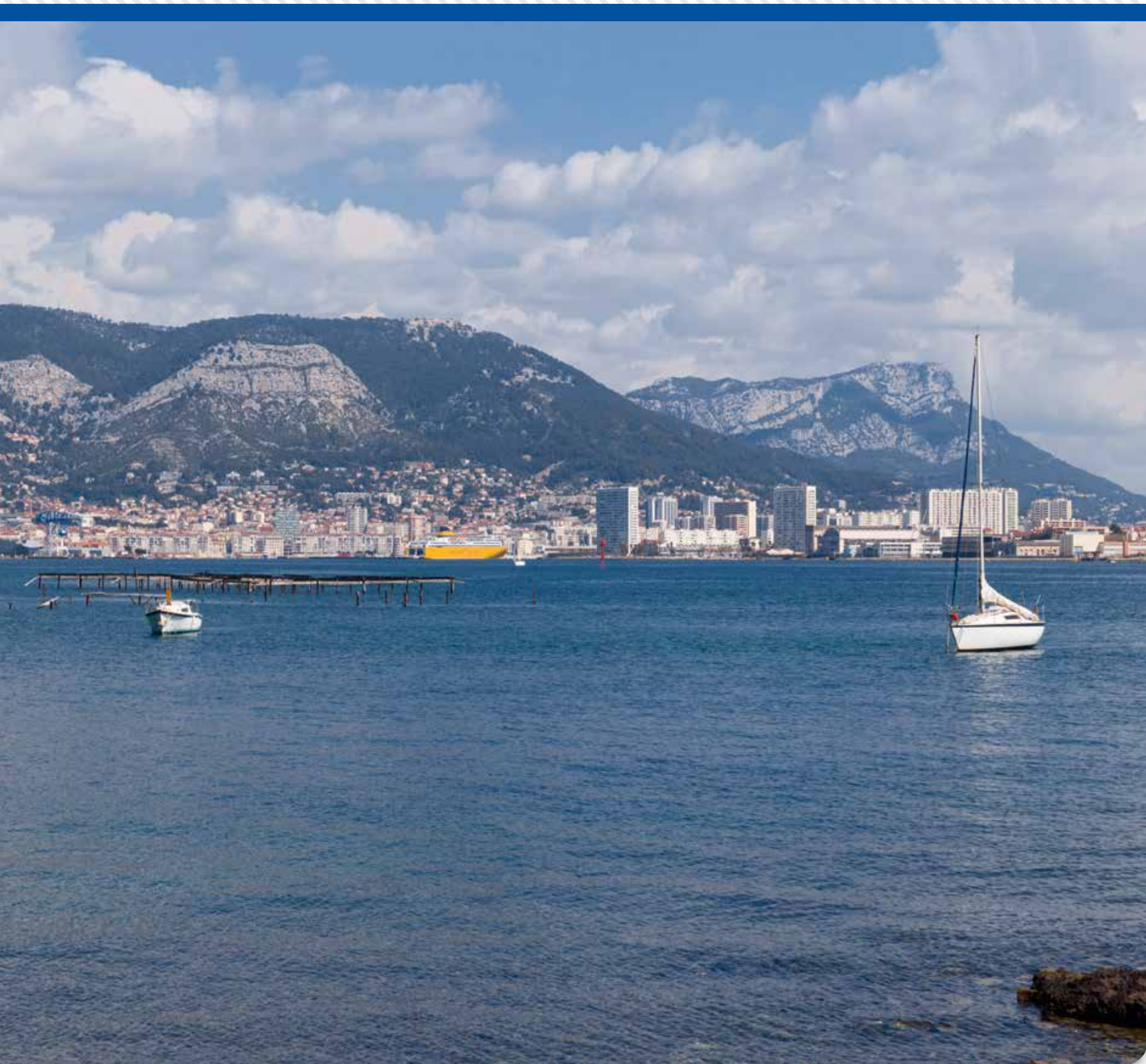


Tout au long de l'année 2016, l'ensemble de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, élus et administration, a travaillé à la qualité de vie de ses habitants.

Malgré un contexte économique difficile, nous sommes aujourd'hui fiers des réalisations accomplies.

Au fil de ce rapport, vous pourrez découvrir les projets qui ont jalonné cette année. Nous pouvons notamment citer :

- En matière culturelle, **le projet de reconversion du site de Chalucet à Toulon** qui s'est concrétisé par la réalisation des études d'aménagement urbain du futur quartier de la créativité et de la connaissance, ainsi que par l'obtention du permis de construire pour l'École Supérieure d'Art et de Design TPM et pour Toulon Var Technologies.



- En matière de développement économique, **l'accueil du siège du Pôle de compétitivité Mer Méditerranée sur le Technopôle de la Mer à Ollioules**, concrétisation du soutien de TPM aux entreprises.
- En matière d'habitat, l'achèvement en cours de deux opérations de rénovation urbaine d'envergure avec le projet de **rénovation urbaine du centre-ville de Toulon et du quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer**.
- En matière de transport, **le développement de pôles d'échanges multimodaux** sur le territoire de la communauté d'agglomération.
- En matière de protection de l'environnement, **le succès de la candidature de TPM à l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** soutenu par l'État.
- En matière de modernisation technologique, **la poursuite de la transformation numérique des administrations et le développement du réseau très haut débit dans les zones d'activités économiques**.
- Enfin, évènement phare de l'année 2016, TPM a accueilli la **35<sup>ème</sup> édition des Louis Vuitton America's Cup World Series**, un des évènements sportifs les plus prestigieux dans le domaine de la voile. L'ampleur de ce rassemblement populaire témoigne du rayonnement culturel et de l'ouverture maritime de la communauté d'agglomération.

Que ce rapport vous permette de découvrir l'action de notre inter-communalité au service de nos territoires.

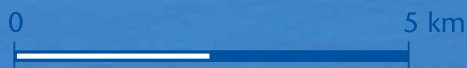
**Hubert FALCO**  
Président de Toulon Provence Méditerranée



Située sur le littoral méditerranéen, entre Marseille et Nice, Toulon Provence Méditerranée rassemble 12 communes et plus de 420 000 habitants, sur un territoire d'une superficie de 36 654 hectares dont 200 km de littoral.

La communauté d'agglomération est compétente dans les domaines suivants : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, transports, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, voirie communautaire et parcs de stationnement, culture, sport, environnement et cadre de vie, mise en valeur des espaces naturels remarquables, tourisme et ouverture maritime, formation et enseignement supérieur, assainissement, nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ces compétences s'exercent selon les modalités et les limites définies par les statuts de TPM.



Sources : IGN© Géoroute©



LA CRAU

HYÈRES

CARQUEIRANNE



ÎLE DE PORQUEROLLES

ÎLE DU LEVANT

ÎLE DE PORT-CROS



## » LE BUREAU COMMUNAUTAIRE EN 2016

Composé du président et des 14 vice-présidents de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, le Bureau est une instance de décision. Par délégation du Conseil communautaire, le Bureau vote les projets dans le respect de l'intérêt communautaire, après examen par la commission compétente.

### Hubert FALCO

Président de la communauté d'agglomération TPM  
Maire de Toulon  
Ancien Ministre

### Les vice-présidents de TPM

#### 1<sup>ère</sup> vice-présidente : Christiane HUMMEL

Sénateur-Maire de La Valette-du-Var

#### 2<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Sébastien VIALATTE

Député-Maire de Six-Fours-les-Plages

#### 3<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Louis MASSON

Maire de La Garde

#### 4<sup>ème</sup> vice-président : Marc GIRAUD

Président du Conseil départemental du Var  
Conseiller municipal de Carqueiranne

#### 5<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Pierre GIRAN

Député-Maire d'Hyères

#### 6<sup>ème</sup> vice-président : Robert BENEVENTI

Maire d'Ollioules

#### 7<sup>ème</sup> vice-président : Christian SIMON

Maire de La Crau

#### 8<sup>ème</sup> vice-président : Gilles VINCENT

Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer

#### 9<sup>ème</sup> vice-président : Ange MUSSO

Maire du Revest-les-Eaux

#### 10<sup>ème</sup> vice-président : Hervé STASSINOS

Maire du Pradet

#### 11<sup>ème</sup> vice-président : Marc VUILLEMOT

Maire de La Seyne-sur-Mer

#### 12<sup>ème</sup> vice-président : Yannick CHENEVAR

Adjoint au Maire de Toulon

#### 13<sup>ème</sup> vice-président : Francis ROUX

Adjoint au Maire d'Hyères

#### 14<sup>ème</sup> vice-président : Robert CAVANNA

Adjoint au Maire de Toulon

## » LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2016

Composé de 81 conseillers, le Conseil communautaire est l'instance de décision de la communauté d'agglomération. Il délibère et vote, à la majorité des voix, les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions. Les délibérations votées deviennent exécutoires après affichage et transmission au Préfet.

### La représentation des communes au sein du Conseil communautaire est fixée par arrêté préfectoral, en fonction de leur population :

Toulon : 33 sièges

La Seyne-sur-Mer : 12 sièges

Hyères : 10 sièges

Six-Fours-les-Plages : 7 sièges

La Garde : 5 sièges

La Valette-du-Var : 4 sièges

La Crau : 3 sièges

Ollioules : 2 sièges

Le Pradet : 2 sièges

Carqueiranne : 1 siège

Le Revest-les-Eaux : 1 siège

Saint-Mandrier-sur-Mer : 1 siège





## » LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2016

### CARQUEIRANNE

**Marc GIRAUD (Conseiller municipal)**

### LA CRAU

**Christian SIMON (Maire)**

Jean-Pierre EMERIC, Anne-Marie METAL.

### LA GARDE

**Jean-Louis MASSON (Maire)**

Annick DUCARRE, Alain FUMAZ, Jean-Pierre HASLIN, Anne-Marie RINALDI.

### HYÈRES

**Jean-Pierre GIRAN (Maire)**

Edith AUDIBERT, Véronique BERNARDINI, François CARRASSAN, Michel DALMAS, Chantal PORTUESE, Edwige MARINO, Yves KBAÏER, Francis ROUX, Karine TROPINI.

### OLLIOULES

**Robert BENEVENTI (Maire)**

Nicole BERNARDINI.

### LE PRADET

**Hervé STASSINOS (Maire)**

Valérie RIALLAND.

### LE REVEST-LES-EAUX

**Ange MUSSO (Maire)**

### SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**Gilles VINCENT (Maire)**

### LA SEYNE-SUR-MER

**Marc VUILLEMOT (Maire)**

Claude ASTORE, Christian BARLO, Nathalie BICAIS, Marie BOUCHEZ, Anthony CIVETTINI, Jean-Pierre COLIN, Damien GUTTIEREZ, Cécile JOURDA, Raphaëlle LEGUEN, Reine PEUGEOT, Denise REVERDITO.

### SIX-FOURS-LES-PLAGES

**Jean-Sébastien VIALATTE (Député-Maire)**

Frédéric BOCCALETTI, Béatrice BROTONS, Fabiola CASAGRANDE, Sylvie MAHIEU, Guy MARGUERITTE, Jeremy VIDAL.

### TOULON

**Hubert FALCO (Sénateur-Maire, ancien Ministre)**

Dominique ANDREOTTI, Hélène AUDIBERT, Martine BERARD, Michel BONNUS, Robert CAVANNA, Amaury CHARRETON, Yannick CHENEVAR, Caroline DEPALLENS, Marc DESGORCES, Jean-Guy DI GIORGIO, Florence FEUNTEUN, Amandine FUMEX, Vanessa GERBY-GEBELLIN, Marcelle GHERARDI, Laurent JÉROME, Michel LANDOLFINI, Laure LAVALETTE, Danièle LE GAC, Geneviève LEVY, Mohammed MAHALI, Béatrice MANZANARES, Josette MASSI, Valérie MONDONE, Christophe MORENO, Jérôme NAVARRO, Christine PAGANI-BÉZY, Audrey PASQUALI-CERNI, Guy REBEC, Philippe SANS, Yann TAINGUY, Léopold TROUILLAS, Jean-Yves WAQUET.

### LA VALETTE-DU-VAR

**Christiane HUMMEL (Sénateur-Maire)**

Thierry ALBERTINI, Isabelle BOURGEOIS, Jacques COUTURE.



## Transports en commun en 2016

- 30,4 millions de voyages sur le réseau Mistral.
- 132 lignes terrestres (lignes régulières, services scolaires et transports à la demande).
- 1<sup>er</sup> réseau bateaux-bus de France.
- 2<sup>ème</sup> réseau le plus propre de France.
- Un réseau à trois dimensions : terrestre, maritime et aérien (téléphérique).
- 9 lignes maritimes (avec les Îles d'Or) pour 2,7 millions de passagers.
- Un service de transports pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Un gel de la gamme tarifaire pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive.
- Un des tarifs les moins chers de France : 1 € le voyage avec l'achat d'un carnet de 10 tickets ; 1,22 € par jour pour un abonnement de 30 jours ; 0,47 € par jour pour les scolaires avec un abonnement de 12 mois.

## Transports et déplacements Compte administratif 2016

Fonctionnement : 55 012 356 €

Investissement : 16 657 178 €

## » PLANIFICATION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS

### Plan de Déplacements Urbains (PDU)

- Arrêt du projet PDU 2015-2025 lors du Conseil communautaire du 7 avril 2016 et consultation de personnes publiques associées.
- Lancement de l'enquête publique (du 12 septembre au 15 octobre 2016) avec la tenue de 72 permanences de la commission d'enquête, ce qui a permis une participation du public satisfaisant aux obligations réglementaires et une production de 536 contributions.
- Approbation du PDU 2015-2025 lors du Conseil communautaire du 16 décembre 2016.



- Participation aux travaux de la Région sur l'intermodalité régionale (gares, service TER, information multimodale).
- Participation aux travaux sur le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).
- Participation aux travaux sur le Plan Climat Air Énergie Territorial.

- Participation aux travaux de l'Opération Grand Site sur la commune d'Hyères : lancement du marché d'étude de déplacements pour la réalisation du Plan de Mobilité sur le Grand Site de la presqu'île de Giens.
- Suivi des actions PDE (Plan de Déplacements Entreprises), PDIE (Plan de Déplacements Inter-Entreprises), PDA (Plan de Déplacements Administration) avec la Marine nationale, les associations d'entreprises ADETO et AFUZI, la commune d'Hyères, l'Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale (UIOSS), ERDF-GRDF et le groupe CNIM.
- Accompagnement des différentes communes de l'agglomération ou de communes limitrophes dans l'élaboration de leur PLU (Plan Local d'Urbanisme) dans l'interface PDU-PLU.

## » GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) RÉSEAU MISTRAL

### Chiffres clés

- 1 737 173 voyages sur les lignes maritimes.
- Fréquentation globale du réseau : 29,2 millions de voyages (+ 400 000 voyages soit +1,5% par rapport à 2015).
- 18,7 M€ de recettes pour 68,7 M€ de charges.
- Un ratio de 2,43 voyageurs/km.
- Un coût kilométrique de 5,72 €/km.
- Plus de 80 000 visiteurs par mois sur [www.reseaumistral.com](http://www.reseaumistral.com)
- 894 agents au total, avec 748 agents dont 15% de femmes à la RMTT (Réseau Mistral Toulon Transport) et 146 agents chez les sous-traitants.
- 326 véhicules dont 23 bus hybrides.
- 12 bateaux-bus dont 2 éco-bateaux-bus livrés en 2014.
- 1 agence commerciale mobile et une dépanneuse.
- 12 332 927 km parcourus dont 28% en sous-traitance.



## Pilotage de la DSP

**Le contrat de 8 ans avec le délégataire RMTT permet de répondre aux objectifs suivants :**

- Recherche de la meilleure adéquation entre l'offre et la demande.
- Développement de la fréquentation.
- Maîtrise des coûts.
- Veille au bon fonctionnement des biens et matériels mis à disposition.
- Accompagnement de TPM dans sa volonté de développer les transports en commun en favorisant l'intermodalité et l'interopérabilité.

## Actions poursuivies

- Gel de la gamme tarifaire pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive.
- Amélioration de l'offre au 1<sup>er</sup> janvier :
  - Lancement de la desserte du Technopôle avec la ligne U et la ligne 120
  - Prolongement de l'expérimentation de la desserte de la base de Défense navale par les lignes BN1, BN2 et BN3
- Amélioration de l'offre au 29 août :
  - Modification de l'itinéraire de la ligne 82 pour relier la base marine du Technopôle de la Mer à la gare de La Seyne-sur-Mer.
  - Desserte du Technopôle de la Mer Base Terrestre par la ligne U toute la journée. Renforcement de l'offre de cette ligne, sur les créneaux de la semaine les plus impactés par son succès.
  - Modification du service de nuit « Les Nocturnes ».
  - Amélioration des services scolaires des établissements primaires en fonction des cartes scolaires et des besoins réels de déplacements.
- Mise en place d'un dispositif global de mobilité spécifique pour accompagner l'étape française des Louis Vuitton America's Cup World Series les 9, 10 et 11 septembre.

- Mise en place et suivi de la démarche qualité et d'une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).
- Développement de la communication « moderne » avec le déploiement de l'information dynamique sur une centaine de points d'arrêts - à terme 600 - grâce au SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs).
- Marché de contrôle des comptes des délégataires dès réception du rapport annuel remis réglementairement au 1<sup>er</sup> juin de l'année suivante : organisation d'une commission de contrôle des comptes pour la validation de leur quitus.



## » GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DES ÎLES D'OR

### Chiffres clés

- 988 324 voyages.
- 41 733 tonnes de fret transporté.
- 10 986 trajets vers et depuis les Îles d'Or sur l'année, avec plus de 20 rotations par jour au mois d'août.
- Un outil de production adapté : 11 bateaux-bus en exploitation.
- Inauguration en juin 2016 de l'Archipel V, un nouveau

RoRo (roulier, navire de charge), pour un coût d'investissement de 3,5 M€. Un gain de productivité de 15% est attendu sur l'activité fret par une plus grande capacité de transport, un navire plus rapide et une réduction significative des émissions de Gaz à Effet de Serre à la tonne transportée.

## Participation à la réduction du coût du transport des îliens et professionnels

- La convention de DSP des Îles d'Or prévoit la prise en charge d'une subvention des tarifs « îliens » et « professionnels ».
- Création d'un pass annuel attractif pour promouvoir l'activité toute l'année sur les Îles d'Or avec 45 pass vendus en 2016.

## Pilotage de la DSP

- Gel de la gamme tarifaire.
- Opération « Soleil d'Hiver » : baisse des prix de 14% environ à destination de Porquerolles.
- Opération « L'Hiver est plus doux à Porquerolles » : création d'un pack comprenant le prix d'un repas au restaurant, de la location d'un vélo et d'un titre aller-retour de transports avec une réduction de 36% environ.
- Travail sur une offre combinée SNCF/TER pour ouvrir l'offre à la région.
- Marché de contrôle des comptes des délégataires.
- Réduction du temps d'attente des usagers.
- Mise en place d'un dispositif de contrôle sécurité/sûreté.
- Renforcement de l'information pour les usagers, notamment les îliens et les professionnels : refonte de la signalétique au port d'Hyères et meilleure identification des véhicules.
- Nouveau site Internet pour TLV/TVM [www.tlv-tvm.com](http://www.tlv-tvm.com) : +2,73% de nouveaux visiteurs.
- Renforcement de la qualité de service et étude des impacts socio-économiques du délégataire.



- Mise en chantier du navire mixte Méditerranée XIV - (remplacement de l'Amour des Îles XIV âgée de 38 ans) avec une capacité de charge de fret de 18 tonnes et 180 passagers pour une longueur de 26 mètres, une vitesse de 20 nœuds et des panneaux photovoltaïques pour assurer l'alimentation à quai.
- Lancement du programme de grand carénage pour la Méditerranée IX (vedette à passagers).

## » GESTION DU TÉLÉPHÉRIQUE DE TOULON

### Chiffres clés

- 175 480 voyages (soit +1,8% par rapport à 2015),
- 14 537 titres combinés « 1 jour téléphérique » du réseau Mistral.
- Système en va-et-vient.
- 2 cabines de 18 passagers.
- 1430 m de long.
- Vitesse d'exploitation de 6 m/s.
- Temps de parcours de 5 min 30.
- Débit maximum : 170 passagers/h.
- Amplitude des horaires d'ouverture au public du téléphérique optimisée en 2016 avec ouverture non-stop du matin jusqu'au soir, sans interruption méridienne.

### Modernisation des installations et maintien en conditions opérationnelles

- Lancement des travaux de la station haute pour la mise en accessibilité.
- Changement de l'axe d'entraînement et de la pièce d'accouplement entre le réducteur et les poulies motrices.
- Contrôles, travaux divers.
- Réfection complète du charriot.
- Fin de la conception des nouvelles cabines, fabrication, livraison et mise en service des cabines.

### Conception des nouvelles cabines

Les cabines actuelles étaient exploitées depuis 1989. Un designer a été mandaté afin de faire des propositions permettant de conserver l'identité du téléphérique de Toulon. 2016 a été l'année de la finalisation de la conception et de la construction des cabines.

#### Le choix a été le suivant :

- Aspect extérieur : conservation d'un design retro mais actualisé « au goût du jour », conservation de la couleur rouge avec suspente noire.
- Confort intérieur de la cabine : choix d'une vision maximale, hublot de sol, amélioration de l'ergonomie.

## » RÉALISATIONS

### Renouvellement du matériel roulant

- Réception de 32 véhicules pour le réseau Mistral dont 27 minibus, 1 autobus standard et 4 autobus articulés dont un hybride, ce qui porte le parc à 23 bus hybrides. Ils permettent une réduction de la consommation en carburant de 20%. Avec les 2 éco-bateaux-bus hybrides mis en exploitation en 2014, le réseau arrive ainsi en 2<sup>ème</sup> place des réseaux les plus propres de France.
- Au total sur les 3 dernières années, sur un Plan Pluriannuel d'Investissement comprenant 73 véhicules (1 autobus articulé, 15 autobus standards, 10 autobus gabarits réduits longs, 14 autobus gabarits réduits courts, 27 minibus urbains et 6 minibus pour Personnes à Mobilité Réduite), l'optimisation de la commande publique, avec un taux de réalisation de l'Autorisation de Programme de 99%, a permis :
  - de renouveler 5 véhicules supplémentaires, soit 78 véhicules, en réduisant les coûts unitaires,
  - l'hybridation d'une partie du renouvellement de véhicules (17 véhicules soit presque 1/4 des véhicules renouvelés),
  - la baisse de l'âge global du parc de 8,98 ans à 8,47 ans.

### Gestion des points d'arrêt du réseau et amélioration des conditions d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

- 35 arrêts modifiés avec la création de 2, la suppression de 4 et le déplacement de 29 arrêts.
- Mise en œuvre du Schéma Directeur Agenda d'Accessibilité Programmée Transports avec 33 arrêts mis en accessibilité dans ce cadre.
- Poursuite des travaux de mise en accessibilité pour 7 arrêts faits par le Département et 19 réalisés dans le cadre des fonds de concours versés par TPM aux communes.
- Au total 668 arrêts sur 2131 points d'arrêts du réseau Mistral sont accessibles aux PMR, soit plus de 30% des points d'arrêt, avec 100% du matériel roulant et naviguant accessible.



### Intermodalité et Pôles d'Échanges Multimodaux

- Seconde étape de la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de La Garde Centre : livraison des travaux de réalisation pour le parking longue durée.
- Seconde étape de la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de La Seyne-sur-Mer/Six-Fours-les-Plages : démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un parking et du pôle de correspondance avec les lignes du réseau Mistral.



- Pôle d'Échanges Multimodal de la gare d'Hyères : participation à l'amélioration du fonctionnement du passage à niveau PN6 à Hyères et démarrage des études pré-opérationnelles pour la réalisation du pôle.
- Seconde étape de la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal : lancement des travaux du parking-relais de Tamaris en délégation de maîtrise d'ouvrage à la ville de La Seyne-sur-Mer.
- Seconde étape de la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de La Seyne-sur-Mer/Six-Fours-les-Plages : notification du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un parking et du pôle de correspondance avec les lignes du réseau Mistral.

### Participation au développement des grandes infrastructures de mobilité

- Participation à l'amélioration des conditions de circulation.
- Préparation technique du dossier d'élargissement de l'A57 à 2x3 voies avec une bande d'arrêt d'urgence réservée aux transports en commun.
- Lancement des études pour l'amélioration de l'échangeur de Châteauvallon.

### Le projet du TCSP

- Lancement des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du dossier de déclaration d'utilité publique du projet de Transports en Commun en Site Propre (TCSP) de l'agglomération toulonnaise.
- Approbation du lancement de la concertation publique lors du Conseil communautaire du 12 février 2016.
- Concertation préalable du 13 juin au 19 septembre 2016 :
  - 5 réunions publiques organisées dans les communes de Toulon, La Garde, La Valette-du-Var, La Seyne-sur-Mer et Ollioules : 385 participants pour un total de 69 questions/réponses et 110 avis exprimés,

- 6 registres mis à la disposition du public : 11 observations pour 24 avis exprimés sur les registres,
- plus de 400 personnes se sont mobilisées,
- 158 avis ont été exprimés.
- Bilan de cette concertation préalable approuvée par le Conseil communautaire de TPM le 16 décembre 2016.
- Lancement de la procédure d'enquête publique lors du Conseil communautaire du 16 décembre 2016.
- Dossier de DUP (Délégation Unique du Personnel) transmis aux services de l'État le 28 décembre 2016.

### Modes doux et nouvelles mobilités

- Réalisation d'itinéraires cyclables : le réseau s'étend désormais sur plus de 260 km.
- Mise à jour annuelle du plan des itinéraires cyclables.
- Développement de l'application pour intégrer les itinéraires cyclables.
- Préparation d'un marché pour la pose de TOTEM avec comptage.
- Poursuite et amplification de l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Électrique et de kits électriques actée par délibération du Conseil communautaire le 19 décembre 2014 :
  - 1015 dossiers reçus en 2016 (+53%)
  - 859 dossiers ont été mandatés pour un montant total de 200 000 €
- Participation au développement de la plateforme de co-voiturage du Département.



### Renforcement de la proximité à l'utilisateur

- Traitement de 612 dossiers (+36% par rapport à 2015) notamment à propos de la médiation sur des demandes de modifications, de réparation et/ou déplacement d'arrêt ou aubrius, l'accessibilité, les transports scolaires, l'amélioration du réseau terrestre et maritime.
- Près de 90% des dossiers ont été résolus.

### » FONDS DE CONCOURS

#### RFF (Réseau Ferré de France), SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer)

- Suivi des études LN PCA (Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur).
- Remise en service de la voie La Pauline/Hyères suite aux travaux de modernisation, et augmentation des services TER avec un train toutes les 30 minutes en heure de pointe.
- Suivi des études du RER toulonnais avec ancrage de la station de Sainte-Musse ; des études de 3<sup>ème</sup> voie dont la création d'une halte à l'Escaillon ; et des études de gares de retournement pour la mise en service d'une navette supplémentaire sur le périmètre de TPM élargi.



## Assainissement communautaire Compte administratif 2016

Fonctionnement : 37 271 240 €

Investissement : 13 529 574 €

## Missions

La mission de TPM en matière d'assainissement consiste à lutter contre la pollution due aux eaux usées de toute nature. Son action s'organise en 4 secteurs :

- **Les réseaux** : collecter et transporter les eaux usées (domestiques ou non) vers les stations d'épuration dans les secteurs d'assainissement collectif.
- **Les stations d'épuration** : assurer le traitement des eaux usées.
- **L'assainissement non collectif** : contrôler le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement individuel dans les secteurs d'assainissement non collectif ou collectif non raccordé.
- **Les rejets non domestiques** : lutter contre la pollution chimique des rejets industriels.



## » SECTEUR RÉSEAUX

- Exploitation des réseaux d'assainissement collectif : en régie pour 3 communes (Ollioules, Six-Fours-les-Plages et La Garde) et en Délégation de Service Public (DSP) pour les 9 autres communes.
- Maintenance et réparation des postes de relevage situés dans les communes en régie.
- Réalisation des branchements neufs pour les communes du Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, Hyères, Saint-Mandrier-sur-Mer et La Seyne-sur-Mer.
- Travaux de réhabilitation, renouvellement et extensions des réseaux.
- Réparations de réseaux sur les communes en régie.
- Travaux sur les postes de relevage et entretien sur les communes en régie.
- Prospective en matière d'assainissement sur l'ensemble du territoire de TPM.

### Activité 2016

- Finalisation du schéma directeur d'assainissement et adoption en Conseil communautaire.
- Cartographie du zonage d'assainissement communautaire.
- Élaboration des projets de travaux en coordination avec les services techniques des communes et du département.
- Planification des projets structurants.
- Montage des dossiers pour obtention de subvention de l'Agence de l'eau.
- Mise en place d'une action renforcée pour la lutte contre les eaux parasites.
- Nouveau contrat de Délégations de Service Public pour le périmètre La Seyne-sur-Mer/Saint-Mandrier-sur-Mer.
- Lancement de la procédure de renouvellement des délégations de service public pour les secteurs centre (Toulon-est/La Valette-du-Var/Le Pradet) et est (Hyères/Carqueiranne).
- Restructuration du service.

## Secteur réseaux en chiffres

- Patrimoine : 1265 km de réseaux, 120 postes de relevage.
- 7900 enquêtes de terrain (sur l'ensemble du territoire de TPM).
- 240 km de curage préventif et curatif.
- 1254 débouchages sur réseaux et branchements.
- 44,7 km d'inspection télévisée des réseaux.
- 91 km de fumigation des réseaux.
- 6,4 km de travaux de réhabilitation de l'émissaire Chateaubanne - Cap Sicié (partiel).
- 13,5 km de travaux de réhabilitation des réseaux par chemisage.
- 3 km de travaux de renouvellement des réseaux.
- 580 ml (mètres linéaires) d'extension de réseaux.

### Dans les communes en régie :

- 185 branchements neufs (hors branchements créés par les délégataires).
- 46 réparations sur les réseaux, regards et branchements en régie.
- 192 remplacements de tampons.

### Principales réalisations 2016

- Extension de réseaux (1,1 M€).
- Renouvellement de réseaux (4 M€).
- Réhabilitation de réseaux (4 M€).
- Création d'une fosse de secours au Cros à Six-Fours-les-Plages (1,3 M€).
- Autres travaux d'amélioration des postes de relevage (1,3 M€).





## » SECTEUR STATIONS D'ÉPURATION (TRAITEMENT DES EAUX USÉES)

- Exploitation en Délégation de Service Public ou Concession, des 6 stations de traitement des eaux usées et des émissaires d'acheminement et de rejet en mer :
  - AmphitriA à La Seyne-sur-Mer,
  - AmphorA à La Garde,
  - L'Almanarre à Hyères,
  - La station de Porquerolles, située au sud de l'île, et son rejet dans les lagunes pour réutilisation de l'eau usée traitée par le Parc National de Port-Cros,
  - La station de Port-Cros située au-dessus du port,
  - La station des Pomets à Toulon (incluse dans la Délégation de Service Public des réseaux de Toulon),
  - Exploitation en régie de la station de dépotage de La Seyne-sur-Mer (ARDA).
- Programmation et mise en œuvre des travaux de maintien du patrimoine et d'aménagement des ouvrages.
- Programmation et mise en œuvre des études et travaux d'amélioration de traitement des effluents et des boues, et mise en conformité avec les évolutions réglementaires.
- Gestion et traitement des boues issues des stations d'épuration.

### Activité 2016

- La bonne exécution des 4 contrats de Délégation de Service Public est vérifiée par l'analyse des comptes rendus d'activité des délégataires et par l'organisation de réunions d'exploitation trimestrielles sur chaque périmètre : AmphitriA, AmphorA, Almanarre et îles.
- Parallèlement, TPM assure plusieurs missions en régie par le biais de marchés publics :
  - pour la valorisation et/ou l'élimination des

déchets dangereux et non dangereux des stations d'épuration : 7 marchés en cours,

- pour assurer ces ouvrages (assurances dommages aux biens) : 2 marchés en cours,
- pour assurer la pérennité des ouvrages en mer : 1 marché à bons de commande en cours,
- pour assurer le contrôle des équipements d'auto-surveillance : 1 marché en cours,
- pour assurer la maintenance et l'exploitation de ARDA : 2 marchés en cours.
- L'activité du secteur comprend enfin la mise en œuvre d'investissements destinés à :
  - mettre les ouvrages existants en conformité avec la réglementation,
  - perfectionner les équipements pour améliorer les performances au regard de l'objectif.

### Principales réalisations 2016

- AmphorA : accueil des graisses et des matières de vidange (413 000 €).
- AmphitriA : lancement des études pour la réfection de la digue de protection.
- Almanarre : travaux hydrauliques et ventilation (67 000 €).
- Consolidation des émissaires en mer : reprise de l'atterrage de l'émissaire de Carqueiranne (126 000 €).
- AmphorA, Almanarre et îles : procédure de renouvellement des Délégations de Service Public.

## » SECTEUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure l'ensemble des contrôles réglementaires, ou compétences obligatoires, propres à l'assainissement autonome :**

- Les contrôles initiaux, consistant en un état des lieux exhaustif du parc des assainissements non collectifs du territoire de l'agglomération.

- Les contrôles de conception-exécution, pour les installations nouvelles ou réhabilitées : ils consistent d'une part à instruire sur dossier la conformité de la solution proposée, et d'autre part à contrôler in situ la bonne exécution de la solution validée.
- Les contrôles périodiques de vérification du bon fonctionnement et d'entretien, qui consistent en un contrôle des assainissements non collectifs ayant déjà fait l'objet du contrôle initial.
- Les contrôles de conformité (ou cadre de vente) à effectuer lors de toute mutation de biens.



### Activité 2016

- 142 contrôles de conception.
- 62 contrôles de bonne exécution.
- 184 contrôles de bon fonctionnement.
- 833 instructions de documents d'urbanisme.

Si l'activité du secteur ANC (Assainissement Non Collectif) reste stable par rapport à l'exercice 2015, on note une augmentation de 182% de l'instruction des documents d'urbanisme.



Station d'épuration Amphora

## » SECTEUR DES REJETS NON DOMESTIQUES

Par le biais de l'opération PRO'Baie, TPM s'engage à mettre en place une politique de suivi des déversements non domestiques dans ses réseaux d'eaux usées.

Pour cela, TPM assure depuis 2012 :

- Le recensement des entreprises sur le territoire.
- L'identification des secteurs d'activités à régulariser en priorité en raison de leur impact sur le milieu.
- L'audit de ces entreprises.
- La régularisation administrative par la rédaction d'autorisations de rejets et de conventions de déversement lorsqu'elle est nécessaire.
- La diffusion des bonnes pratiques à respecter selon les secteurs d'activité par l'envoi d'une charte spécifique.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Se mettre en conformité avec la réglementation sur les autorisations de rejets au réseau d'assainissement des eaux industrielles.
- Obtenir des données sur les flux de pollution industrielles rejetés dans le réseau même s'ils ne sont pas majoritaires.

- Protéger le dispositif épuratoire.
- Protéger le personnel intervenant sur les réseaux des risques de pollution.
- Améliorer la qualité des eaux de la rade de Toulon en réduisant les pollutions diffuses (Contrat de baie de la rade de Toulon).

### Réalisations 2016

En 2016, le service a assuré la continuité du programme PRO'Baie sur l'ensemble du territoire de TPM :

- 28 audits réalisés, essentiellement sur les secteurs de l'automobile (garages et stations de lavage), du BTP (Bâtiments et Travaux Publics) et les domaines viticoles.

- 32 contre-visites réalisées pour contrôles de raccordement, relances, validation des projets techniques, suivi avancement travaux, etc.
- 21 arrêtés d'autorisation de rejet délivrés.

Le service assure également l'animation et la coordination du partenariat mis en place dans le cadre de l'opération PRO'Baie (avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var et l'Agence de l'eau) et intervient en tant que membre du groupe de travail animé par l'ARPE PACA (Agence Régionale Pour l'Environnement) sur les questions liées aux effluents non domestiques.

- Réalisation d'un site propre à Toulon sur l'autopont entre le carrefour Bon Rencontre et l'autoroute.







## Culture

### Compte administratif 2016

Fonctionnement : 32 659 791 €

Investissement : 1 418 209 €

## » THÉÂTRE LIBERTÉ SCÈNE NATIONALE

### Compte administratif 2016

Subvention TPM : 2 100 000 €

Subvention exceptionnelle au titre  
de l'America's Cup : 326 000 €

### Le Liberté en 2016

- 88 400 spectateurs.
- 216 manifestations.

Le taux de fréquentation a augmenté de 8% par rapport à l'année 2015.

### Spectacle vivant

La diversité de l'activité artistique s'est manifestée en 2016 à travers :

- **Une programmation de spectacle vivant pluridisciplinaire** (danse, théâtre, musique, arts numériques, humour, cinéma, cirque, jeune public) résolument tournée vers la Méditerranée.
- **2 nouvelles créations :**
  - « Dans la solitude des champs de coton » de Bernard-Marie Koltès, mis en scène et interprété par Charles Berling,
  - « Écrits d'art brut à voix haute » mis en scène par Alain Fromager.
- **11 accueils en résidence.**
- **32 représentations en tournée**, en France et à l'étranger.
- « **Les Mardis Liberté** », rendez-vous mensuels à la pause-déjeuner : spectacle + repas, avec un taux de remplissage de 92%.

- **7 spectacles en coréalisation avec les partenaires régionaux** (le Festival de Musique de Toulon, le PôleJeunePublic, le Festival International des Musiques d'Écran, le Festival Portraits de femmes, le Festival Présences Féminines, Jazz à Porquerolles, SMAC Tandem).
- **14 spectacles en coproduction.**
- **Plus de 300 artistes accueillis** en 2016.

### Temps forts de 2016

- **Le concert exceptionnel de The Avenier**, qui a réuni 40 000 personnes sur les plages du Mourillon dans le cadre des Louis Vuitton America's Cup World Series en septembre 2016.
- **Projection du film « Fatima » de Philippe Faucon** au cinéma Le Royal.
- **Présentation des courts-métrages réalisés par des collégiens de l'agglomération toulonnaise dans le cadre du projet « Ève n'a pas dit son dernier mot »**, en présence de la marraine du projet Sophia Aram et du Défenseur des droits Jacques Toubon.
- « **Le Liberté hors les murs** » dans le centre ancien de Toulon, avec une programmation artistique gratuite de cinéma, concerts et spectacles d'art de rue.
- **Les 5 ans du Liberté**, fêtés avec les Toulonnais sur la place de la Liberté en juin 2016.
- « **Kev et Gad improvisent** » pour **2 représentations en avant-première mondiale** avec Gad Elmaleh et Kev Adams.
- **La projection du film « Elle » de Paul Verhoeven** (Golden Globes et César du meilleur film français et de la meilleure actrice).
- **L'avant-première mondiale du film « Le cœur en braille » de Michel Boujenah.**
- « **Les Journées du Patrimoine** », qui ont accueilli 320 visiteurs en septembre.

### Théma - 4<sup>ème</sup> Scène

**73 événements** (arts numériques, conférences, cinéma, expositions...) ont été proposés en accès libre durant l'année autour de 5 Thèmes : « Drôle de climat ! », « Ève n'a pas dit son dernier mot », « Les mots pour le dire », « L'Art Brut » et « Les Utopistes », un rendez-vous en Méditerranée sur l'Égypte et un festival numérique « Smart City ».

### Accueil des publics - Médiation

- 2037 personnes ont bénéficié en 2016 du **tarif solidaire à 5€** pour les bénéficiaires de minima sociaux.
- 3753 élèves ont bénéficié en 2016 du **tarif scolaire à 8€**.
- Le Liberté a accueilli en 2016 plus de 160 personnes sourdes et malentendantes, 61 personnes aveugles et malvoyantes, 95 personnes à mobilité réduite, dans la lignée du **Label « Tourisme et handicap »** attribué en 2014 par le ministère délégué au tourisme.
- **9 enfants autistes de l'Institut Médico-Educatif « La Majourane » ont été reçus** une fois par mois et ont participé à deux ateliers musique.
- Enfin, dans le **champ social**, 110 ateliers ont été menés en direction d'une vingtaine d'associations.





Châteauvallon

## » CHÂTEAUVALLON SCÈNE NATIONALE

### Compte administratif 2016

Subvention TPM : 569 020 €

### Les équipements

- Un théâtre couvert de 405 places assises ou 800 places debout.
- Un amphithéâtre extérieur de 1200 places.
- Deux studios de répétition, dont un aménagé en lieu de représentations de 90 places assises.
- Deux unités d'hébergement pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes.

**64 représentations ont eu lieu dans le théâtre couvert, 13 dans l'amphithéâtre, 10 dans le Baou (grand studio) et 1 au Théâtre Liberté.**

L'utilisation des hébergements sur le site pour les besoins des équipes artistiques, en diffusion ou résidences de création, représente un volume de 1431 nuitées sur l'année.

### Le projet culturel

Le projet mis en œuvre au sein de Châteauvallon affirme le caractère résolument pluridisciplinaire et international d'une programmation centrée sur le spectacle vivant.

Cette pluridisciplinarité facilite la défense de la diversité culturelle. L'ouverture affirmée vers tous les publics se traduit également par l'implication constante dans les politiques territoriales, les actions régulières menées dans les quartiers de Toulon et à l'échelle du département du Var, ainsi qu'une tarification très abordable (de 6 à 27 euros). Le soutien à la création est également un axe important du projet artistique.

## L'année 2016

### La programmation

Dans le cadre de **la programmation théâtrale**, Châteauvallon a mis à l'honneur des **auteurs classiques** tels que :

- Molière avec, d'une part, « Monsieur de Pourceaugnac », mis en scène par Clément Hervieu-Léger de la Comédie Française avec William Christie et l'ensemble des Arts Florissants, et d'autre part, « Dom Juan », mis en scène par Jean-François Sivadier avec Nicolas Bouchaud.
- Victor Hugo avec « Lucrèce Borgia », mis en scène par David Bobée avec Béatrice Dalle.
- Marcel Pagnol avec « Marius, Fanny et César » - La Trilogie par la compagnie belge Marius.

**Les auteurs et metteurs en scène contemporains** ont également été présents avec entre autres :

- Fellag avec « Bled Runner ».
- François Morel avec « Hyacinthe et Rose ».
- Joël Pommerat avec « Ça ira (1), fin de Louis... »

**La partie musicale** comprenait notamment les concerts de Natacha Atlas featuring Ibrahim Maalouf, Kyle Eastwood, Malted Milk.

**La danse** a bien sûr été présente avec Alain Platel, Maguy Marin, Jean-Claude Gallotta, José Montalvo, Angelin Preljocaj, Benjamin Millepied, et la 10<sup>ème</sup> édition des Nuits Flamencas, festival de Flamenco.

### La fréquentation

**Les 88 représentations accueillies sur le site, dont 33 ont été coproduites par Châteauvallon, ont réuni 34 996 personnes, soit un taux de fréquentation de 90%.**

Avec **3609 cartes Châteauvallon**, le public témoigne de sa grande fidélité à ce lieu.

Près de 71% de ce public provient de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée, plus particulièrement des villes de Toulon (29,3%), La Seyne-sur-Mer (10,5%) et Hyères (7,7%). Le reste du département du Var représente plus de 15% du public et les habitants de la région PACA, hors Var, 6,6%.





Conservatoire TPM

**3244 élèves et professeurs** sont venus assister aux spectacles présentés à Châteauvallon au cours de l'année 2016, soit près de 10,22% du public payant :

- Les élèves des écoles primaires, collégiens et lycéens représentent 86,13% de ce public et 31 établissements (7 écoles primaires, 10 collèges, 14 lycées), situés majoritairement dans l'agglomération Toulon Provence Méditerranée.
- Les étudiants (Conservatoire TPM, École Supérieure d'Art et de Design TPM et Université de Toulon) composent 13,87% de ce public.



### Lieu de résidence et de création pour 16 compagnies

Châteauvallon est aussi un **lieu de résidence et de création** qui facilite les échanges et permet de nouer les liens entre le public et les artistes. Ces résidences ont concerné à la fois des artistes reconnus mais également des artistes émergents et des compagnies régionales.

### 25 créations de toutes disciplines coproduites par Châteauvallon

L'aide aux compagnies régionales est un **point important** de cet accompagnement, puisque plus de 60% des compagnies accueillies en résidence proviennent de la région PACA et 7 créations portées par des compagnies régionales ont reçu un soutien en coproduction.

### Les actions de sensibilisation

**Ces actions ont fédéré 13 515 personnes** et ont obtenu le soutien du Conseil départemental du Var.

Dans le cadre de la Politique de la Ville sur les quartiers de Sainte-Musse et de la Beaucaire à Toulon, les projets ont été menés avec la volonté de faciliter l'accès au spectacle vivant, de favoriser l'éducation artistique et d'ouvrir largement les propositions à tous les publics.

Dans le cadre scolaire, des liens privilégiés ont été tissés depuis de nombreuses années avec plusieurs établissements scolaires publics et privés du département, et plus spécifiquement avec le lycée Beaussier de La Seyne-sur-Mer (Option Art-Danse) et les lycées Bonaparte et Cisson de Toulon (Service Éducatif).

### La rencontre avec le public et les habitants

**Châteauvallon a imaginé plusieurs rendez-vous afin de permettre une mise en lien directe entre les artistes, le public et les habitants :**

- D'une part sous forme de speed-dating (rencontres particulières), les artistes ont imaginé des temps de rencontre, de discussions permettant de se questionner sur la place du spectateur qui devient, lors de ces échanges, acteur de son propre récit.
- D'autre part, les spectateurs ont été invités à participer à certains spectacles, en intervenant sur le plateau et là encore, en devenant spectateur-acteur (Les Forces Vives dans le spectacle « Ça ira (1), fin de Louis... » de Joël Pommerat).

### 1<sup>ère</sup> édition du Troc Culturel

Cet événement, organisé en collaboration avec la ville d'Ollioules à la salle de la Criée aux Fleurs du centre-ville, a réuni en novembre près de **350 personnes**. Le principe était simple : l'échange d'objets, en dehors de toute valeur marchande, entre associations et particuliers, avec pour seule monnaie la culture, la curiosité et les rencontres.

## » CONSERVATOIRE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Le Conservatoire TPM est un établissement d'enseignement artistique intercommunal classé dans le réseau national des Conservatoires à Rayonnement Régional (CRR) depuis 2007, comprenant 11 sites sur 12 communes du territoire.

Afin de répondre aux demandes d'un public extrêmement diversifié, le Conservatoire TPM propose plusieurs cursus au sein des 3 pôles (est, centre et ouest).

### Chiffres de la rentrée année scolaire 2016/2017

- **3587 élèves.**
- **188 enseignants.**
- **83 agents non enseignants** (filiale administrative, technique et culturelle).
- **90 disciplines.**
- **48 productions d'élèves.**
- **52 master-classes.**
- **12 conférences.**
- **20 concerts/spectacles.**

### Renouvellement du classement

Le Ministère de la Culture et de la Communication a renouvelé le classement du Conservatoire par arrêté en date du 24 novembre 2016, modifiant l'arrêté du 13 juillet 2016, pour une durée de 7 ans à compter du 13 octobre 2015. Le renouvellement de cette labellisation vient récompenser les efforts et les moyens déployés par la communauté d'agglomération en matière d'enseignement artistique sur son territoire.



Conservatoire TPM

## Dispositifs pédagogiques en partenariat avec l'Éducation Nationale

Le Conservatoire TPM a mis en place divers dispositifs pédagogiques et moyens en partenariat avec l'Éducation Nationale pour mener à bien ses missions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques artistiques en faveur des plus jeunes.

Ces dispositifs permettent aux élèves motivés par un apprentissage artistique de recevoir, en complément de leur formation générale à l'école, une formation spécifique pendant le temps scolaire.

- **Les « Interventions en Milieu Scolaire » (IMS) :** concernent 20 écoles élémentaires des circonscriptions de La Garde, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon 1, 2 et 3 et touchent près de 1200 élèves grâce aux interventions de 7 musiciens intervenants du Conservatoire TPM.
- **Les « Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse » (CHAM/CHAD) :** concernent les collèges Django Reinhardt (CHAM et CHAM Musiques Actuelles Amplifiées), Notre Dame des Missions (CHAM) et Maurice Genevoix (CHAD). Près de 100

élèves bénéficient d'heures de cours individuels et collectifs assurés par 37 enseignants toutes disciplines confondues, pratiques instrumentales et chorégraphiques.

- **Les « Orchestres À l'École » (OAE) :** concernent les écoles primaires Marcel Pagnol du Pradet (orchestre « Musiques Anciennes »), Louis Clément (orchestre « Bois ») et l'Orée du Bois (orchestre « Cuivres ») de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Ce dispositif d'éducation artistique et culturelle prévoit la transformation d'une classe entière en orchestre pendant trois ans. Les élèves qui, pour la très grande majorité n'ont jamais fait de musique, jouent en orchestre dès les premières séances du dispositif et apprennent en parallèle la lecture de la musique et la technique instrumentale. Pour cela, les enseignants adaptent leur pédagogie et utilisent un répertoire spécifiquement créé.

Ces 3 OAE concernent 69 élèves de 2 classes CM1 et 1 classe CE2/CM1 qui bénéficient ainsi d'une formation innovante assurée par 17 enseignants au total.

## 3<sup>ème</sup> édition du Festival d'Automne

Du 21 novembre au 10 décembre 2016 : Le Festival d'Automne est celui des artistes-enseignants du Conservatoire TPM. En 2016, autour de la thématique « Villes et Voyages », il s'est décliné sur trois week-ends, dans trois espaces différents, afin de couvrir chaque pôle de l'agglomération : le chapiteau Circoscène à La Seyne-sur-Mer, l'auditorium Robert Casadesus à Toulon et le théâtre Denis à Hyères. Près de 2000 spectateurs ont pu assister gratuitement aux douze concerts et spectacles proposés.

## Projet de construction d'un équipement neuf pour le Conservatoire TPM, sur le site du Pradet (lancement marché Maitrise d'Œuvre)

Lancé en 2015 et mis en œuvre en 2016 par les services techniques de TPM, ce programme de construction d'un bâtiment d'une surface de 620 m<sup>2</sup> au Pradet, pouvant accueillir plus de 120 élèves, permettra aux usagers du site du Pradet de bénéficier de locaux neufs et adaptés aux diverses pratiques artistiques qu'offre le Conservatoire TPM.

Coût de l'opération estimé à 2 037 000 €.

Date de livraison de l'ouvrage : fin décembre 2018.





## » PÔLE JEUNE PUBLIC (PJP) SCÈNE CONVENTIONNÉE MAISON DES COMONI

### Compte administratif 2016

Subvention TPM : 304 000 €

Subventions exceptionnelles au titre  
de l'America's Cup : 350 000 €

### Chiffres clés

- **27 000 spectateurs.**
- **58 compagnies reçues** au titre du PJP.
- **168 représentations** en 2016 dont 91 séances scolaires pour le PJP.
- **Taux de fréquentation : 91%.**
- **Accueils en résidences de 4 compagnies** (Alain Schneider, Skappa, La mondiale générale, Grand Bal).
- **Animations de rue dans le cadre de la Louis Vuitton America's Cup Worl Series (LVACWS) :**
  - 12 compagnies,
  - 62 représentations gratuites dans l'espace public,
  - Estimation du public reçu : 35 000 spectateurs sur trois jours,
  - 413 bus affrétés : 13 675 passagers, effectif en nette augmentation (+2000 personnes).

### Quelques événements marquants

- **1<sup>ère</sup> Saison Cirque Méditerranée :** 20 spectacles (52 représentations) sur l'ensemble du territoire de TPM.
- **15 janvier 2016 :** le PôleJeunePublic a organisé, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA et la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle de l'académie de Nice, **un panorama de l'état actuel des différentes formes de la création contemporaine.**

- **Septembre 2016 : LVACWS** - pendant ces trois jours, sur Toulon, 74 animations et spectacles de rue sont programmés par le PôleJeunePublic : fanfares, artistes de rue, déambulations musicales, funambule, initiations au cirque,... animent le centre-ville et le Mourillon en journée comme en soirée.
  - 120 artistes,
  - 14 compagnies dont 11 françaises, 2 espagnoles et 1 galloise,
  - 17 spectacles dont un spectacle monumental « As the world tipped » par Wired Aerial Theater, 5 fanfares, 5 déambulations, 3 cirques de rue, 1 spectacle de funambule, 1 concert et des rencontres insolites,
  - 62 représentations gratuites dans l'espace public.



### Le PJP, un service éducatif

- **Conventions et partenariats avec des établissements scolaires** pour des actions culturelles tout au long de l'année.
- **Résidences d'artiste en milieu scolaire :** cette année, 12 classes ont participé à la résidence de la Compagnie Arketal - « Bestiaire Allumé ».

- **Pendant une semaine, Jean-Pierre Lescot,** artiste de référence en matière de théâtre d'ombres, s'est installé dans le lycée Janetti (Saint Maximin-la-Sainte-Baume) pour organiser **des ateliers destinés aux élèves et un stage destiné aux enseignants.**

### Ateliers de pratique artistique

- Ateliers proposés par l'association **Regarde en haut.**
- Pratique de la voltige avec **Tout fou tout fly.**
- **Cours sur l'histoire du cirque** par un professeur du lycée.
- **Stage de clown** organisé par le PôleJeunePublic.
- **Parcours artistique** autour des spectacles de la saison du PôleJeunePublic.
- **Voyage en Italie** avec la mise en place d'un spectacle de rue et d'un spectacle de fin d'année à La Valette-du-Var.

### Accueil des publics

- **Des vidéos signées** ont été préparées par les adolescents du « Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire » afin de présenter aux personnes sourdes et malentendantes une série de spectacles.
- **« Ce soir j'emmène mes parents » :** un coupon d'invitation pour un spectacle en soirée est offert à chaque enfant accueilli en temps scolaire, et un tarif réduit est proposé aux personnes accompagnant l'enfant.

### Collaborations

**Le PôleJeunePublic organise des événements en lien avec de nombreux partenaires :** les villes de La Garde, Hyères, Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var et Le Pradet ainsi que la Croisée des Arts à Saint-Maximin, Châteauvallon, le Théâtre Liberté et le Théâtre Europe.



École Supérieure d'Art et de Design TPM

## » ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN TPM EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle)

### Compte administratif 2016

Fonctionnement : 2 373 500 €

L'École Supérieure d'Art et de Design de Toulon Provence Méditerranée a accueilli **159 élèves** en cursus diplômant pour l'année scolaire 2016-2017. **234 adultes et 41 enfants** se sont inscrits au sein des ateliers de pratiques amateurs postsecondaires et périscolaires.

### Les résultats de juin 2016

**40 diplômés (dont 23 distingués) :**

- Diplôme national supérieur d'expression plastique : 8 candidats, 8 admis (3 mentions).
- Diplôme national d'arts plastiques : 23 candidats, 22 admis (11 félicitations et 4 mentions).
- Diplôme national d'arts et techniques : 11 candidats, 10 admis (4 félicitations et 1 mention).

### Professeurs invités/Workshop/Conférences

Depuis la rentrée 2016, **des personnalités reconnues du monde de l'art, du design ou des sciences humaines sont invitées par l'établissement pour enrichir l'offre pédagogique** notamment la partie théorique. Sont intervenus à ce titre en 2016 : Pierre Falicon, Fabrice Hyber, Eric Mangion, Frédérique Entrialgo et Jan Kratochvil.

Par ailleurs, **l'École invite chaque année des artistes et conférenciers à intervenir auprès des étudiants**, avec notamment l'organisation d'un workshop pour chacun des Ateliers de Recherche et de Création (ARC). En 2016, 17 artistes et conférenciers sont intervenus : Arnaud Labelle-Rojoux, Aurélien Gamboni, Simon Bernheim, Julien Sirjacq,

Dominique de Varine, Eric Blanco, François Piron, Gilles Aubry, Guillaume Désanges, Habiba Djahine, Jean-Baptiste Sauvage, Joran Briand, Joseph Dadoune, Laetitia Chauvin, Maurice Fréchuret, Pierre Parlant et Jean-Louis Poitevin.

### Voyages pédagogiques de 2016

- **6 octobre : déplacement à Nice d'un groupe d'une cinquantaine d'étudiants** - visites du MAMAC (Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain) et de La Station.
- **7 octobre : déplacement d'un groupe d'environ 80 étudiants à Marseille** - visite du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain), du MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) et de la Friche de la Belle de Mai.
- **Du 16 au 21 octobre : déplacement pédagogique à Poitiers** pour un groupe constitué de 5 étudiants et de 2 accompagnateurs (Projet Migrations - Murmurations).
- **Du 3 au 5 novembre : déplacement des étudiants participant au Réseau cinéma à Paris.**
- **Du 16 au 18 novembre : déplacement pédagogique à la Biennale de Rennes** pour un groupe constitué de 45 étudiants et de 3 accompagnateurs.

### Événements/Expositions

- **26 et 27 février 2016 : organisation des premières journées portes ouvertes de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)** - accueil et informations sur l'offre de formations, rencontres avec les enseignants et les étudiants, tables rondes, visite des ateliers, exposition de travaux d'étudiants et découverte de la bibliothèque.
- **Participation à l'édition 2016 du Festival « Les Eauditives »** : 2 jours et 2 lieux de diffusion culturelle en Provence Verte (samedi 28 mai, au village de La Celle et dimanche 29 mai au Musée des Gueules Rouges à Tourves). Les étudiants ont participé aux lectures et performances sur la place publique et le parvis, au musée, dans la mine, sur le carré ou dans le patio.

• **À l'occasion de Design Parade 11 et de Design Parade Toulon**, 1<sup>er</sup> Festival d'architecture d'intérieur, l'ESADTPM a présenté du 30 juin au 11 septembre 2016 **des expositions et des installations des étudiants et diplômés de la section Design :**

- Exposition du projet YU, vivre dans 9 m<sup>2</sup>, en partenariat avec le CROUS de Nice dans la galerie du CROUS rue Baudin à Toulon.
- Exposition des diplômés DNAT Design d'auteur 2016 de l'ESADTPM à la Galerie de l'école rue Nicolas Laugier à Toulon.
- 5 étudiants de seconde année Design ont exposé du 30 mai au 5 juin 2016 des travaux effectués en collaboration avec le CIRVA (Centre International de Recherche sur le Verre et Arts plastiques) à Marseille et la poterie RAVEL à Aubagne, à l'occasion des D'Days - Festival du Design du Grand Paris.
- L'École d'Art a organisé à la « Galerie du Globe » puis à la « Galerie de l'école » les expositions individuelles des diplômés DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) avec la programmation suivante : Benoît Deschamps : « On était là, et puis ça a fait « PSCHITT » » du 9 mars au 2 avril. Nicolas Boulet : « SCALA » du 8 décembre 2016 au 7 janvier 2017.
- Exposition collective des diplômés DNSEP 2015 et 2016 du 14 octobre au 13 novembre 2016 à l'Hôtel des Arts. Cette exposition a fait l'objet d'une publication spécifique dans la revue « Semaine » qui assure une diffusion nationale.





EPCC Opéra

## » OPÉRA EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle)

### Compte administratif 2016

Subvention de fonctionnement TPM :  
8 477 000 €  
Investissement : 898 414 €

### 2016 en chiffres

- **78 856 spectateurs** au cours de l'année 2016.
- **12 920 jeunes de moins de 26 ans.**
- **94 spectacles** intramuros.
- **119 représentations** intramuros.

### Programmation

- **Lyrique** : « Pelléas et Mélisande », « L'Opéra de Quat'Sous », « Tosca », « La Traviata », « Cavalleria » Rusticana/Pagliacci, « Sweeney Todd », « Les Noces de Figaro ».
- **Concert** : Braley/Paredes, Moreau/Karoui, Kadouch/Myrat, Lamsma/Spinosi, Nuit du Piano, Le Châlet-Tourniaire, Volodin/Trevino, Capuçon/Poppen.
- **Danse** : « La Belle au Bois dormant », « No Gravity », « Noces de Sang », « Le Lac des Cygnes ».
- **Théâtre** : « Deux Hommes tout nus », « Un Dîner d'Adieu », « Sans Rancune », « Le Clan des Divorcées », « Ne me regardez pas comme ça », « J'aime beaucoup ce que vous faites ».
- **Autres** : matinées clubs, accueil du Festival International des Musiques d'Écran (FIMÉ), accueil du Midi Festival, Festival de Musique de Toulon et sa Région, musique des Équipages de la Flotte, concerts du Département, activités décentralisées.

### Jeune public

- **Des actions** sont liées à la participation d'élèves du Conservatoire à des **projets lyriques et symphoniques**.
- **Des actions de sensibilisation** sont menées auprès des scolaires.

- **Des actions** sont menées conjointement avec l'Inspection Académique.
- **Un spectacle interdisciplinaire** a été réalisé avec les élèves du lycée Dumont d'Urville.
- **Des actions pédagogiques** sont menées avec le lycée Anne-Sophie Pic de Toulon.

### Travaux 2016

Réalisation de **l'aménagement des grands combles** pour réaliser une salle de répétition pour les musiciens.



## » VILLA NOAILLES CENTRE D'ART D'INTÉRÊT NATIONAL

### Compte administratif 2016

Fonctionnement : 1 305 911 €  
Dont subvention : 590 750 €  
Investissement : 146 500 €

La villa Noailles propose gratuitement, tout au long de l'année, deux festivals internationaux, des expositions temporaires in situ et hors les murs, des ateliers pour les enfants, des résidences de création et des opérations de médiation culturelle autour de la mode, du design, de la photographie et de l'architecture. Depuis maintenant six ans, l'exposition permanente « Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes » complète la programmation traditionnelle.

### Expositions et festivals : 48 665 visiteurs

- **Expositions d'architecture « villa la Reine Jeanne »** (conçue en 1933 par l'architecte Barry Dierks, dans le cadre d'un nouveau cycle de la programmation du centre d'art présentant au public une architecture remarquable du bassin hyérois) et « Landskating » (9 projets de Skatepark contemporains, Paris, Tokyo, Barcelone, Bruxelles, Finlande, San Juan, États-Unis) - **2620 visiteurs**.
- **31<sup>ème</sup> Festival International de Mode et de Photographie** (inauguré en présence de la Ministre de la Culture et de la Communication Audrey Azoulay, présidé par le Directeur Artistique Paco Rabane Julien Dossena, Président du Jury Mode, et William Klein, Président du jury Photographie) - **14 300 visiteurs**.
- **Design Parade Toulon, 1<sup>er</sup> Festival d'architecture d'intérieur, et Design Parade Hyères, 11<sup>ème</sup> Festival International de Design**. Après la célébration des dix ans du festival international Design Parade à Hyères, la villa Noailles s'engage dans une nouvelle proposition consacrée à l'architecture d'intérieur et à la décoration. Design



Villa Noailles - Festival International de Mode et de Photographie

Parade Toulon et Hyères ont pour ambition de découvrir, promouvoir et soutenir la jeune génération dans ces disciplines complémentaires et de présenter, aux professionnels et au public, des créateurs internationaux à travers des expositions et des conférences. Présidé par Max Lamb à Hyères et India Mahdavi à Toulon - **30 160 visiteurs.**

## Actions envers le jeune public

**Le Festival pour les enfants « Pitchouns »** a cette année fêté ses 6 ans avec des ateliers, du cinéma, la fête de Noël et des surprises.

## Évènements hors les murs

- **PASSAGEN en Cologne** : exposition des projets des designers lauréats du concours Design Parade 9.
- **D'DAYS à Paris** : exposition des projets des designers lauréats du concours Design Parade 9.
- **Espace d'Art le Moulin à La Valette-du-Var** : exposition des projets des designers lauréats du concours Design Parade Hyères et Toulon.

- **Mercedes-Benz Fashion Week Berlin** : le lauréat du Festival International de Mode et Photographie 2015 a été invité à présenter sa collection pendant la semaine de la mode à Berlin.

- **Première Vision Paris - New York** : accompagnement des 10 candidats finalistes du Festival International de Mode et Photographie et invitation du lauréat à présenter sa collection au salon Première Vision à New York et à Paris.

- **Le Ministère de la Culture et de la Communication, Paris** : en septembre 2016, le ministère a accueilli dans le salon des Maréchaux et dans les galeries de Valois, au palais Royal, le festival 30 ans de création Mode et Photographie de la villa Noailles.

- **Salon Paris sur Mode** : exposition des silhouettes des finalistes repérés pendant le Festival de Hyères lors des défilés et des showrooms à la villa Noailles.

## Les résidences

Tout au long de l'année, la villa Noailles prolonge son soutien à la jeune création en invitant **artistes et créateurs en résidences** (Els Woldhek et Georgi Manassiev, Max Frommheld et Arno Mathies).

## » VILLA TAMARIS CENTRE D'ART

### Compte administratif 2016

Fonctionnement : 941 882 €  
Investissement : 93 265 €  
(110 000 € d'acquisition d'œuvres d'art)

## Fréquentation

- **45 100 visiteurs, dont 2300 scolaires.**
- **11 expositions / 7 évènements.**

## Expositions

### • En salles niveau terrasse

- Arnaud Labelle-Rojoux  
« Esprit es-tu là ? Un genre de rétrospective »  
Du 9 avril au 19 juin 2016
- Giangiacomo Spadari  
« Un franc-tireur de l'image »  
Du 2 juillet au 18 septembre 2016
- Collectif Argos - « L'Œil en Seyne - Empreinte »  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 13 novembre 2016
- « Pour / Suivre II »  
Exposition des collections de la villa Tamaris  
Du 26 novembre au 14 février 2017
- Etienne Blanc  
« Peintures, encres de chine, dessins, 1953-1977 »  
Du 10 décembre au 14 février 2017
- Nicolas Rubinstein - « Dessins »  
Du 17 décembre 2016 au 14 février 2017

### • En salles niveau rez-de-jardin

- Isabelle Agnel-Gouzy  
« 25 - 20 ans : Un anniversaire »  
Du 6 février au 13 mars 2016
- Frederic Pardo  
« Contre-rétrospective »  
Du 25 mars au 12 juin 2016
- Joël Ducorroy - « Chroniques »  
Du 25 juin au 4 septembre 2016



Design Parade Toulon





Villa Tamaris

- Jean-Paul Pancrazi  
« Matière de noms-matière de terre »  
Du 17 septembre au 20 novembre 2016
- Michel Kanter  
« Sur le mur/on the wall, 1960-2016 »  
Du 3 décembre 2016 au 29 janvier 2017



## Évènements

- Denise L'Hostis - « Ceci n'est pas de l'art-thérapie » (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étage) - Du 21 mai au 12 juin 2016
- Patricia Roussel - « Passage » - (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étage) Du 16 avril au 15 mai 2016
- « Giaco : Le son (d'é)toiles » - Concert création autour de l'œuvre de Jean-Pierre Giacobazzi (Rémi Charmasson, Bernard Santa-Cruz, Bruno Bertrand, Perrine Mansuy, Laure Daunat) Le jeudi 26 mai 2016
- Jean-Christophe Molineris - « Déambulation picturale autour du lien » - (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étage) Du 18 juin au 4 septembre 2016
- « Nuit Des Musées »
- Visites guidées des expositions en cours (F. Pardo/A. Labelle Rojoux/JC Molineris) Le samedi 21 mai
- Georges Bru/Patrick Reumaux  
Présentation de l'ouvrage « Les Remembres »  
Le 2 juin 2016
- Résidence d'écriture avec l'artiste poète Eva-Maria Berg en avril/mai 2016.

## » MÉDIATION CULTURELLE

### La culture vous transporte

Ce dispositif, organisé et financé par TPM, consiste à mettre à disposition de groupes d'au moins quinze personnes - scolaires, associations, comités d'entreprises, groupes d'amis... - des navettes gratuites, bus et bateaux, pour leur permettre de se rendre dans les établissements culturels du territoire.

- **39 825 personnes en ont bénéficié** dans le cadre des spectacles et expositions proposés par les équipements culturels de TPM.
- **937 bus ou navettes ont été affrétés.**
- **Budget 2016 : 280 000 €.**

### Le « OùQuiQuand » et les autres supports

Le fichier des médiateurs culturels regroupe environ **8500 adresses postales et 348 adresses mails.** **16 000 « OùQuiQuand »** sont distribués et envoyés tous les deux mois, soit un total de 96 000 magazines

d'information culturelle des équipements de la communauté d'agglomération sur l'année.

L'ensemble des services culture et jeunesse, des bibliothèques/médiathèques, des bureaux information jeunesse, des Offices de Tourisme et des accueils mairies des communes ainsi que les équipements culturels de TPM, reçoivent régulièrement le « OùQuiQuand », les programmes de Châteauvallon, du PôleJeunePublic, de l'Opéra, du Théâtre Liberté, du Conservatoire TPM, les dépliants du PôleJeunePublic et les documents inhérents aux opérations communautaires.

### Mutualisation du Phare TPM

Un rapprochement des services « tourisme » et « médiation culturelle » a été opéré autour du projet de mutualisation du « Phare TPM », afin de proposer une vitrine des actions culturelles menées par l'agglomération.

**21 000 visiteurs renseignés en 2016, contre 18 850 par rapport à 2015.**





## Environnement et cadre de vie Compte administratif 2016

Fonctionnement : 27 517 852 €

Investissement : 2 856 267 €

## » ÉCOLOGIE URBAINE

### Lutte contre la pollution de l'air et le changement climatique

- **Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de TPM** après la réalisation du diagnostic Air-Énergie-Climat (2015). En 2016, formalisation du programme d'actions PCAET (6 ateliers de concertation avec les acteurs du territoire, démarche projet avec les 12 communes de l'agglomération).
- **Gestion Air PACA** : TPM a adhéré pour l'année 2016 à l'association Air PACA, et participe ainsi au suivi de la qualité de l'air de l'agglomération.

### Lutte contre les nuisances sonores

- **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)** : la démarche se poursuit notamment par la mobilisation des communes engagées en vue d'approuver le Plan élaboré en 2012.
- Avis de TPM sollicité par les services de l'État sur le projet **d'arrêté préfectoral de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres des voies ferrées du Var**. Délibération communautaire le 27 juin 2016.
- Avis de TPM sur le Plan de Prévention du bruit réputé favorable depuis le 6 septembre 2016.

## Rapport développement durable

La communauté d'agglomération établit chaque année :

- Le bilan des actions en matière de développement durable conduites en interne.
- Le bilan des actions en matière de développement durable conduites à l'échelle du territoire.

Le rapport développement durable 2016 est en ligne sur le site Internet de l'agglomération.

## » LE SENTIER DU LITTORAL

Montant total des études et travaux en 2016  
(section investissement) : 1 655 277 € (hors masse salariale).

### Études

**Études préalables aux travaux, naturalistes, topographiques : (112 031 € TTC) :**

- Six-Fours-les-Plages (Port Méditerranée - Le Brusç)
- La Seyne-sur-Mer (Mar Vivo - Fabrègas, Massif de Sicié)
- Toulon (Mourillon - Cap Brun, Port St-Louis - Tour Royale)
- Saint-Mandrier-sur-Mer (Cimetière - Centre-ville et Coudoulière - Cavalas)
- Hyères (Port du Niel)

**Missions de contrôle et relance de marchés pour l'ensemble de l'équipement (4200 € TTC) :**

- Mission de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement du marché de travaux acrobatiques et de mise en sécurité des parois rocheuses.
- Suivi géologique annuel (7740 € TTC) : Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier-sur-Mer, Toulon, Hyères.
- Diagnostic solidité passerelle (11 288 € TTC) : Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier-sur-Mer, Toulon, Le Pradet, Hyères.
- Travaux (1 520 018 € TTC).

## Travaux

**Travaux de mise en sécurité (protections grillagées, entretien courant) :**

- Six-Fours-les-Plages (Port Méditerranée - Le Brusç)
- Toulon (Mourillon - Cap Brun ; Anse Méjean, Port St-Louis - Tour Royale)
- Le Pradet (Plage des Bonnettes)
- La Seyne-sur-Mer (Mar Vivo - Fabrègas ; poste photoélectrique de Fabrègas)
- Saint-Mandrier-sur-Mer (Coudoulière - Cavalas)
- Hyères (port du Niel - Tour Fondue)

**Travaux de réhabilitation (requalification générale, ouvertures de tronçons,...) :**

- Le Pradet (Plage des Bonnettes - Plage de Monaco, l'Oursinado - Mine de Cap Garonne)
- Hyères (Port de la Madrague - Pointe des Chevaliers)
- Toulon (Mourillon - Cap Brun, Port St-Louis - Tour Royale)
- Saint-Mandrier-sur-Mer (St-Elme - St-Asile)
- Six-Fours-les-Plages (La Lèque)
- La Seyne-sur-Mer (Plage de la Vernette - plage de Fabrègas)

**Gestion, surveillance, information, valorisation et communication**





## » VALORISATION DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

### Sur l'ensemble des massifs

**Dispositif de surveillance mutualisé**  
(13 788 € hors masse salariale).

De 2003 à 2016, 10 gardes d'espaces naturels ont été missionnés sur les espaces naturels de TPM : 4 agents sur le sentier du littoral, 2 sur le massif de la Colle Noire au Pradet, 2 sur le massif de Cap Sicié à La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages, 2 sur le mont Faron et La Ripelle à Toulon.

Les équipes exercent la surveillance des peuplements, l'entretien courant, exécutent les préconisations du document de planification du site et assurent l'information des usagers.

En 2016 une réflexion sur l'harmonisation des rythmes de travail a été menée afin d'assurer une présence sur les espaces naturels et le sentier du littoral en semaine, en week-end et les jours fériés. Ce travail s'accompagne d'une montée en polyvalence des agents, qui sont susceptibles d'intervenir sur l'un des massifs ou le sentier selon les nécessités de service. Des formations de garde particulier leur seront proposées afin d'engager une démarche d'assermentation auprès du TGI (Tribunal de Grande Instance) de Toulon.

### Convention de surveillance

En complément des équipes en régie et pour faire face à l'importante fréquentation des massifs tout au long de l'année, **une convention d'un an a été mise en place avec l'Office National des Forêts**. Cette surveillance intervient en 2016 lors de certaines manifestations, et les week-ends (surveillance, information, sensibilisation).

## Massif du Faron

Commune de Toulon

Montant total des études et travaux en 2016 : 353 399 € (dont 306 505 € en investissement et 46 894 € en fonctionnement).

### Travaux

49 451 € TTC (46 894 € TTC en fonctionnement et 2557 € TTC en investissement).

- **Suivi du peuplement forestier** (abattage, démontage, élagage), **entretien et restauration du bâti** (nettoyage de graffitis, serrurerie, évacuation de dépôts sauvages de déchets et encombrants, électricité), **propreté et accueil du public** (barrières, poteaux, clôtures, requalification paysagère du théâtre de verdure, entretien du mobilier, dépollution de sites et évacuation de déchets et d'encombrants).
- **Travaux d'entretien** (débroussaillage, abattages, entretien du patrimoine bâti/restanques, génie civil) réalisés dans le cadre des marchés d'insertion professionnelle.



### Gestion

- **Partenariats et concertation** au sein du comité technique du Faron, avec la commune de Toulon, l'Office National des Forêts (ONF) pour le futur Plan d'Aménagement Forestier, et les partenaires institutionnels pour les travaux forestiers en site classé.



- **Surveillance, information des usagers et entretien du massif par les patrouilleurs verts.**
- **Aménagement du patrimoine bâti militaire pour les chauves-souris** : après des inventaires menés dans le cadre du réseau Natura 2000, certaines casemates ont été aménagées pour les rendre accessibles aux chauves-souris, suivi de l'efficacité du dispositif.
- **Suivi scientifique** : participation au réseau Perdrix rouge mis en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Réalisation d'écoutes printanières en mars 2016 afin de dénombrer et de localiser les couples présents sur le site.
- **Réflexion TPM/REDIF sur le renouvellement de la signalétique.**
- **Mise en place de la démarche de rationalisation de la collecte des déchets** (élimination des corbeilles à papier, dossiers réglementaires pour la mise en place des abris poubelles...).



## Mise en sécurité et confortement des parois rocheuses (investissement : 303 948 € TTC).

Suivi et exploitation des données, mise en place des dispositifs de surveillance géologique contre les chutes de blocs, suivi environnemental de la pose du dispositif en site classé et Natura 2000, pose des panneaux d'affichage, astreinte du géotechnicien.

En 2016 : suivi en continu des mesures des dispositifs de surveillance géologique en place, astreinte d'un géotechnicien avec déplacement si alerte (3 sorties sur site de géotechnicien suite à alerte en 2016).

- **Travaux d'urgence** dans le cadre de l'astreinte 7j/7j et 24h/24h.  
Pas de nécessité de recourt à l'entreprise requis pour travaux d'urgence en 2016.
- **Études portant sur les travaux pérennes de confortement et de mise en sécurité contre les chutes de blocs et terrains instables.**  
Finalisation des études projet pour l'ensemble des sites nécessitant des parades contre les chutes de blocs rocheux.
- Études-diagnostic et avant-projet pour **travaux de sécurisation préalable des canalisations d'alimentation d'eau potable** situées dans le secteur des « Moniques ».
- **Finalisation des études d'évaluation des incidences Natura 2000**, achèvement des études des impacts globaux de l'opération et des études paysagères.

## Manifestations

- **Opérations de sensibilisation environnementale auprès des scolaires** (« Promenons-nous dans les Bois », démarches individuelles).

## Domaine de La Ripelle Communes du Revest-les-Eaux et de La Valette-du-Var

Montant total des études et travaux en 2016 : 47 140 € (hors masse salariale).

### Travaux

47 140 € TTC dont 39 850 € TTC en fonctionnement et 7290 € TTC en investissement.

- **Pose de clôtures simples** pour préserver l'olivieraie et canaliser la fréquentation.
- **Travaux d'entretien** de l'olivieraie et de remontage des restanques dans le cadre des marchés d'insertion professionnelle.

### Gestion

- **Suivi des populations de chauves-souris** dans le cadre du réseau Natura 2000.
- Élaboration d'un projet de valorisation du domaine par la **création d'itinéraires de randonnée et de sensibilisation environnementale et patrimoniale** (partenariat avec le BTS GPN lycée agricole Aix Valabre à Gardanne).
- Démarches pour la **mise en place d'une servitude pour l'enfouissement de conduites d'eau** avec le Département et un riverain.



## La Colle Noire

Communes de Carqueiranne et du Pradet

Montant total de la gestion, études, travaux en 2016 : 165 740 € dont 21 996 € financés par le Conservatoire du littoral et 29 836 € financés par la commune du Pradet (DFCI), hors masse salariale.

111 434 € en fonctionnement et 54 306 € en investissement.

### Travaux

- **Travaux sylvicoles, suivi et amélioration du peuplement forestier** (abattages, élagages, débroussaillage paysager, dépressage).
- **Entretien et restauration du bâti** : réfection de la toiture du rucher, travaux de réfection du préau (toiture, façades et charpentes), travaux raccordement eau et électricité (local technique et rucher), travaux de valorisation de la façade du local technique ainsi que des murets et escaliers attenants.
- **Travaux de maintenance des limites du domaine** du Conservatoire du littoral (débroussaillage de layons périmétraux et marquage à la peinture).
- **Travaux de maîtrise hydraulique** : travaux d'enrochement pour consolidation de berge, création de revers d'eau en pierres maçonnées, curage et réfection des avaloirs/ouvrages hydrauliques maçonnés, nettoyage et curage des fossés pluviaux, reprise de radiers et revers d'eau.
- **Réfection des aires naturelles de stationnement** : création d'un muret en bois en pied de talus, réfection de glissières de sécurité.
- **Propreté et accueil du public** : création de fascines, création et entretien du balisage des sentiers, réparation ou pose de mobilier de site, réfection des stations d'information, création et réfection de murets de pierres sur le sentier découverte Jean François Jubé, amélioration de l'accessibilité des sentiers par technique de comblement



des ornières, nettoyage de site et ramassage/ évacuation des dépôts sauvages (déchets verts et encombrants).

- **Travaux de débroussaillage des pistes** Défense de la Forêt Contre les Incendies (compétence commune du Pradet).

### Gestion

- **Partenariats et concertation** : animation du comité partenarial de gestion de la Colle Noire (bilan et amendements du plan de gestion).
- **Travaux forestiers, réhabilitation du petit patrimoine bâti, travaux d'entretien** dans le cadre de marchés d'insertion, tout au long de l'année.
- **Suivi scientifique/écologique** : participation au réseau Perdrix rouge mis en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Suivi et création d'un abri pour le lézard ocellé (espèce protégée). Contrôle des espèces invasives (acacias, freesias, iris, herbe de la pampa, yuccas, aloe vera, agaves, sénécions, etc...), ouverture des milieux (pelouses à orchidées).
- **Information, accueil du public et prévention** (écogardes assermentés garde particulier du Conservatoire).
- **Communication** : dépliants sur les balades de la Colle Noire et plan/informations du site.
- **Activité du rucher de loisir à la Mine** (sensibilisation à l'environnement et au métier de l'apiculture).
- **Activités cynégétiques** (6 battues aux sangliers non administratives, 20 sangliers abattus). Environ 50 chasseurs membres de la société de chasse conventionnée sur le site.
- **Entretien des équipements de Défense de la Forêt Contre les Incendies** (compétence commune du Pradet).

### Manifestations et animation

- **Organisation de visites du site** pour les scolaires et centres de loisirs (Toulon, Solliès-Pont, Le Pradet, Cuers,...) et associations (UTS, amicale laïque, CCFF Le Pradet) et Conseil scientifique de Port-Cros.
- **Manifestations sportives** : courses de la montée de la Gavaresse au profit des Virades de l'espoir et Ecotransbleue/2 collines.
- **Formation des sapeurs-pompiers** (Toulon, La Garde, La Seyne-sur-Mer) sur le site.
- **Rucher pédagogique** : 45 personnes formées à l'apiculture « amateur » et 32 personnes en cours avancés.

### Massif du Cap Sicié

#### Communes de Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer

**Montant total des études et travaux en 2016 : 75 699 € (en fonctionnement, hors masse salariale).**

### Travaux

- **Suivi du peuplement forestier** : abattage d'arbres dangereux, élagages (28 278 €).
- **Propreté et accueil du public** : enlèvement des dépôts sauvages et déchets, entretien du mobilier.
- **Travaux de génie civil** (marché URBAVAR) : entretien du pluvial et mise en défense sur le parcours du CRAPA (17 066 €).
- **Travaux d'entretien** (marché insertion professionnelle) : débroussaillage, génie civil, entretien d'ouvrages, mise en valeur du CRAPA (Circuit Sportif Aménagé de Plein Air) des sentiers de Belle Pierre et du Soleil Couchant (30 000 €).
- **Projet tuteuré pour la remise en valeur du sentier botanique de Francillon et remise en état de l'existant** (355 €).
- **Surveillance, information des usagers et entretien du massif.**

### Gestion

- **Partenariats et concertation** avec les communes de Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer, l'ONF (Office National des Forêts) pour notamment finaliser et valider le futur réseau de sentiers pour les usagers du massif.
- **Accompagnement des acteurs locaux réalisé pour aider la préparation de manifestations** (associations culturelles et sportives, services municipaux, fédérations sportives...).
- **Communication** : flyers d'information sur les populations de sangliers, dépliants sur les balades du Cap Sicié.

### Les Salins

#### Commune d'Hyères

**Montant total 2016 (gestion, travaux de gestion, opération de valorisation, études et suivi) : 370 084 €.**

### Travaux

Les principaux travaux ont consisté à la sécurisation et au gros entretien des infrastructures hydrauliques (digues, canaux, pompage dont le rouet de Saint-Nicolas aux Vieux Salins) nécessaires aux mises en eau en faveur de la flore et de la faune aquatique. Sur les bâtiments, des travaux sécuritaires ont été menés sur le hangar de la mouture avec la consolidation des charpentes et l'équipement d'une ligne téléphonique (travaux mis en œuvre pour l'accueil des défilés du Festival International de la Mode et de la Photographie d'Hyères organisés par la villa Noailles).

### Études et suivis

- **Bilan** de la mise en œuvre du plan de gestion 2005/2015 et **participation** à la rédaction du cahier des charges pour l'étude de définition du plan de gestion multi-sites hyérois du Conservatoire du littoral.



- **Enquête de perception sociale du front de mer** des Vieux Salins dans le cadre d'un projet tutoré 2015/2016 avec le DUT Génie biologique de l'IUT de Toulon/La Garde.
- **Suivi ornithologique confié à la LPO PACA** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) (TPM : 16 000 € et 15 900 € de participation en sus de la LPO PACA).
- **Suivi des mises en eau et de la qualité du milieu aquatique.**

## Gestion technique et naturaliste

- **Gestion hydraulique** : les mises en eau quotidiennes sont réalisées en faveur de la biodiversité et des paysages aquatiques selon les préconisations du plan de gestion (circulation permanente à partir des alimentations en eau de mer, niveau d'eau, assecs temporaires, etc.). Ceci nécessite l'entretien des installations de pompage, des digues et des martelières et le débroussaillage ou le curage des canaux.
- **Gestion naturaliste**, avec la participation d'une association d'insertion, de la LPO PACA et du Parc

national de Port-Cros. Elle consiste en l'entretien du couvert végétal à des fins naturalistes (orchidées notamment) sécuritaires ou paysagères (dont la pinède des Vieux Salins), des îlots de nidification ou encore des canaux de ceinture des sites. Elle inclut également les opérations de lutte contre le risque d'intrusion marine avec l'entretien des digues périphériques à l'ouest du Salin des Pesquiers et sur le front de mer des Vieux Salins (implantation de ganivelles).

Concernant la reproduction des oiseaux, le résultat 2016 est très mitigé. Très peu de nidifications ont été observées sur les Vieux Salins. Sur le Salin des Pesquiers, malgré une attractivité pour les couples nicheurs de laro-limicoles confortée d'année en année, les bilans d'envols deviennent préoccupants avec des nichées qui souffrent fortement de la prédation terrestre et aérienne. En réponse, l'équipe a été formée et certifiée pour procéder à la limitation des populations de renards sur le site. La campagne de piégeage a été initiée en septembre.



## Accueil du public

- **20 030 personnes ont été reçues sur les Salins d'Hyères en 2016**, toutes opérations confondues dont l'accueil à l'Espace Nature, les visites guidées naturalistes ou patrimoniales (ces dernières sont organisées par l'Office du Tourisme d'Hyères) et nos activités en régie.
- **Les activités conduites en régie couvrent l'accueil de groupes** (classes des écoles primaires aux formations de l'enseignement supérieur et associations), **la participation à des opérations extérieures** (Fête de la mer de La Capte et Camarg'Hyères aux Vieux Salins) **et l'accueil de manifestations dans les Salins.**
- C'est également en régie que sont organisés les **week-ends évènementiels**, avec en 2016 la tenue des Journées Européennes du Patrimoine, de même que les randonnées découvertes à l'occasion de la journée mondiale des zones humides et de la Saint-Nicolas.
- **Accueil de manifestations culturelles** (défilés du Festival International de Mode et de Photographie/villa Noailles), sportives (Triathlon de Hyères, journée de la marche nordique), de loisirs (semaine de la randonnée varoise, opération « Bienvenue chez vous ») ou naturaliste (« Nuit de la Chouette »).
- **Accueil ou participation à des journées techniques** : rencontre régionale annuelle des gardes et des personnels des gestionnaires, premières rencontres « Les zones humides du Conservatoire du littoral » avec l'Agence de l'eau, réception de l'Agence du Littoral du Monténégro avec la Délégation Internationale du Conservatoire du littoral.

## Participation diverses

**Le site des Salins d'Hyères est associé à des démarches plus globales** que sont l'Opération Grand Site « Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères », le Contrat de baie des Îles d'Or ainsi que le projet académique transfrontalier « Les chemins du sel ».



## Lutte contre la chenille processionnaire du pin

Montant total des études et travaux en 2016 : 8921 €.

- **Traitement au Bacillus** (pesticide biologique) des zones bordant le sentier du littoral en janvier sur le massif de la Colle noire (2932 €).
- **Édition de panneaux de communication** (2592 €).
- **La veille et le suivi des populations** ont été effectués tout au long de l'année, notamment avec des actions manuelles d'échenillage.
- **Acquisition de pièces détachées et renouvellement de diffuseurs à phéromones** pour la lutte contre la chenille processionnaire du pin par piégeage des papillons (3397 €).
- **Mise en place de plus de 500 pièges** à phéromones sur les sites gérés par le service Environnement (Vieux Salins, massifs de la Colle noire, du Faron et du Cap Sicié).
- **Recensement des besoins** des communes en cours, afin d'étoffer les moyens de lutte alternatifs sur l'ensemble du territoire de TPM pour le futur marché en groupement de commandes.
- **Partenariat avec l'INRA** (Institut National de la Recherche Agronomique) pour une analyse du dispositif mis en place par TPM, pour obtenir des éléments de communication et les dernières avancées en termes de moyens de lutte alternatifs contre la chenille processionnaire du pin.

## » LE DISPOSITIF NATURA 2000

### Site « Mont Caume, Mont Faron, Forêt Domaniale des Morières »

Communes d'Ollioules, Toulon, Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, La Garde, Évenos, Signes, Méounes, Belgentier, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, La Farlède

### Site « Falaises du Mont Caume »

Le Revest-les-Eaux

Le comité de pilotage du 5 juillet a validé la poursuite de l'animation du dispositif Natura 2000 par la communauté d'agglomération TPM. Les conventions cadre et financière ont été validées en décembre pour une nouvelle période de trois années.

- **Participation au dispositif de science participative** du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris : VigieChiro.
- **Intégration au réseau national « Loup-Lynx »** piloté par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.
- **Poursuite du suivi de la femelle d'aigle de Bonelli** équipée d'une balise GPS afin de définir au mieux son domaine vital.
- **Encadrement et suivi des actions de gestion forestière** sur les massifs toulonnais (mont Faron, massif du Croupatier).
- **Assistance auprès des porteurs de projets** pour la réalisation des études d'évaluation des incidences Natura 2000.
- **Participation à la vie départementale du réseau et intervention ciblée** sur les sites Natura 2000 « Salins d'Hyères et des Pesquiers » et « Rade d'Hyères ».

### Site « Cap Sicié - Six-Fours »

Communes de La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages

- Convention terminée en décembre 2015.

Le dossier de demande de solde a été déposé en janvier 2016.

L'ensemble des subventions obtenues par TPM pour la première période d'animation s'élève à 64 850 euros.

Cette convention financière a également permis de financer 31 409 euros de travaux dans le massif, notamment pour l'ouverture de milieux.

- Réunion de cadrage préalable à l'animation 2016 pour préparer la future convention.
- Veille sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 et aide aux porteurs de projet.

### Site « Embiez - Cap Sicié »

Commune de Six-Fours-les-Plages

Le Document d'Objectifs (DOCOB) a été validé par le comité de pilotage du site le 19 juin 2015 et approuvé par arrêté inter-préfectoral le 8 avril 2016.

#### Animation du site :

**Dépôt de candidature** auprès du Préfet du Var et du Préfet maritime de Méditerranée pour assurer la future animation du site, en sollicitant également le soutien technique renforcé de l'Agence des Aires Marines Protégées, intégrée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, à l'Agence Française pour la Biodiversité.

#### Suivi des démarches en lien avec Natura 2000 en mer Embiez - Cap Sicié :

Participation à la rencontre annuelle du forum des gestionnaires d'aires marines protégées (Saint-Martin, octobre 2016).



## » LES CONTRATS DE BAIE

Montant total fonctionnement : 119 262 € TTC.

Montant total investissement : 71 424 € TTC.

### La valorisation du territoire dans le cadre des Contrats de baie :

- **Partenaire d'un programme européen et méditerranéen** dénommé MEDSEATIES animé par l'AVITEM et consacré à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (rencontre finale des partenaires originaires de Jordanie, Liban, Grèce, Italie et France) les 22 et 23 mars à Marseille.
- **Participation au Programme d'Aménagement Côtier du Var (PAC VAR)**, Protocole de gestion intégrée des Zones Côtières piloté par le Programme des Nations Unies Pour l'Environnement (PNUE).
- **Participation à l'élaboration de la SLGRI** - Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (arrêté préfectoral du 21 décembre).
- **Participation des Contrats de baie** à l'élaboration du Contrat de l'Aire Toulonnaise pour les Milieux Aquatiques (CATMA) et à la préparation de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

## Contrat de baie de la rade de Toulon et son bassin versant

### Études et prestations :

- **Qualité des eaux de baignade** : mise en place d'un marché d'analyses mutualisé avec un lot d'analyses microbiologiques géré par le service Environnement et un lot d'analyses physico-chimiques géré par le service assainissement. Marché d'un an renouvelable 3 fois, mobilisable toute l'année, sur tout le territoire de TPM et accessible directement aux communes sur leur propre budget. Dépenses TPM en 2016 pour le lot microbiologique : montant 118 868 € TTC.
- **Étude de la potentialité écologique de deux fleuves côtiers** : le Las et l'Eygoutier : production du rapport de phase I et réalisation des investigations de terrain phase II : montant 22 644 € TTC.
- **Mission d'élaboration d'un protocole de dragage** : prolongation de la mission de 6 mois. Montant 9600 € TTC.
- **Étude pour la protection contre les pollutions d'aires d'alimentation des captages** (La Foux-Le Pradet, Fonquebale-La Garde, Les Arquets-La Crau, Golf Hôtel et Père Eternel-Hyères) : diagnostic des pressions et propositions d'actions - prestataire Hydriad/Alliance Environnement. Montant 39 180 € TTC.

- **Participation à la journée « Fonds propres » dans l'anse du fer à cheval** (Toulon) organisée par les services de l'État le 18 mai. Montant 394 € TTC.

### Gestion

- **Pilotage général de la procédure de suivi du 2<sup>ème</sup> Contrat de baie de la rade de Toulon** : réunion annuelle du Comité de baie de la rade de Toulon le 28 janvier et réunion du Comité technique et financier le 28 juin.
- **Animation du Conseil Scientifique des Contrats de baie** (4 réunions plénières).
- **Animations et suivi d'actions** auprès des maîtres d'ouvrages du contrat de baie.
- **Démarche CERTYPHYTO et ZÉROPHYTO** : mise en place d'une réunion de démarrage de la phase II le 17 octobre, notamment afin de réaliser les plans de désherbage pour des sites pilotes dans chaque commune du Contrat de baie de la rade de Toulon n°2.
- **Sécurité sanitaire de la baignade** : participation aux audits de certification des systèmes de gestion de la qualité des eaux de baignade des communes d'Hyères et de Saint-Mandrier-sur-Mer les 3 et 4 juillet. Organisation des réunions de démarrage et de fin de saison du suivi de la sécurité sanitaire de la baignade.







- **Baie du Lazaret** : poursuite de l'animation et de la coordination de la recherche des sources de pollution entre les différents partenaires (communes, professionnels, services de l'État). Participation et/ou animation de 4 réunions multi partenariales et à des investigations de terrain.

### Contrat de baie des Îles d'Or Communes de La Crau et Hyères

- **Animation des différentes instances du Contrat de baie** (2 réunions du comité technique et financier, 2 réunions du Comité de baie, 4 réunions plénières, 2 réunions de groupes de travail du Conseil Scientifique des Contrats de baie).
- **Finalisation de l'avant-projet de Contrat et audition devant le Comité de bassin Rhône Méditerranée le 17 juin** (agrément favorable).
- **Préparation du dossier définitif du Contrat de baie** :
  - Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la finalisation des fiches-actions,
  - Échanges avec les partenaires financiers pour élaborer les plans de financement des actions,
  - Finalisation de l'évaluation prévisionnelle réalisée par le Conseil scientifique.
- **Présentation du Contrat de baie** des Îles d'Or à divers acteurs du territoire (exemple : Commission Locale de l'eau du SAGE Gapeau) **et participation à différentes opérations** (Journée Environnement sur le site militaire de l'île du Levant).

- **Animation et suivi de l'avancement des démarches** en lien avec le contrat de baie, dans le cadre d'un groupe de travail local des acteurs du territoire impliqués dans la Gestion Intégrée de Zones Côtières (GIZC): la charte du Parc national de Port-Cros, le SAGE du Gapeau, Natura 2000, le volet littoral et maritime du SCoT Provence Méditerranée et l'Opération Grand Site « Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères ».

### » ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Réalisation des actions pédagogiques « La Rade m'a dit... »** année scolaire 2015-2016 (70 classes).
- **Réalisation des actions pédagogiques « Provenons-nous dans les bois »** année scolaire 2015-2016 (30 classes).
- **Destination Nature** : transport des scolaires en bus sur les sites naturels remarquables gérés par TPM : Salins d'Hyères, Colle Noire, Mont Faron, et Cap Sicié. En 2016, 41 classes ont été transportées.

### » SOUTIEN AUX STRUCTURES ASSOCIATIVES DU TERRITOIRE ŒUVRANT POUR L'ENVIRONNEMENT

**Total en fonctionnement de : 35 094 €.**

Cinq associations proposant des projets en lien avec la compétence environnement de TPM ont été subventionnées, pour un montant total de 9070 € : Mer Nature, Planète Sciences Méditerranée, Déclit Bleu Méditerranée, Naturoscope.

### Les projets suivants ont également été soutenus :

- **Groupe d'étude du Mérou (GEM)** : Participation à l'organisation des 30 ans du GEM -subvention de 2000 €.
- **Chambre d'Agriculture du Var** : soutien au projet sur les pratiques agricoles et qualité des eaux sur la basse vallée du Gapeau et le bassin versant de l'Eygoutier subvention de 12 524,80 €.
- **INSAVALOR/PROVADEMSE** : participation au projet de recherche et développement « SEDIRECYCLING » consacré à la gestion des sédiments portuaires méditerranéens riches en fibre de posidonies - subvention de 11 500 € au titre de la compétence environnement (soit 21 500 € au total avec les 10 000 € pris en charge au titre du développement économique).



ZAE la Millonne

## Voirie communautaire Compte administratif 2016

Fonctionnement : 2 255 914 €

Investissement : 1 500 569 €

### 3 volets d'intervention

TPM mène, au titre de sa compétence sur la voirie d'intérêt communautaire, des travaux de trois types :

- **Les travaux de voirie** portent sur l'entretien et la réfection des couches superficielles des voies et trottoirs, la reprise des bordures, la maintenance ou la création de la signalisation horizontale et verticale, ainsi que celle des mobiliers urbains et certains travaux annexes.
- **Les travaux d'éclairage public** concernent le maintien en fonction de tous les points lumineux et leur remplacement en cas de dégradation.
- **Les travaux concernant les espaces verts** consistent en un entretien constant de ces espaces, la maintenance des réseaux d'arrosage ainsi que l'élagage des arbres d'ornement ou d'alignement, leur traitement phytosanitaire si nécessaire, l'abattage et le remplacement ainsi que les travaux de débroussaillage relatifs aux risques d'incendie.

## » DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

### Études

- **La Seyne-sur-Mer** : études de maîtrise d'œuvre et dossier de consultation des entreprises en cours pour la voie nord du quartier Berthe.
- **La Seyne-sur-Mer** : bassin de rétention ZAE Jean Monnet sud, mise au point du projet et procédure environnementale.
- **Six-Fours-les-Plages** : étude d'impact et avant-projet en cours dans la ZAE Prébois.
- **Six-Fours-les-Plages** : livraison des travaux pour la ZAE la Millonne parking BMTI.
- **La Crau** : consultation des entreprises pour les travaux de création de la zone horticole de la Bastidette.
- **Hyères** : lancement des études de requalification de la voirie dans la ZAE du Palyvestre.
- **Toulon** : consultation des entreprises pour la réalisation des voiries de desserte intérieure de la ZAE Sainte-Musse.

### Travaux

- **La Valette-du-Var** : livraison de la piétonisation de l'avenue de l'Université au droit du projet Avenue 83.
- **La Valette-du-Var** : lancement des travaux du barreau Transfix/Décathlon.
- **La Seyne-sur-Mer** : réfection de l'enrobé de l'avenue Robert Brun (ZAE Camp Laurent).
- **Le Pradet** : fin des raccordements et giratoire dans la ZAE La Bayette.

## » VOIRIES

### Études

- **Toulon** : études pour la réfection de l'avenue des Armaris et du quai de la Rivière Neuve ; études et consultation pour la réfection partielle de la corniche Escartefigue et pour la démolition des anciens bâtiments de l'hôpital Font-Pré.
- **La Garde** : études hydrauliques et consultation pour les travaux du barreau Transfix ; études sur le chemin de La Foux.
- **La Seyne-sur-Mer** : début des études pour le pôle d'échanges de la gare.

### Travaux

- **Toulon** : lancement des travaux par phase sur les voiries Font Pré ; livraison de la réfection du boulevard Cunéo ; livraison de la réfection du trottoir de l'avenue des Tirailleurs Sénégalais ; livraison de la requalification de la partie est de l'avenue du XV<sup>ème</sup> Corps ; réalisation des travaux relatifs au Programme de Renovation Urbaine (PRU) du Centre ancien : requalification des rues Astour, Pyat et Baudin ; création de la place de l'Université ; aménagement de la place Raspail ; livraison de la réfection de l'avenue Infanterie de Marine ; lancement des travaux d'élargissement de la traverse de la Miséricorde ; réaménagement du parvis Mayol.
- **Toulon et La Valette-du-Var** : travaux de réfection des murs du chemin des terres rouges.



Complexe sportif Léo Lagrange

## Sport : Compte administratif 2016

Fonctionnement : 6 153 631 €

Investissement : 609 841 €

## » SOUTIEN À LA FORMATION ET AUX ATHLÈTES

- Soutien à la formation des associations et des clubs sportifs : 72 dossiers traités, 19 712 € attribués.
- Aides aux athlètes de haut niveau en sport individuel catégories élite et espoir : 35 athlètes soutenus, 14 000 € attribués.

## » ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

### Complexe sportif Léo Lagrange à Toulon



#### Fréquentation annuelle :

- 200 000 personnes/an en moyenne.

#### Fréquentation hebdomadaire :

- 1700 sportifs en journée.
- 1800 sportifs en soirée.
- 1000 à 1500 personnes le week-end.

#### Type d'utilisateurs :

- 30 associations,

- 3 collèges, 7 lycées, plusieurs écoles élémentaires, Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), centres sociaux.

#### Acquisition de matériel :

- Achat de matériel d'athlétisme et travaux de mise en conformité pour l'homologation du stade pour un montant total de 15 300 €.

#### Organisation de manifestations sportives :

- Toute la saison, matchs des équipes jeunes du RCT (rugby), des Canonnières (football américain), de Toulon Hôpital (football) et de Sporting Treiziste (rugby à XIII).
- 27 et 28 février : tournoi de rugby national de la ville de Toulon catégorie U14 organisé par le RCT.
- 23 mars : match de rugby féminin France-Angleterre Marine.
- 2 avril : festival de foot départemental catégorie U13 organisé par le district du Var.
- 8 avril : olympiades ALSH de la ville de Toulon.
- 23 avril : manifestation étudiante « The Challenger » organisée par l'école d'ingénieur ISEN (sport et animations).
- 29 et 30 avril : TPM Seven U, tournoi de rugby universitaire à VII.
- 5 mai : mission d'Intérêt Général (MIG) Toulon St-Cyr Var HandBall (TSCVHB). Tournoi de hand sur herbe avec les ALSH.
- 18, 19, 26 et 27 mai : Festival International Espoirs de football. 10 nations sont représentées (Angleterre, Bulgarie, France, Guinée, Japon, Mali, Mexique, Paraguay, Portugal, République Tchèque). Présence de 110 superviseurs des plus grands clubs européens, 30 journalistes par match, 33 heures de direct télévisé diffusées par « Beln Sport » vers l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Afrique. 300 à 600 spectateurs par match.
- 19 juin : finales de coupe du Var de football féminin.
- 10 juillet : compétition interrégionale d'athlétisme benjamins/minimes organisée par le Toulon Étudiant Club.

- 14 juillet : tir à l'arc - championnat de ligue à 70 m.
- 29 et 30 octobre : championnat de France de Touch Rugby.
- 24 novembre : tournoi de football régional des centres de formations des apprentis.
- 17 décembre : tournoi de rugby à toucher organisé par l'UFOLEP (L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique).

### Vélodrome d'Hyères

#### Fréquentation (moyenne hebdomadaire) :

- Piste : 25h (scolaires : 10h, associations : 15h).
- Salle de musculation : 23h (scolaires : 15h, associations : 8h).
- Salle polyvalente : 48h (associations).



#### Types d'utilisateurs :

- 13 associations.
- Clubs régionaux, équipes étrangères, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, particuliers, classes primaires, collèges, lycées et ALSH.

#### Nombre de pratiquants (moyenne hebdomadaire) :

- 700 personnes.
- Stage équipe étrangère : 50 personnes par semaine ; 400 personnes sur la période juin-juillet.
- Salle de boxe : 40 personnes par semaine.



Base Nature et Sport du Vallon du Soleil

### Organisation de manifestations sportives :

- Du 11 avril au 15 avril : organisation des journées sportives du vélodrome avec les ALSH.
- 18 mars et 20 mai : journées « tous à vélo », organisées par la ville de Toulon.
- Les 6 février, 5 mars, 15 et 23 avril, 5 et 16 mai, 7 juin et 8 juillet : courses cyclistes interrégionales.
- Du 6 au 10 juillet : championnat de France de l'Avenir organisé par le Vélo Sport Hyérois avec plus de 300 compétiteurs et jusqu'à 700 spectateurs présents.



### Base Nature et Sport du Vallon du Soleil à La Crau

#### Fréquentation moyenne hebdomadaire :

- Terrain synthétique 1 : 31h.
- Terrain synthétique 2 : 28h.
- Terrains multisports : 6h.
- Espace nature : 10h.

#### Types d'utilisateurs :

- 15 associations.
- 3 collèges.
- 125 mises à disposition ponctuelles pour des associations sportives et culturelles, ALSH, établissements scolaires, institutions...

#### Nombre de pratiquants :

- 1130 personnes par semaine.

### Organisation de manifestations (de plus de 500 personnes) :

- 8, 9 et 10 avril : tournoi de l'Entente Pivotte Serinette de Toulon.
- 14 et 15 mai : tournoi de l'ASPTT Toulon des catégories U6 à U15.
- 21 juin : journée olympique.
- 13 septembre : journée du personnel Service Logistique de la Marine de Toulon.
- 25 septembre : tournoi de l'USAM (Union Sportive des Anciens du Mont Duplan) U13 et vétérans.

### Complexe Sportif de l'Estagnol à La Crau

#### Fréquentation moyenne hebdomadaire :

- Salle de gymnastique : 50h.
- Salle d'honneur : 56h30.
- Salle des arts martiaux : 56h30.
- Salle de musculation : 22h.
- Salle de danse : 57h30.
- Stade : 40h.

### Type d'utilisateurs :

- 31 associations.
- Écoles élémentaires, collège.
- Faculté des sciences du sport de l'Université de Toulon (UFR STAPS).

### Nombre de pratiquants :

- 3800 personnes par semaine.

### Organisation de manifestations :

- 25 septembre : tournoi Espenon (handball).
- 1<sup>er</sup> et 2 octobre : tournoi du Président (rugby).
- 16 octobre : tournoi de badminton « Un volant pour Sandrine ».
- 22 octobre : Mission d'Intérêt Général de Toulon Saint-Cyr Var HandBall (MIG TSCVHB).
- 5 et 6 novembre : championnat du Var de judo, catégorie benjamin.
- 20 novembre : championnat régional de karaté.
- 16 décembre : gala de danse Studio Étoile.
- 17 et 18 décembre : compétition de passage technique de judo.





Complexe Sportif de l'Estagnol



- 7 et 8 janvier : championnat interrégional de karaté.
- 7 janvier : comité de rugby.
- 14 et 15 janvier : championnat du Var de judo catégories cadets et séniors.
- 30 et 31 janvier championnat de karaté UNSS (Union Nationale Sportive Scolaire).
- 2 février : journée USEP (Union Sportive de l'Enseignement de Premier degré).
- 5 février : championnat de tir à l'arc.
- 4 et 5 mars : championnat régional de karaté.
- 11 mars : district du Var.
- 8 avril : finales territoriales de rugby.
- 30 avril : championnat régional de karaté.
- 4 mai : journée USEP.
- 14 et 25 mai : comité de rugby.
- 3, 4 et 5 juin : tournoi des fleurs.
- 10 juin : comité M14.
- 17 juin : tournoi de handball.

## » MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (MIG)

### Avec le Rugby Club Toulonnais (RCT)

#### Les entraînements délocalisés :

Les entraînements, ouverts au public, sont suivis d'une séance de dédicaces à destination des enfants en priorité.

6 séances ont ainsi été organisées en 2016 à La Garde, Toulon, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, La Crau et Hyères.



#### Initiation rugby ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) :

Ces stages à destination des enfants de 9-10 ans, encadrés par les formateurs du club (RCT SASP), ont pour objectif de les familiariser à la pratique du rugby et au respect des règles et des valeurs propres à ce sport.

7 cycles ont eu lieu en 2016 le mercredi après-midi avec les ALSH.

#### Projet intergénérationnel :

Dans le cadre des initiations rugby, des résidents d'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) sont venus sur le terrain à la rencontre des jeunes pratiquants afin d'échanger avec eux notamment sur la notion de règles.

#### Journée caritative :

Participation aux actions « Octobre rose » et « Course contre la faim » avec la présence de quelques joueurs sur ces manifestations à but caritatif.

Présence également auprès des étudiants sur le tournoi de rugby TPM7U.

### Avec le Hyères Toulon Var Basket

#### Initiation au basketball avec les ALSH au Palais des sports de Toulon :

- 6 séances en 2016.

### Avec le Toulon Saint-Cyr Var Handball

#### Tournoi de handball :

- Le 5 mai au stade Léo Lagrange pour les enfants des ALSH.
- Le 25 octobre au complexe de l'Estagnol suivi d'un entraînement de l'équipe et d'une séance de dédicaces pour les ALSH.



### Challenge TPM à la mi-temps des matchs de D1 au Palais des Sports

Les jeunes licenciés des clubs de l'agglomération sont conviés au Palais des Sports lors des rencontres à domicile pour effectuer des petits matchs à la mi-temps.

Des groupes d'étudiants sont également invités en tribune lors de ces rencontres.



## Enseignement supérieur et recherche Compte administratif 2016

Fonctionnement : 937 586 €

Investissement : 2 459 901 €

L'action de TPM en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche se déploie en quatre volets :

- **TPM apporte des aides conséquentes aux établissements locaux** tels que l'Université ou les écoles d'ingénieurs.
- **TPM déploie une politique active de soutien à la vie étudiante**, par sa participation financière et sa présence lors d'événements organisés par les associations et fédérations d'étudiants.
- Grâce à une large concertation entamée dès 2009 avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'agglomération, **TPM accompagne la définition de lignes d'actions cohérentes**, permettant à la fois d'orienter les politiques communautaires de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, et de guider les établissements dans leurs projets et stratégies.
- **Enfin, le service est impliqué dans la future opération de la reconversion du site de Chalucet pour laquelle TPM assure la maîtrise d'ouvrage des opérations suivantes :**
  - La réalisation d'un immeuble abritant l'École Supérieure d'Art et de Design TPM (ESADTPM).
  - La réalisation d'une pépinière d'entreprises numériques (Digital Center).
  - La réalisation de voies de desserte de la zone de circulation interne au projet (automobiles et piétons) et l'aménagement des abords des immeubles réalisés.

## » FINANCEMENTS

- **Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (fonctionnement et investissement) :**
  - ISEN : 130 000 € (fonctionnement) et 100 000 € (investissement).
  - SUPMÉCA : 21 400 € (fonctionnement).
  - Université de Toulon :
    - Volet recherche : 73 280 € (fonctionnement) et 38 960 € (investissement).
    - Volet vie étudiante et pédagogie : 15 100 € (fonctionnement) et 105 629 € (investissement) dont 61 600 € pour l'École d'Ingénieurs SEATECH.
  - KEDGE BUSINESS SCHOOL : 400 000 € (fonctionnement).



## » ACCOMPAGNEMENTS

- **Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur** (présence aux conseils d'administration, suivi des projets,...).
- **Schéma Directeur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** : animation et coordination des actions à mettre en place en lien avec TVT INNOVATION (Toulon Var Technologies) et les établissements d'enseignement supérieur et recherche (fonctionnement : 80 000 €).
- **Volet vie étudiante** : aide à l'organisation de manifestations d'étudiants notamment par des expositions de photos dans les trois bibliothèques de l'Université (La Garde, Porte d'Italie, et Faculté de Droit).
- **Création du TPM SEVEN U** : tournoi universitaire de rugby à VII (10 équipes du territoire).
- **Bourse aux projets étudiants** : 10 projets pour 600 € chacun au profit d'associations d'étudiants du territoire pour le développement de leurs projets afin de concourir à l'animation de la vie étudiante et promouvoir l'enseignement supérieur et la recherche sur l'agglomération.
- **Concertations avec les établissements d'enseignement supérieur** pour le développement de la vie étudiante.
- **Approfondissement des liens existant avec nos partenaires économiques** comme TVT INNOVATION ou le Pôle Mer Méditerranée et de l'Enseignement Supérieur et Recherche (Télo média, ISEN ou IFREMER) et les animateurs du centre-ville de Toulon (La Petite Fabrique...).
- **Participation au Forum des Métiers du Numérique.**
- **Soutien à la candidature de l'Université de Toulon pour la labellisation du Campus des Métiers et des Qualifications des Métiers de la Mer.**



Le projet Chalucet

## » PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

- **Soutien à la gouvernance des Pôles de compétitivité (fonctionnement) :**
  - Pôle Mer Méditerranée : 200 000 €.
  - SAFE, fusion des Pôles Pégase et Risques (aéronautique) : 15 000 €.
  - Eurobiomed (santé) : 10 000 €.
  - Capenergies (énergie) : 10 000 €.
  - Optitec (optique-photonique) : 30 000 €. Participation à l'assemblée générale et aux comités d'administration, suivi du dossier Magnum.
  - Solutions Communicantes Sécurisées : 20 000 €. Participation à l'assemblée générale et aux comités stratégiques.
- **Subventions (fonctionnement) aux laboratoires et entreprises du territoire impliqués dans des projets collaboratifs de R&D des Pôles de compétitivité :**
  - Sociétés OCEANIDE (20 000€), CREDAM (10 000 €) et Université de Toulon (30 000 €) pour le projet POSEIDON-EXPE.
  - Université de Toulon (25 000 €) pour le projet BAC-TRACK.
  - D2M ENGINEERING (15 000 €) pour le projet LNG TRUST.
  - DCNS (10 000 €), OSEAN (15 000 €), UTLN (20 000 €) et IFREMER (20 000 €) pour le projet ABYSOUND.
- **Fin des projets de recherche et de développement :**
  - COMET labellisé par le Pôle SCS (FUI-9) : ISEN-Toulon
  - FAST PASS labellisé par le Pôle SCS (FUI-10) : ISEN-Toulon
  - PETERPAN labellisé par le Pôle PEGASE (FUI-11) : Université de Toulon
  - FISHBOX labellisé par le Pôle Mer Méditerranée (FUI-11) : CHRISAR SOFTWARE TECHNOLOGIES

- HORUS 2 labellisé par le Pôle Mer Méditerranée (FUI-13) : Baumier SA et CS-SI
- FIRST labellisé par le Pôle Pégase (FUI-14) : IRTS/R3
- **Soutien à des actions portées par un pôle sur le territoire :**
  - SAFE : Provence RPAS Network 35 000 € (fonctionnement).
  - INSAVALOR PROVADEMSE : 10 000 € pour le projet SEDI-RECYCLING.



## » RÉALISATIONS 2016

**TPM assure la maîtrise d'ouvrage des opérations suivantes et a réalisé en 2016 :**

- **La coordination des 4 maîtres d'ouvrages** (Conseil départemental, ville de Toulon, Chambre du Commerce et de l'Industrie du Var et TPM) pour la réalisation du quartier de la créativité et de la connaissance sur le site de Chalucet,
- **Les études de maîtrise d'œuvre de l'École Supérieure d'Art et de Design TPM (ESADTPM), et de la pépinière d'entreprises numérique pour TVT,**
- **Les études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des voies de desserte internes et les aménagements urbains** du quartier de la créativité et de la connaissance,
- **L'obtention du permis de construire** dans le cadre de la réalisation du projet d'implantation de l'ESADTPM sur le site de Chalucet.





## Développement économique Compte administratif 2016

Fonctionnement : 6 393 179 €

Investissement : 3 508 286 €

## Les missions du développement économique

- Élaborer des stratégies de développement par filières.
- Accompagner les projets d'installations et d'investissements privés.
- Animer et pérenniser le tissu économique local.
- Promouvoir l'attractivité du territoire.

## » ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

### Création d'entreprises

- Accueil de plus de 70 porteurs de projets (créateurs ou dirigeants d'entreprises) pour une première information, une orientation, un accompagnement ou une aide au montage de leurs projets.
- Installation de 6 nouvelles entreprises dans les pépinières et hôtels d'entreprises de TPM (Business Park des Playes à La Seyne-sur-Mer et Espace Chancel à La Valette-du-Var). En 2016, 30 entreprises ont ainsi bénéficié, pour leur création ou leur développement, d'un hébergement et des services de ces centres de ressources dynamiques.
- Intensification de l'animation des pépinières : organisation de nombreux échanges avec les entreprises occupantes pour apporter informations et orientations. Création d'un programme de réunions thématiques dans les pépinières et hôtels d'entreprises sur différents volets : financiers, juridiques, communication, marché et sociaux.

- Soutien financier à plusieurs acteurs pour favoriser la création d'entreprises par des actions partenariales : Var Initiative (plateforme d'initiative locale - 89 000 €) ;

Couveuse INTERFACE (15 000 €) ; Réseau Entreprendre VAR (10 000 €) ; Incubateur PACA-EST (16 000 €) ; Toulon Var Technologies. Un avis technique a été donné au sujet des projets accompagnés par ces structures au cours des réunions de leurs comités de sélection ou comités d'agrément (40 réunions).

- Poursuite des partenariats visant à multiplier les passerelles et les échanges entre le monde de l'entreprise et celui de la formation, à faire découvrir de nouvelles entreprises, à sensibiliser à de nouveaux métiers et à susciter des orientations professionnelles vers des secteurs parfois en manque de ressources humaines.

### Accompagnement des projets d'installations et d'investissements privés

#### Sur le Parc d'Activités Marines à Saint-Mandrier-sur-Mer :

Consacré au secteur du yachting professionnel et aux hautes technologies marines et sous-marines, le Parc d'Activités Marines (ancienne base aéronavale reconvertie) accueille actuellement près de 150 emplois directs et près du double en emplois indirects (sous-traitance extérieure).

Le site d'une superficie d'environ 15 hectares, avec un accès possible au plan d'eau et entièrement sécurisé, représente à ce titre un atout majeur pour implanter des activités industrielles civiles sur des espaces immobiliers (35 000 m<sup>2</sup> environ) offrant de fortes volumétries et permettant d'accueillir des entreprises et des organismes de la filière réparation/maintenance de la grande plaisance.

L'hôtel d'entreprises industrielles et de services « Espace d'Activités Sainte-Sophie et bâtiments associés » rend également possible le développement d'activités dans le domaine des technologies marines et sous-marines.

#### Sur ce site, les missions sont les suivantes :

- Accueil des entreprises, instruction des projets susceptibles de s'implanter.
- Gestion locative et entretien du site (étude de circulation des véhicules et de l'accès au site pour la prévention liée à la sécurité des personnes et des biens).
- Suivi juridique, technique et financier de 14 entreprises situées dans les grands hangars, l'hôtel d'entreprises « Espace d'Activités Sainte-Sophie » et les bâtiments annexes.
- Démarrage des travaux de réhabilitation dans les appentis arrières des grands hangars et sur l'hôtel d'entreprises « Espace d'Activités Sainte-Sophie » pour l'accueil de nouvelles entreprises industrielles, artisanales et tertiaires.

#### Ces missions se sont traduites en 2016 par :

- L'installation confortée de l'industriel Transmetal Industries sur la partie avant (hangar H5) située au nord du site au cours de l'année.
- Des études à l'installation et le suivi des projets d'extension et/ou de repositionnement des entreprises déjà implantées sur le site (TMI, Diwo Yachts International, France Marine Application, Atout Métal Var, HMC).
- Des études à l'installation de 2 nouveaux prospects (Mathez International, Riviera Line, dans l'attente d'une implantation sur le site après la fin des travaux de réhabilitation des bâtiments).
- L'implantation d'un projet de services mobiles de restauration rapide destinée aux salariés du site « Le Skipper ».
- Des contacts et discussions avec d'autres entreprises candidates à l'implantation dans les autres locaux et terrains du parc (Souffle d'air, GRB, Evasion Yachting...).
- La gestion des relations avec l'association de zone d'activités « AGEAM » créée en 2016 sur le site dont le rôle est l'animation des réunions d'information avec l'ensemble des entreprises du site.
- La participation à l'évènement et à l'accueil de la LVACWS sur le site.





Le Technopôle de la Mer

### Études et travaux :

- Études internes, consultation et lancement des travaux de réhabilitation des appentis sud des hangars H2, H4 et H5.
- Études externalisées, consultation et lancement des travaux de réfection du trait de côte.
- Études externalisées, consultation et lancement des travaux de réhabilitation du clos et du couvert du hangar Sainte-Sophie ainsi que pour des travaux de réaménagement intérieur.

### Dans les autres Zones d'Activités Économiques (ZAE) :

- Suivi des opérations techniques de pré-commercialisation des terrains à vocation économique dans les ZAE et suivi des relations avec les entreprises en développement en vue de les commercialiser.
- Commercialisation du foncier dans les ZAE en 2016 : 4 actes de vente ou promesses de vente signés pour une superficie de 4900 m<sup>2</sup> environ et pour un montant d'environ 588 000 €.
- **ZAE La Millonne à Six-Fours-les-Plages :** cession de 2 parcelles de 2000 m<sup>2</sup> au total pour l'implantation de la société ALSEAMAR (groupe ALCEN) pour un montant de 240 000 €. Signature d'un compromis de vente avec la SCI OB France concernant l'acquisition d'un terrain de 1700 m<sup>2</sup> environ pour permettre le développement de 2 entreprises du secteur de la construction.
- **ZAE « La Bayette 2 » au Pradet :** vente d'un terrain à construire de 1200 m<sup>2</sup> d'un montant de 144 000 € pour l'implantation de l'entreprise CESIGMA membre du Pôle Mer Méditerranée.
- Suite au désistement de l'entreprise CIMAT SARTEC (groupe FOSELEV), commercialisation du terrain ex-CODIPIECE situé dans la ZAE La Millonne à Six-Fours-les-Plages à la société Mollybracken en vue de céder ce foncier d'une surface de 6702 m<sup>2</sup> environ au prix de 804 240 € pour accompagner la croissance de l'activité internationale de l'entreprise.

• **ZAE « Les Playes - Jean Monnet » à La Seyne-sur-Mer :** Poursuite de la commercialisation d'un terrain de 3180 m<sup>2</sup> pour un projet d'immobilier tertiaire en zone franche urbaine - Obtention du permis de construire par le futur acquéreur suite au compromis de vente signé pour un montant de 413 400 € HT.

• **ZAE « La Grande Chaberte » :** commercialisation du second lot.

• **ZAE « Camp Laurent » à La Seyne-sur-Mer :** suivi des travaux réalisés par la société DIPRO pour son nouveau siège social suite à la vente d'une friche industrielle par TPM (terrain ex-EFISOL).

• **ZAE « Prébois » à Six-Fours-les-Plages :** études d'aménagement de la future zone d'activités en cours.

• **ZAE « Le Roubaud » à Hyères :** participation avec la commune, la CCIV (Chambre de Commerce et d'Industrie du Var), le Pôle de compétitivité EURO-BIOMED, etc. à la définition d'un projet de Technopôle Santé et d'un programme de construction de locaux tertiaires sur des terrains sous maîtrise foncière privée.

• Participation aux réunions de préparation pour la requalification de la ZAE « Palyvestre » à Hyères.

### Sur le Technopôle de la Mer à Ollioules : le bâtiment « Base terrestre »

Les travaux de construction du bâtiment dénommé « Base terrestre » ont débuté au 1<sup>er</sup> semestre 2015. La surface de plancher est de 2174 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux, plus le rez-de-chaussée (520 m<sup>2</sup> par plateau).

Ce bâtiment, placé en face de l'entrée principale de DCNS, a accueilli fin 2016 le siège du Pôle de compétitivité Mer Méditerranée, des antennes des pôles de compétitivité SAFE (ex pôles Pégase et Risques qui ont fusionné) et Optitec. Il permettra également d'héberger 7 à 8 entreprises technologiques accueillies notamment par les agents TPM actuellement sur le Business Park des Playes.

Le bâtiment « Base terrestre » constitue en outre le point d'accueil et l'espace d'animation du Technopôle de la Mer. En termes d'image et d'attractivité, TPM l'a conçu comme un bâtiment signal, doté d'un équipement performant et répondant aux besoins de nos partenaires et des entreprises.

### En 2016, les missions ont mobilisé l'équipe pour :

- Des réunions de chantier avec les représentants des promoteurs retenus suite à l'appel à projet.
- La mise en œuvre et le suivi des travaux courant fort/courant faible.
- La réception du bâtiment en août 2016.
- L'accueil des premiers locataires (Pôle Mer Méditerranée, D2C INGENEERING, SCALIAN) sur près de 1000 m<sup>2</sup>.
- Le transfert de l'équipe du Business Park des Playes à la Base terrestre du Technopôle de la Mer.
- La poursuite de la commercialisation, suivi des prospects et accompagnement à l'installation des locataires.
- Le suivi technique du bâtiment.
- La poursuite de la mission immotique pour l'équipement du bâtiment.

### Participation à la démarche de labellisation des zones d'activités

- Suivi et participation aux réunions programmatiques liées à la démarche de Développement Durable des ZAE par les associations (AFUZI, ADETO, VALCOEUR, LACRAU POLE...) et du Technopôle de la Mer.
- Réunions et ateliers thématiques sur la problématique de la mobilité et son impact sur l'environnement dans les ZAE (plan de déplacement inter-entreprises, plan de déplacements urbains).
- Suivi opérationnel de la gestion du foncier à vocation économique : avis sur les instructions des demandes de permis de construire, avis sur les Déclaration d'Intention d'Aliéner dans les ZAE.



- Participation au montage d'un Appel à Manifestation d'Intérêt organisé par le Conseil Régional PACA dans le cadre d'un accompagnement à la Stratégie Foncière sur notre territoire.
- Surveillance de l'ensemble des ZAE (notamment au moyen de rondes), suivi de l'état d'entretien des voiries.
- Soutien au développement du Très Haut Débit dans les ZAE.

## Animation du tissu économique local et développement de réseaux d'entreprises

- Accompagnement des projets et des acteurs de l'économie locale : soutien et participations aux comités de pilotage et assemblées (Contrat de ville, Préfecture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Union Patronale du Var, associations de commerçants, Fédération du BTP, Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise,...).
- Soutien aux associations d'entreprises et participation à leurs réunions, assemblées, manifestations. 85 000 € ont été accordés en 2016 aux associations d'entreprises du territoire : ADETO, AFUZI, Riviera Yachting Network, La Crau Pôle, St-Martin Développement, UA2P.
- Participation au salon SIMI (salon de l'immobilier de l'entreprise) à Paris dans le cadre de la promotion du territoire aux investisseurs immobiliers nationaux et internationaux.

## Soutien aux organismes de transfert de technologie

- Soutien à TVT INNOVATION : 320 000 € en fonctionnement pour son programme d'animation. L'innovation est au cœur de ses activités en anticipant les besoins futurs des acteurs locaux, en initiant les réponses à apporter et en accompagnant les collectivités publiques dans leur programmation et leur mise en œuvre. TVT INNOVATION développe en outre des activités sur le volet numérique et l'aide à la création de projets économiques.

## » AGRICULTURE, AQUACULTURE, PÊCHE

### Soutien aux organismes d'accompagnement des filières agricoles, aquacoles et pêche sur le territoire

- Filière horticole - 4 structures subventionnées : Hyères Hortipole, SCRADH, Phila Flor, Syndicat agricole et horticole (136 500 € en fonctionnement).
- Filières maraîchère/BIO/figue - 4 structures subventionnées (21 500 € en fonctionnement et 10 762 € en investissement pour l'équipement des Marchés de Producteurs).
- Filière pêche et aquaculture - 2 structures subventionnées : APAM et CDPMEM (15 000 €).

### Projet de zone horticole sur le bassin hyérois/La Bastidette La Crau

#### Poursuite du projet de création d'une zone horticole sur le bassin hyérois/La Bastidette La Crau dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (590 000 € sur 2014-2017) :

- L'Étude Faune et Flore réalisée en 2015 a démontré que l'incidence du projet sur des espèces remarquables est faible et ne devrait pas faire appel à des mesures de compensation, mais des mesures d'évitement et de réduction sont à mettre en place en phase de chantier : éviter la dissémination des plantes invasives (herbe de la Pampa et canne de Provence) et la destruction de batraciens. Il a été convenu la mise à disposition d'un écologue en interne (service Environnement) pour accompagner les travaux et veiller au bon respect des préconisations. L'étude a été transmise aux services de l'État pour avis (DDTM/ DREAL).
- Dans ce cadre, obtention des autorisations avant aménagement :
  - Attestation de non soumission à autorisation de défrichement DDTM (20/05/16),

- Arrêté DREAL examen au cas par cas pour les travaux d'aménagement (17/06/16),
- Élaboration d'un dossier de demande de dérogation au CNPN (Conseil National pour la Protection de la Nature). L'évaluation des impacts jugés nuls, le SBEP (Service Biodiversité, Eau, Paysages) autorise la poursuite du projet (18/10/16).
- Lancement de la consultation pour les travaux d'aménagement (TPM Maître d'Ouvrage 250 000 €) : Défrichement au nord en respectant les procédures préconisées par l'étude Faune et Flore pour les plantes invasives.
- Élargissement de la voirie avec chicanes et délimitation de la zone piéton par des potelets.
- Aplatissement de la parcelle nord et évacuation des remblais.
- Clôture et pose de portails au nord et au sud.
- Poursuite de l'analyse de la faisabilité juridique de la contractualisation bail cessible/bail à construction (visite notaire spécialisé à Cotignac 19/03/16).

### Stratégie foncière agricole et maraîchage

- Poursuite des objectifs de la convention cadre TPM/CDAV (Chambre d'Agriculture du Var) 2015-2020 :
  - Maintenir les exploitations existantes, par un accompagnement au développement (circuits courts, marques et labels, diversification,...), par l'aide à la transmission des exploitations dont le chef est proche de la retraite, par une veille sur les transactions foncières agricoles et intervention si nécessaire.
  - Accroître le nombre d'exploitations par l'identification des terres agricoles manifestement sous-exploitées et incitation à leur remise en culture.
- Renouvellement des 4 conventions particulières opérationnelles pour répondre aux objectifs de la convention cadre avec la Chambre d'Agriculture du Var (CDAV) et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) (septembre/octobre 2016) :



DCNS - Pôle Mer

- Convention tripartite de stratégie foncière CDAV/SAFER/TPM, pour l'identification des friches et les transmissions d'exploitations (18 000 €). Poursuite du travail sur les communes centre du territoire (Toulon, La Valette-du-Var, Le Revest-les-Eaux, La Garde, Le Pradet).
- Convention d'aménagement rural SAFER/TPM/ CDAV pour l'incitation à la remise en culture et le portage foncier (21 600 €).
- Renouvellement de la Convention d'Intervention Foncière (CIF). Préparation du rapport statistique 2016 de l'observatoire des transactions réalisées sur le foncier agricole sur le territoire de TPM, établi sur la base des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) reçues dans le cadre de la CIF SAFER/TPM.
- Convention d'animation de la filière maraîchère CDAV/TPM : animation de la filière à des fins de développement et d'approvisionnement en circuit court (13 000 €). Ces conventions ont fait l'objet de 3 réunions techniques (14/01/16, 25/02/16 et 31/03/16) pour la mise en œuvre des actions et d'un comité de pilotage en Commission Développement économique (13/05/16).
- Réunion de restitution du travail réalisé à Ollioules en présence de M. Le Maire pour validation de la zone à enjeux identifiée et suite à donner sur l'animation foncière auprès des propriétaires fonciers de friches (18/11/16).

### Divers

- Participation ateliers SCoT Volet agriculture : 1 réunion.
- Participation SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation)/Conseil Régional PACA : 4 réunions.
- Accompagnement du Comité Agricole Gardéen pour une remise en production maraîchère de la zone du Plan avec la création d'une ZAP (Zone d'Agriculture Protégée).

- Accompagnement du travail partenarial Communautés de Communes de la Vallée du Gapeau/Figue de Solliès sur l'analyse des friches pour remise en culture de figuiers (AOP Figue de Solliès) (6 communes sur TPM).

## » MARKETING TERRITORIAL

### Supports pour l'attractivité du territoire

- Nouvelle édition de la plaquette « Technopôle de la Mer » (8<sup>ème</sup> version).
- Mise à jour du site Internet de TPM sur les volets concernant le Pôle Économie.
- Élaboration de « brèves » économiques à destination de différents supports économiques.
- Élaboration de fiches-projets distribuées à l'occasion de salons (Roubaud, Chalucet et Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier).
- Impression de 4 nouveaux kakémonos et d'un stand « parapluie ».

### Documents économiques et statistiques

- Élaboration de la « Lettre Éco de TPM » en partenariat avec la Maison de l'Emploi (MDE) et l'Audat (Agence d'Urbanisme De l'Aire Toulonnaise).
- Élaboration du portrait économique de TPM.

### Rencontres grand public

- Salon Var Up - Toulon (mars).
- Louis Vuitton America's Cup World Series : participation à l'élaboration de la Cité des Convergences et animation d'un stand (village exposant).

### Participation à des salons professionnels

- XIV<sup>èmes</sup> Journées Nationales Génie Côtier-Génie Civil (juin).
- Salon EURONAVAL (Défense/Maritime) aux côtés du Pôle Mer Méditerranée (octobre).
- Participation à la Semaine Nationale de la Création-Transmission d'entreprises (novembre).

- Salon SIMI (immobilier d'entreprise) en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie - Paris (décembre).

### Accompagnement du Pôle Mer et appels à projets FUI (Fonds Unique Interministériel)

- Suivi de la Feuille de Route Stratégique 3.0.
- Participation aux différents groupes de travail et comités de pilotage.
- Participation au Comité Stratégique de Filière Navale.
- Soutien à la démarche Océans 21 portée par le Pôle Mer pour le compte du GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales).
- Lancement de la démarche SeaLab/System Factory avec le Pôle Safe.
- Suivi des FUI en cours et lancement des 21<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> FUI.

### Technopôle de la Mer

#### Participation au marketing stratégique et à la promotion globale du Technopôle de la Mer :

- Promotion dont la participation à Euronaval.
- Suivi de l'opération Seatycampus.
- Suivi technique de la programmation du bâtiment dit « Base terrestre » : conception et équipement. Participation à sa commercialisation.

### Stratégie Régionale

- Participation à l'élaboration et au lancement du Schéma Régional du Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Comités de pilotage et groupes de travail,
- Participation à l'élaboration du Schéma Régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). Comité de pilotage et groupes de travail,
- Participation à l'élaboration et au lancement des Opérations d'Intérêt Régional (OIR). Comité de pilotage et groupes de travail.



Font Pré

## Habitat : Compte administratif 2016

Fonctionnement : 1 026 911 €

Investissement : 8 287 409 €

## » ANIMATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

### Animation et financement

- Prorogation du PLH 2010-2016 pour une durée de deux ans.
- Délibération pour l'élaboration du PLH3.
- Préparation du bilan du PLH pour la période initiale 2010-2016.
- Nouvelle gouvernance pour l'animation du PLH regroupant plusieurs comités techniques.

**Engagement financier de TPM :** 3 commissions d'octroi ont permis l'engagement de financement en matière de :

- Logement privé à hauteur de 79 000 €.
- Logement public à hauteur de 5 814 611 €.

Les mandatelements pour l'année 2016 au titre du FAH (Fonds d'Aide à l'Habitat) se sont élevés à 3 731 162 €.

### Études

- Réponse à l'appel à Manifestation d'Intérêt stratégie foncière sur le volet Habitat.
- Étude sur l'accès économique aux parcs de logement : convention avec l'AUDAT (Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise) et écriture du cahier des charges.

### Logement et énergie

- **Plateforme Locale de la Rénovation Énergétique :** dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre de plateformes de rénovation énergétique, initié par le Conseil Régional PACA et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, TPM a obtenu un financement de 32 000 € du Conseil Régional et l'ADEME pour l'étude préalable menée en 2016 jusqu'au début de l'année 2017.
- **Participation au cahier des charges** pour la mise en œuvre par le Conseil départemental d'un observatoire de la Précarité Énergétique.
- **Convention pour la réalisation par GRDF** (Gaz Réseau Distribution France) d'une étude de thermographie aérienne.

### Logement social

- **Programmation 2016 en matière de logement social :** 1270 logements répartis en 374 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), 767 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 129 PLS (Prêt Locatif Social) auxquels il faut rajouter 50 logements conventionnés privés issus du Programme d'Intérêt Général et des OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de Toulon, La Seyne-sur-Mer et Hyères. Appui aux communes et aux bailleurs dans la construction de la programmation 2016.
- **Élaboration du cahier des charges** pour le rattachement des offices à la communauté d'agglomération.
- **Adaptation du Logement public au handicap et au vieillissement :** labellisation de logements dans les programmes « Nouvelle Vague » à Hyères, « Clos de la Pertuade » à Six-Fours-les-Plages et la première tranche de « Font Pré » à Toulon.

### Logement privé

#### Le Programme d'Intérêt Général (PIG)

- Bilan du PIG et réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour déterminer les objectifs et les périmètres cible du futur outil. Mobilisation des partenaires financiers.
- Soutien financier pour 5 dossiers mandatés pour les propriétaires bailleurs (84 211 €) et pour 6 propriétaires occupants (8421 €).

#### Accompagnement financier des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : un partenariat productif.

Dans le cadre des OPAH de Toulon, Hyères et La Seyne-sur-Mer, TPM a permis en 2016 de soutenir 13 dossiers pour un montant global mandaté de 155 718 €.

#### Les obligations issues de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) avec la Conférence Intercommunale du Logement :

Installation de la Conférence Intercommunale en février 2016 et création de quatre groupes de travail qui, de février à la rentrée 2016, ont travaillé sur les orientations à présenter en séance plénière. Travail à confronter avec les obligations de la loi Égalité et Citoyenneté de janvier 2017.



Nouvelle Vague



## » LES GENS DU VOYAGE

En conformité avec le schéma départemental depuis 2014, TPM propose l'aire d'accueil sur la Millonne à Six-Fours-les-Plages (14 emplacements), l'aire d'accueil au lieu-dit de La Chaberte à La Garde (20 emplacements) et l'aire de grand passage à La Crau.

### Renouvellement du marché de gestion des aires d'accueil avec SG2A l'Hacienda et partenariat étroit avec les communes

TPM s'appuie sur un prestataire spécialisé, la société SG2A l'Hacienda (dont le marché a été renouvelé en 2016), qui assure une présence sur les aires d'accueil 6 jours sur 7, ainsi qu'une astreinte téléphonique 7 jours sur 7.

Par ailleurs, un partenariat étroit a été établi entre TPM, SG2A et les différentes institutions et services des villes de Six-Fours-les-Plages et La Garde, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'aire d'accueil et l'intégration des voyageurs à la vie locale.

### Des taux d'occupation très satisfaisants en 2016

Toujours aussi appréciées depuis leur ouverture, les aires d'accueil affichent en 2016 des taux d'occupation de :

- 81% pour l'aire de La Millonne, représentant 134 familles soit près de 420 voyageurs.
- 88% pour l'aire de La Chaberte, représentant 143 familles soit près de 450 voyageurs.

Elles accueillent en priorité des familles avec enfants (2/3 des voyageurs).

En 2016, la scolarisation des 6-11 ans atteint 92% à la Millonne et 64% à la Chaberte, mais elle chute ensuite pour les 12-16 ans, pour passer à 13% à la Millonne et à 30% à la Chaberte.

L'aire de grand passage quant à elle, a été occupée durant 12 semaines d'été, par 6 groupes accueillis.

### Livraison par Terres du Sud Habitat de 11 maisons en habitat adapté pour les familles sédentaires de la Ripelle à Toulon en juin 2016

Afin de répondre aux besoins d'une population sédentarisée depuis les années 1970 sur le site de la Ripelle, TPM a décidé la réalisation des 37 logements sociaux, en partenariat avec Terres du Sud Habitat dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif avec TPM. La participation de TPM à cette opération s'élève à 2.358 millions d'euros.

Afin de permettre le maintien sur site des familles pendant les travaux, les 37 logements sociaux seront réalisés par tranche sur 44 mois (1<sup>ère</sup> tranche livrée en 2016).

### Travaux réalisés par la commune d'Hyères sur le site de l'Almanarre pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité des familles sédentaires.

## » PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE (PRU)

### Projet de Rénovation urbaine du centre-ville de Toulon et du quartier de Berthe à La Seyne-sur-Mer

Depuis 2006, TPM est partenaire des Projets de Rénovation Urbaine de Toulon et La Seyne-sur-Mer, réalisés en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et les collectivités, soit un engagement global de la collectivité de 29 millions d'euros. Ces deux opérations d'envergure, situées dans le centre ancien de Toulon et le quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer, sont en cours d'achèvement en 2016.

TPM est à la fois partenaire de ces projets et maître d'ouvrage pour certaines opérations parmi les lesquelles :

- La requalification de l'îlot Baudin à Toulon, avec en 2016 la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement pour les 106 logements de la résidence étudiante le Portalis, particulièrement appréciée des étudiants.
- L'achèvement des travaux de requalification d'espaces publics en centre-ville de Toulon.
- La requalification de l'îlot Besagne à Toulon avec la préparation des fouilles archéologiques, prescrites par l'État en mai 2016, avant la réalisation par Toulon Habitat Méditerranée d'une résidence mixte de 43 logements pour jeunes et étudiants.
- La réalisation de la Voie nord à La Seyne-sur-Mer, en lien avec les projets de désenclavement du quartier Berthe, les projets de développement économique et de transport est-ouest, avec en 2016 l'achèvement des études préalables et la définition du projet de zone d'activités au nord du quartier.

**PRU Toulon : une intervention globale pour que le centre-ville retrouve son attractivité de cœur d'agglomération**

Opérations	Avancement au 31/12/2016	Taux de réalisation
12 requalifications d'îlot	11 terminés 1 en cours	78%
518 logements sociaux neufs	394 livrés 63 en cours	76%
128 logements étudiants sociaux neufs	106 livrés	82%
46 logements locatifs libres	31 livrés	67%
16 aménagements	13 livrés 3 en cours	81%
14 locaux et équipements neufs	7 livrés 7 en cours	50%



## PRU La Seyne-sur-Mer : une intervention massive pour repositionner le quartier d'habitat social de Berthe dans l'agglomération

Opérations	Avancement au 31/12/2016	Taux de réalisation
957 logements démolis	727 démolis	76%
957 logements sociaux neufs	723 livrés 20 en cours	76%
675 logements en accession ou locatifs libres	272 livrés	40%
2255 logements réhabilités	2255 réalisés	100%
Résidentialisation de 2468 logements	1444 livrés 636 en cours	59%
9 aménagements	6 livrés 2 en cours	66%
11 équipements neufs	9 livrés 1 en cours	82%

## Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur 4 quartiers de TPM

Parmi les 13 quartiers prioritaires inscrits au Contrat de ville intercommunal 2015-2020, 4 ont été retenus dans le cadre du NPNRU qui constitue le volet urbain du Contrat de ville :

- Sainte-Musse en Quartier d'Intérêt National.
- Le centre-ville de Toulon en Quartier d'Intérêt Régional.
- Le centre-ville de La Seyne-sur-Mer en Quartier d'Intérêt Régional.
- Lagoubran à Toulon en Quartier d'Intérêt Régional.

## Le NPNRU prévoit une intervention en deux temps :

- 1/Protocole de préfiguration (18 mois) : réalisation des études nécessaires à la définition des projets et mise en place de l'ingénierie de projet.
- 2/Conventions pluriannuelles de renouvellement urbain : mise en œuvre des projets.

TPM assure le pilotage des 4 projets en cohérence avec les orientations communautaires inscrites au projet de territoire, et la mobilisation et coordination des acteurs (collectivités locales, services de l'État, bailleurs sociaux et privés, opérateurs, investisseurs, acteurs sociaux et de l'emploi, etc.).

## Mise en place des instances de pilotage et de suivi des PRU

- Mise en place d'un Comité de Pilotage (Copil) : 2 Copil en 2016 (22/02 et 09/05).
- Constitution d'une équipe projet mixte : TPM, villes de Toulon et de La Seyne-sur-Mer.
- Constitution du groupe de travail NPNRU : équipe projet, DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et AUDAT.

## Élaboration et validation du protocole de préfiguration des 4 Projets de Renouvellement Urbain (PRU) le 05/07/2016 par le comité d'engagement de l'ANRU

Et délibérations par les assemblées des collectivités concernées (TPM, ville de La Seyne-sur-Mer, ville de Toulon, Conseil départemental, Conseil Régional) fin 2016.

- Préparation des 3 marchés d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'élaboration des 4 PRU (réaction des Dossiers de Consultation des Entreprises, lancement des consultations, analyse des offres).
- Préparation des outils de pilotage et de suivi du protocole de préfiguration (planning, budget, etc.).
- Préparation des conventions de participation financière (Caisse des Dépôts et Consignation ; villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer) et des conventions d'objectifs (AUDAT).



## Politique de la ville Compte administratif 2016 Fonctionnement : 2 193 574 €

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

## » CONTRAT DE VILLE, LE VOLET COHÉSION SOCIALE DU PROJET D'AGGLOMÉRATION

### Mise en œuvre du Contrat de ville intercommunal 2015-2020

Conclu à l'échelle intercommunale, le Contrat de ville TPM a été élaboré avec l'ensemble des partenaires et signé le 2 juillet 2015 pour la période 2015-2020.

### Programmation 2016

- Participation à l'élaboration de l'appel à projet, aux différentes instances de concertation intercommunales sur chaque commune, comités de lecture, comités techniques, comités de pilotage.
- Aide et suivi technique et financier des actions dans le cadre de différentes thématiques : emploi et développement économique ; habitat et cadre de vie ; citoyenneté et prévention de la délinquance ; réussite éducative ; santé.

Cette programmation fera l'objet d'une évaluation qualitative courant 2017.

### TOULON : 170 000 € répartis sur 43 actions (pour 27 porteurs)

- Habitat et cadre de vie : 5 projets pour 19 000 €.
- Cohésion sociale : 19 projets pour 63 000 €.
- Emploi et développement économique : 19 projets pour 88 000 €.

### LA SEYNE-SUR-MER : 150 000 € répartis sur 30 actions (pour 21 porteurs)

- Habitat et cadre de vie : 3 projets pour 25 000 €.
- Cohésion sociale : 16 projets pour 66 500 €.
- Emploi et développement économique : 11 projets pour 58 500 €.

### LA GARDE : 30 000 € répartis sur 9 actions (pour 7 associations)

- Cohésion sociale : 7 projets pour 23 000 €.
- Emploi et développement économique : 2 projets pour 7000 €.

### HYÈRES : 50 000 € répartis sur 20 actions (pour 13 associations)

- Habitat et cadre de vie : 1 projet pour 3000 €.
- Cohésion sociale : 11 projets pour 29 000 €.
- Emploi et développement économique : 8 projets pour 18 000 €.

## » INSERTION/EMPLOI

### Clause d'insertion dans les marchés publics de TPM en 2016

Les articles 14 et 30 du Code des Marchés publics ont été abrogés par ordonnance de juillet 2015 et remplacés par des articles plus précis.

Concernant les marchés de TPM, l'article 30 a été remplacé par l'article 28 et l'article 14 par le 38.

### Article 28 (marchés d'insertion) : 3 marchés - 8 opérations

L'article 28 du code des marchés publics concerne la passation de marchés dont l'objet est l'insertion sociale et professionnelle.

- 267 personnes bénéficiaires (dont 198 personnes affectées spécifiquement sur les marchés de TPM), représentant 40 701 heures d'insertion.

- Opérations concernées par ces marchés d'insertion TPM :

- Entretien du domaine de La Ripelle : Association ACCES.
- Entretien du massif du Faron : Tremplin/ACCES.
- Entretien du massif de Sicié : Tremplin.
- Entretien des salins d'Hyères : Association Sauvegarde des Forêts Varoises.
- Entretien du massif de la Colle noire : Association Faire Route avec Toi (FRAT).
- Entretien des terrains des Zones d'Activités Économiques (ZAE), secteur est : Association Sauvegarde Forêts Varoises (ASFV)/ ACCES.
- Entretien des terrains des ZAE, secteur ouest : Association Seynoise Pour l'Insertion (ASPI).
- Nettoyage d'hôtels et d'entreprises : ASPI.

### Article 38 (clause d'insertion dans les marchés publics CA TPM) :

L'article 38 du code des marchés publics permet l'inscription dans un marché public de clauses d'exécution favorisant l'insertion.

- 9 opérations de TPM sont concernées par la clause d'insertion : réalisation d'une desserte au Technopôle de la Mer - liaison transports en commun à Ollioules ; création d'un barreau routier sur la Zone Industrielle Toulon-Est ; réparations des infrastructures et espaces libres du secteur est de TPM ; aménagement du pôle d'échanges de La Garde (étape 2) ; requalification de l'avenue de l'Université à La Valette-du-Var ; création de voie routière à Ollioules entre la RN8 et la RD 206 ; réhabilitation du hangar Sainte-Sophie ; mise en œuvre d'un tapis d'enrobe et création de trottoirs sur l'avenue Robert Brun : gros œuvre et second œuvre.
- Soit 3171 heures d'insertion réalisées par 15 personnes bénéficiaires, pour 17 contrats.



Aide au permis

- Au total, 213 personnes ont été embauchées spécifiquement dans le cadre de marchés de TPM avec clauses d'insertion (et 282 personnes sont intervenues au total) pour un volume global de 43 872 heures d'insertion travaillées.

**Action d'insertion et aide à l'emploi**  
8 associations soutenues (9 actions) : 58 980 €

**Aides aux services d'accompagnement à l'insertion**  
1 association soutenue (action intergénérationnelle/garde d'enfants) : 275 000 €

**Maison de l'Emploi (MDE) de Toulon Provence Méditerranée**

- **Maison de l'Emploi TPM : 400 000 €.**
- Participation et suivi du travail de la MDE concernant le développement de l'anticipation des mutations économiques, la contribution au développement de l'emploi local (clauses d'insertion...) et l'accompagnement des projets (Technopôle de la Mer en lien avec le Pôle Économie de TPM).
- Participation aux instances techniques et de pilotage du PLIE TPM (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : 860 personnes ont été accompagnées et plus de 460 personnes sont rentrées dans le dispositif. Cette année, 208 personnes ont trouvé un emploi ou une formation.



## Aide au permis TPM

**Budget : 74 000 €.**

- 155 personnes aidées dont 49 bénéficiaires issus des QPV (Quartiers Politique de la Ville) : 31%.
- 12 prescripteurs : Pôle Emploi, missions locales, bureaux municipaux pour l'emploi, Association Varoise pour l'Intégration par l'Emploi (AVIE Cap Emploi) et PLIE TPM.
- Plus de 80 auto-écoles concernées.
- 92 permis obtenus.
- 485 kits mobilité offerts.

Mise à jour et diffusion de 5600 exemplaires du guide recensant les aides au permis de conduire sur TPM, et mise en ligne sur le site Internet de TPM.

## Charte Entreprises-Quartiers TPM

TPM a renouvelé son engagement en direction des quartiers prioritaires en signant avec l'État, le 17 novembre 2016, la charte Entreprises Quartiers pour la période 2016-2018.

La Charte a notamment pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi et le développement économique, social et culturel des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans différents domaines : l'éducation et l'orientation, l'emploi, l'insertion, la formation, le développement économique et le soutien aux initiatives locales.

## Éducation et orientation scolaire

TPM a notamment accueilli 90 stagiaires, dont 10 issus des quartiers Politique de la Ville, et s'est déplacée au sein d'un établissement scolaire afin de se présenter et de participer à l'atelier « Échanges avec un professionnel ».

## » PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET SÉCURITÉ

**TPM soutient plusieurs associations œuvrant dans le domaine de la prévention de la délinquance.**

**Renforcement de la médiation sociale et tranquillité publique**  
7 associations soutenues (pour 8 actions) : 137 300 €

- Action de prévention spécialisée sur les communes de Toulon, Ollioules, La Valette-du-Var, La Garde, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer.

## Sécurité routière

**1 association soutenue : 1500 €**

- Journées de sensibilisation à la sécurité routière.

## Prévention des conduites addictives

**1 association soutenue : 2000 €**

- Processus de qualification et de professionnalisation de jeunes de 16 à 25 ans, avec comme vecteur l'éducation pour la santé.

## Autres actions de prévention

- Participation aux cellules de veille et plénières du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) de chaque commune de l'agglomération.





Var Europe

## » HABITAT

### Actions liées à l'accès au logement

Actions en faveur des publics en difficultés d'accès ou maintien dans le logement.

**5 associations soutenues (9 actions) : 42 700 €**

- Accompagnement en matière d'hébergement temporaire, baux glissants, auto-réhabilitation.

### Génération(s) Logement Solidaire

Dans le cadre d'un marché avec SOLIHA jusqu'en juin 2016, TPM a développé une action intergénérationnelle innovante permettant l'accès au logement des jeunes étudiants et la lutte contre l'isolement des seniors.

Cette action a été menée de 2010 à 2016 pour un montant global sur 6 années de 110 806 € permettant la constitution de 42 tandems depuis le début du projet en 2010.

## » FONDS EUROPÉENS

### Programme Opérationnel 2007/2013 : clôture du programme opérationnel 2007/2013. Tous les dossiers ont été soldés en 2016.

La Préfecture de Région PACA a confié à la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée une enveloppe de plus de 6 millions d'euros. Au total, 5 927 850,10 € de FEDER ont été mobilisés sur 38 projets (dont 3 projets portés par TPM), soit une consommation de 98,37% de l'enveloppe allouée.

### Programme Opérationnel 2014/2020

TPM a candidaté au statut d'organisme intermédiaire, pour la mise en œuvre d'un nouvel outil de la Commission Européenne, dénommé « Investissement Territorial Intégré (ITI) » sur le Programme Opérationnel PACA FEDER FSE 2014/2020, et a été retenu.

### L'action de TPM se déploie en trois axes :

- **La mise en place d'un dispositif d'animation et de recensement de projets** : réunions d'information dans les communes, avec les équipes opérationnelles du Contrat de ville ainsi qu'avec les services experts internes ; réunions de recensement de projets ; création d'une carte interactive des périmètres éligibles, pour permettre aux partenaires de vérifier l'éligibilité des projets sur le territoire.
- **La mise en place d'un dispositif d'accompagnement adapté à tous les porteurs de projet et d'une boîte à outils** : création d'un guide ; mise en place d'un dispositif pour accompagner les porteurs de projet (accompagnement et réorientation).
- **L'animation d'un réseau partenarial** : rencontres et échanges réguliers avec les 3 autres ITI de la Région (Nice côte d'Azur, Grand Avignon, Marseille Provence Métropole) ; participation aux journées Var Europe les 28 et 29 juin 2016 ; animation d'un atelier des bonnes pratiques nationales avec présentation du dispositif d'accompagnement aux porteurs lors du séminaire réseau Europe Urbain le 13/12/2016 à Paris.

### Bilan 2016 de l'ITI :

TPM est le premier organisme intermédiaire à avoir programmé au titre de l'ITI. Le premier projet programmé a fait l'objet d'une visite de la commission européenne et de la délégation régionale, compte tenu de son aspect exemplaire sur le montage financier et la mobilisation pluri-fonds.

En 2016, 3 projets ont été programmés pour un montant de 866 534 € de FEDER.

### Un lieu unique au service des projets du territoire :

Le service FEDER-ITI est délocalisé depuis le mois de décembre dans les locaux de la rue Picot qui sont mutualisés avec l'antenne locale du Conseil Régional. Cette mutualisation de moyens permet de créer une entité de « projets » au service du public en regroupant l'ensemble des dispositifs de financements dédiés à l'emploi, au développement économique, aux formations et aux fonds européens.

L'objectif du service a été d'impulser une dynamique de collaboration avec les services de la Région, de mieux se connaître pour mieux travailler et de créer un esprit d'équipe et de convivialité.





## Tourisme, ouverture maritime et patrimoine Compte administratif 2016

Fonctionnement : 3 361 546 €

Investissement : 5830 €

### » ACCUEIL

#### Le Phare TPM

Point d'information tourisme et lieu d'expositions temporaires de TPM sur le port de Toulon.

**21 000 visiteurs renseignés en 2016 (contre 18 850 en 2015).**

**6 expositions temporaires organisées au Phare en 2016 :**

- « Idoles indéfinies et autres images »  
Du 18 janvier au 29 février (élèves ESADTPM).
- « Galvez, poète de la couleur »  
Du 7 mars au 29 avril (professeur ESADTPM).
- « Playlife »  
Du 17 mai au 30 juin (élève ESADTPM).
- « L'agglo, territoire vu du ciel »  
Du 9 juillet au 30 septembre (Hortense Hébrard et Olivier Pastor).
- « Le dessin »  
Du 10 octobre au 2 décembre (Villa Tamaris).
- « Les coulisses de l'Opéra »  
Du 12 décembre 2016 au 24 février 2017 (Olivier Pastor).

#### Accueil croisière

- Présence d'agents TPM bilingues de mai à août 2016 en gare maritime de Toulon et de La Seyne-sur-Mer pour accueillir les croisiéristes.
- Diffusion du plan « Escalade à TPM » (plan d'accueil pour les croisiéristes).

### Soutien au Point Information Tourisme en gare SNCF de Toulon

Dans le cadre de la gestion du point d'information touristique mutualisé en gare SNCF de Toulon, TPM contribue à hauteur de 27 347 € pour son fonctionnement en 2016, à parts égales avec la mairie de Toulon et le Conseil départemental.

La convention cadre pour le fonctionnement du point information touristique mutualisé a pris fin le 31 décembre 2016. Sa gestion a été transférée à l'Office Intercommunal de Tourisme Méditerranée dans le cadre du transfert de la compétence tourisme au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



### » INFORMATION

#### Mise à jour et impression de brochures

- Impression plan « Bienvenue à Toulon Provence Méditerranée » par l'illustrateur Monsieur Z - 20 000 exemplaires.
- Impression « Guide du sentier du littoral », édition 2016 - 20 000 exemplaires.
- Impression « Les Salins d'Hyères », édition 2016 - 5000 exemplaires.
- Refonte complète, mise à jour et impression de la brochure « Guide des plaisanciers » - 10 000 exemplaires.

### » PROMOTION

#### Promotion du tourisme d'affaires

- Adhésion à Provence Côte d'Azur Event, réseau professionnel de tourisme d'affaires pour les 2 structures Palais Neptune à Toulon et Forum du Casino à Hyères - 15 720 € TTC.
- Participation au salon « Heavent Meeting » à Cannes - 4716 € TTC.
- Organisation d'un « éductour » les 8 et 9 septembre 2016 sur le territoire de TPM couplé avec l'évènement de la LVACWS. Visite des structures de congrès : Palais Neptune-Toulon, Forum du Casino-Hyères et Casino JOA à La Seyne-sur-Mer - 5911 € TTC.

### » SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS TOURISTIQUES TERRESTRES

- « Rendez-vous aux jardins 2016 » : cet évènement national, initié par le ministère de la culture et de la communication, est l'occasion de découvrir des patrimoines d'exception le premier week-end de juin, à travers des visites, ateliers, conférences, lectures, concerts et animations pour enfants.
  - Les amis du Jardin de Baudouin - commune de La Valette-du-Var - 9000 €.
  - Phila-Flor - commune d'Hyères - 9000 €.
- « Le Pradet Gourmand », salon des saveurs avec des démonstrations culinaires par des chefs cuisiniers de la région, repas gastronomiques avec animations dansantes et animations gratuites pour les enfants - Association des Commerçants et Artisans du Pradet - commune du Pradet - novembre 2016 - 4200 €.
- « Le Pradet Côté Jardins », salon des fleurs et des plantes avec une sensibilisation du public aux nouveaux jardins, au respect de la nature et au développement durable - Comité Organisateur des Fêtes - commune du Pradet - mai 2016 - 4200 €.



Louis Vuitton America's Cup World Series

- « Fête de l'olivier », grande fête traditionnelle avec expositions, ateliers, danses folkloriques, concert, dégustations et repas - Comité Officiel des Fêtes - commune d'Ollioules - octobre 2016 - 10 000 €.
- « Fête de la Saint-Éloi », fête traditionnelle provençale des cavalcades avec attelages et équipages - Comité de la Saint-Éloi - commune d'Ollioules - août 2016 - 2000 €.
- « Corso fleuri de Carqueiranne » - Comité Officiel des fêtes - commune de Carqueiranne - avril 2016 - 5000 €.
- « Var Provence Greeters », tourisme participatif organisé par des bénévoles pour favoriser les échanges culturels entre individus - 542 €.

## » OUVERTURE MARITIME

### Accueil des voiliers à l'année :

L'accueil des voiliers est encadré par une convention tripartite renouvelable (TPM/Chambre du Commerce et de l'Industrie du Var/Port Toulon Provence).

- La Belle Poule : 2 jours/2500 visiteurs.
  - Le Marité : 3 jours/4600 visiteurs.
- Carré du port à Toulon : visites gratuites pour le public.



### Soutien aux manifestations nautiques

En 2016, 9 structures ont été subventionnées pour l'organisation de manifestations nautiques :

- Fédération Française de Voile - Sailing World Cup Hyères 2016 - 170 000 €.
- Hyères Kitesurf - Almanarre Kite Master - 15 000 €.
- Semaine de Porquerolles - 9000 €.
- Toulon Va'a - La Porquerollaise - 7000 €.
- Club Multicoques d'Hyères - Raid nautique international du « Duc d'Albe » - 5000 €.
- Hyères Windsurf Organisation - Championnat d'Europe IFCA - 6000 €.
- COYCH - Saison des régates 2016 - 10 000 €.
- COYCH - Préparation au Tour de France à la Voile - 20 000 €.
- International Yacht Club d'Hyères - Voiles de Tradition - 2000 €.
- JEMVAR - Soutien pour la formation des jeunes à la navigation traditionnelle de voiles, sauvegarde du patrimoine maritime - 2000 €.

### Tour de France à la Voile 2016

- Accueil de l'étape Hyéroise du Tour de France à la Voile sur la plage de l'Aiguade les 27 et 28 juillet. Participation financière de TPM : 86 400 €.

### Louis Vuitton America's Cup World Series

TPM a coorganisé une étape de la Louis Vuitton America's Cup World Series (LVACWS) qui s'est déroulée du vendredi 9 au dimanche 11 septembre 2016. Cet événement fait partie des manifestations sportives les plus prestigieuses dans le domaine de la voile. Un équipage français y participait, le Groupama Team France, avec Frank Cammas pour skipper.

Six équipages étaient engagés dans cette édition : Un « Defender », le gagnant de la dernière coupe et 5 « Challengers » dont un équipage français : Groupama Team France.

Les manifestations organisées par TPM ont été conduites en transversalité avec les directions Technique, Sport, Culture, Tourisme, Transport, Économie, Identité maritime, Logistique et Sécurité et Communication.

Pour le bon déroulement de cette manifestation, ont été mis en place :

- Un réseau d'accueil du public sur toute la ville avec un fléchage permettant l'accès aux plages depuis le centre-ville.
- Un dispositif spécial de circulation sur la corniche Frédéric Mistral.
- Le renforcement des lignes de bus avec des cadences accélérées, des liaisons avec l'aéroport et la mise en place de tarifs préférentiels.
- La mobilisation des parcs de stationnement relais gratuits.
- Un accueil spécifique pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Un plan de communication spécifique.
- Une animation mobilisant :
  - 120 artistes,
  - 14 compagnies dont 11 françaises, 2 espagnoles et 1 galloise,
  - 17 spectacles dont 2 monumentaux, 5 fanfares, 5 déambulations, 3 cirques de rue, 1 funambule et de multiples rencontres insolites,
  - 43 temps musicaux (concerts, jazz, rock, fanfares, musique du monde...).



La Cité des Sciences et de la Mer

## La Cité des Sciences et de la Mer Espace de convergences et d'échanges

Organisée dans le cadre de la Louis Vuitton America's Cup World Series (LVACWS), la 1<sup>ère</sup> édition de la « CITÉ DES CONVERGENCES - Sciences et Technologies de la Mer » a été un succès.

Au programme : économie maritime et littorale, technologies et sciences marines et sous-marines, innovations appliquées aux domaines du naval, du nautisme, des énergies renouvelables, des biotechnologies, de la sûreté.

### La Cité en quelques chiffres :

- 3 dômes représentant 600 m<sup>2</sup> au cœur du village de l'America's Cup,
- 60 acteurs majeurs du territoire,
- 500 collaborateurs,
- 20 conférences/débats,
- 4 grandes animations extérieures,
- 3 expositions en Mairie d'Honneur,
- 2 films au Palais Neptune,
- + de 5000 visiteurs.

Acteurs économiques majeurs de notre territoire au rayonnement national et international, Le Pôle Mer et ses membres, TVT (Toulon Var Technologies) et ses membres, l'Université de Toulon, les Laboratoires de recherche, le musée de la Marine et les Grandes Écoles,... tous ont souhaité être associés à cette 1<sup>ère</sup> édition, comme acteurs ou plus encore comme référents et coordinateurs.

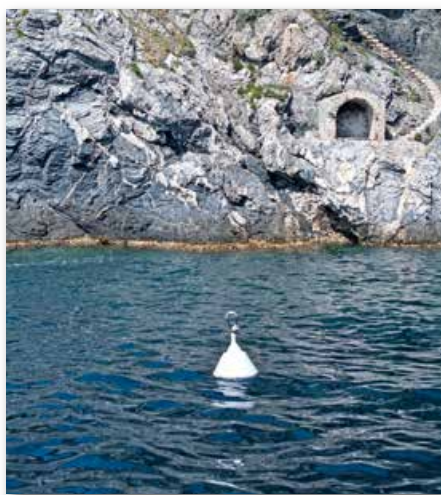
Satisfaction mesurée par une enquête réalisée en octobre 2016 auprès des acteurs : 80% d'avis favorables exprimés.

Satisfaction de l'organisateur de l'America's Cup, par l'intermédiaire de son Président Bruno Luisetti : « ...la Cité des Sciences et de la Mer a donné une dimension technologique et une vraie valeur ajoutée au village de la course. ».

Ce succès a conduit TPM, en novembre 2016, à déposer la marque « CITÉ DES CONVERGENCES - Sciences et Technologies de la Mer » auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). Une 2<sup>ème</sup> édition est prévue pour 2018.

## Programme de mouillages écologiques

À la suite du programme SUBMED, 45 ancrages sous-marins et 29 bouées sont entretenus par TPM et mis à disposition des plongeurs, afin de protéger et de respecter les fonds marins. 2 visites d'entretien ont lieu au printemps et en automne : 6 mouillages sur posidonies (total de 10 800 €) et 38 hors posidonies (total de 52 824 €).



## Préparation du transfert de la compétence tourisme

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 qui renforce les champs de compétence des communautés d'agglomération, TPM s'est vu attribuer l'obligation d'exercer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme » en lieu et place des communes.

## » VALORISATION DU PATRIMOINE

La politique patrimoniale communautaire offre aux habitants et visiteurs les moyens de découvrir et de s'approprier le patrimoine culturel, paysager, naturel, maritime et scientifique du territoire. La communauté d'agglomération met en place des actions liées à la connaissance, la restauration, la gestion d'événements, la sensibilisation des publics et la valorisation de son patrimoine.

TPM recense et transmet ses richesses par la mise en œuvre de multiples actions (plans, cartes, bases de données, site Internet) et la réalisation de supports variés (publications, photos, visites audio-guidées, vidéos, expositions, signalétique patrimoniale) pour tous les publics : grand public, jeune public, professionnels, public porteur de handicap et scientifiques.

Elle accompagne les porteurs de projets dans leurs objectifs de valorisation et anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.

### Conception et réalisation de dépliant et publications

- Visites audio-guidées sur le patrimoine.

### Mise à jour des publications patrimoniales

- Mises à jour d'une publication sur les parcs et jardins.

### Contenus audio-vidéo

- Conception et réalisation de contenus audio-vidéo (La Valette-du-Var, Carqueiranne, La Crau, Le Pradet, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer) en 3 versions : français, anglais et jeune public.
- Réalisation de contenus audio pour les enfants (La Seyne-sur-Mer, La Garde, Toulon, Ollioules).



Le fort Balaguier à La Seyne-sur-Mer

- Réalisation de visio-guides en langue des signes couvrant les principaux sites de nos communes.
- Réalisation d'interviews et de vidéos sur des sites majeurs du patrimoine (site Olbia, vieux château d'Hyères, Salins...).

Budget : 20 000 € - aide financière du Conseil Régional.

### Portail Internet

Contribution au portail Internet « Patrimoine » : réalisation de contenus sur l'ensemble du patrimoine de TPM (culturel, naturel, maritime, scientifique).

### Inventaire du patrimoine de TPM

- Mise à jour de la base de données géolocalisées « Patrimoine » (environ 400 sites inventoriés et géolocalisés).
- Mise en œuvre d'un état des lieux sur le patrimoine scientifique et technique, en concertation avec les communes.
- Participation à un groupe de travail avec le Conseil Régional sur l'OPEN DATA.

### Soutien aux associations et animation du réseau patrimoine

TPM accompagne les porteurs de projets dans leurs objectifs de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.

- Soutien à l'association Vauban.
- Soutien à la Fondation du Patrimoine.
- Subvention au Centre d'Archéologie du Var.

### Valorisation du patrimoine scientifique

Rédaction d'un état des lieux du patrimoine scientifique et technique sur l'ensemble du territoire de TPM.

### Conception et réalisation d'une signalétique patrimoniale sur les sites majeurs de TPM

Poursuite du projet de valorisation des sites majeurs du territoire initié en 2007, avec l'objectif de couvrir à terme les 12 communes de l'agglomération et d'ajouter un accès vers les nouvelles technologies (QR codes - Near Field Communication). En 2016 travaux en cours : Toulon/Ollioules/La Seyne-sur-Mer/La Garde.

Budget 35 000 €.

### easy-TPM

Contribution aux contenus du site mobile, grâce à la technologie « sans contact » (NFC) qui permet l'accès à des contenus textes, photos, audios et vidéos - directement sur son mobile. Il permet notamment de découvrir les richesses patrimoniales du territoire : présentation des lieux remarquables, parcours de découverte du patrimoine en ville, balade au bord du littoral...

### Animation sur le Patrimoine

Mise en ligne sur le site Internet de TPM de l'ensemble des animations des 12 communes relatives aux Journées Européennes du Patrimoine.

## » MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

- Réalisation des études de l'Agenda Programmé pour la mise en accessibilité des 31 établissements recevant du public de TPM.
- Réalisation des études de maîtrise d'œuvre d'accessibilité de 26 établissements recevant du public.



©Clément Minair



## Aménagement de l'espace Compte administratif 2016

Fonctionnement : 820 390 €

### » SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Créé en 2002, le Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée a reçu des 4 collectivités qui le composent (communauté d'agglomération TPM, communautés de communes Sud Sainte-Baume, Méditerranée Porte des Maures et Vallée du Gapeau), la compétence pour élaborer et suivre le Schéma de Cohérence Territoriale, document de planification de référence et de mise en cohérence des politiques publiques.

Le syndicat mixte assure aujourd'hui le suivi de la mise en œuvre du document approuvé le 16 octobre 2009, en lien étroit avec chaque collectivité membre. Il assure également la gestion du budget et des procédures administratives (délibérations, organisation des réunions, commissions, comités syndicaux...), organise la concertation et la communication. Il met en synergie les élus, l'Agence d'Urbanisme De l'Aire Toulonnaise (maître d'œuvre du SCoT), les personnes publiques associées et la société civile, autour du SCoT et de sa mise en œuvre.

Depuis l'approbation, un tableau de bord est élaboré chaque année afin de mesurer les effets du SCoT Provence Méditerranée en termes de dynamiques sociodémographiques, de production de logements ou d'évolution de l'occupation du sol à partir de photographies aériennes.

Une analyse des résultats de l'application du SCoT sur la période 2009-2015 a été réalisée en octobre 2015. L'analyse est téléchargeable sur le site Internet du SCoT [www.scot-pm.com](http://www.scot-pm.com) rubrique « À lire ».

### » VOLET LITTORAL ET MARITIME DU SCoT

Après l'approbation du SCoT « terrestre », le syndicat mixte s'est engagé dans l'élaboration d'un chapitre individualisé du SCoT valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), démarche permettant d'élaborer un document spécifique aux espaces littoraux et maritimes.

Après l'adoption du livre bleu du SCoT Provence Méditerranée en 2012, les travaux d'écriture des grands objectifs du volet littoral et maritime ont été conduits de 2013 à 2015. L'année 2016 a été rythmée par les travaux d'écritures de propositions d'orientations sur les thèmes de l'environnement, des risques naturels littoraux, des différents usages du littoral et de la mer.

### » RÉVISION DU SCoT APPROUVÉ

Lancée en juin 2013, la révision du SCoT approuvé est l'occasion de mettre à jour, d'adapter et de réévaluer un document approuvé en 2009. En 2014, les grands constats du diagnostic du SCoT ont été présentés aux élus ainsi qu'à la population dans le cadre de la concertation. En 2016, les travaux ont porté sur la préparation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dont le champ s'est élargi depuis les lois Grenelle : il doit fixer les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

La procédure de révision du SCoT fait l'objet durant sa période d'élaboration d'une concertation. En 2016, 7 réunions publiques se sont tenues sur le territoire. Leur contenu est téléchargeable sur le site Internet du SCoT : [www.scot-pm.com](http://www.scot-pm.com) rubrique Concertation/Ressources documentaires.

### » AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

TPM assure le suivi des documents d'urbanisme et des projets urbains de ses communes membres, ainsi que les différentes démarches de ses partenaires ; elle a formulé en 2016 plusieurs avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) arrêtés des communes de TPM et communes limitrophes.

- Suivi de l'élaboration des PLU des communes membres, des procédures de modification ou révision des Plans d'Occupation des Sols (POS) et PLU.
- Suivi de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbain de TPM approuvé le 16 décembre 2016 (cf. chapitre transports et déplacements).
- Suivi et veille de la cohérence des documents de planification intercommunale : Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan de Déplacements Urbains (PDU), SCoT, en lien avec l'Agence d'Urbanisme De l'Aire Toulonnaise.
- Avis sur les dossiers d'urbanisme commercial.
- Suivi des démarches d'élaboration des documents de « rang supérieur » au SCoT : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI), Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM), etc.

### » URBANISME OPÉRATIONNEL

#### Appels à projet

- **Appel à projet « Ville de demain ».** Dans le cadre de la mise en œuvre des « investissements d'avenir » de l'État, le fonds « Ville de demain » soutient des projets urbains innovants, démonstrateurs et exemplaires, ayant pour effet d'accompagner l'émergence de nouveaux modèles urbains attractifs et durables. TPM a candidaté et obtenu en décembre 2015 une participation de 2 035 000 €, avec des actions qui concernent l'aménagement du quartier de la connaissance et de la créativité à Chalucet, en



particulier le déménagement de l'École Supérieure d'Arts et de Design (ESADTPM), la création d'une pépinière d'entreprises numériques au sein d'un bâtiment multifonctionnel évolutif modulaire à haute performance énergétique et environnementale, et une offre de logements durables diversifiée et de qualité dans le quartier. Ces actions sont en cours de réalisation.

- **Appel à projet « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».** TPM a candidaté et obtenu en décembre 2015 une participation de 500 000 € avec les villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer avec le projet dénommé « Terre de Projets Méditerranéens » qui prévoit des actions nécessaires à la consolidation de sa transition énergétique. Deux actions sont portées directement par TPM : l'accompagnement de la démarche « bâtiments à énergie positive » et la mise en place de bornes alimentées par capteurs solaires sur les abribus de TPM.

TPM est devenu lauréat de Territoires Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en juin 2016 et a obtenu le financement d'une action pour la création de la piste cyclable de l'AFUZI sur la commune de La Garde pour un montant de 75% du coût des travaux, estimé à 350 000 €.

- **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Élaboration de stratégies foncières opérationnelles ».** Cet appel, lancé par la DREAL et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur s'inscrit dans le cadre du volet foncier du Contrat de Plan État-Région 2015-2020. En 2016, le territoire TPM a été retenu comme territoire opérationnel. À ce titre une convention a été signée avec l'État et le Conseil Régional. TPM a lancé une réflexion sur l'avenir de l'aire toulonnaise, notamment en matière de construction de logements, de développement des activités économiques et agricoles et de protection de l'environnement. La mise en œuvre d'une stratégie foncière doit permettre de répondre à 3 objectifs :
  - Prioriser les espaces de développement à mobiliser,
  - Mettre en place une démarche partenariale pour mobiliser ces espaces de développement,

- Mobiliser les moyens techniques et financiers au service de cette stratégie.

- **Suivi des opérations dans les « Sites à Enjeux » :**

- Entrée ouest (Hyères) : réflexion en cours avec la ville pour le devenir du foncier de TPM.
- Le Roubaud (Hyères) : réflexion en cours avec la ville et lien avec les partenaires privés.
- Prébois, Kennedy (Six-Fours-les-Plages) : lancement de l'opération d'aménagement ZAE d'activités bureaux en régie directe. Engagement de la concertation.
- ZAE Sainte-Musse (Toulon) : réalisé en régie directe, ce nouveau pôle santé va accueillir dans un premier temps une clinique post soins de 200 lits du groupe ORPEA, avec 220 emplois prévus, ainsi que des équipements d'accompagnement réalisés par le groupe MAGELLAN/NOX, un hôtel de 106 chambres, une résidence service de 79 lits, un restaurant, une pharmacie et une boulangerie avec 50 emplois (permis devenus définitifs en août 2016).

La surface admissible plancher, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches du pôle santé est de 32 000 m<sup>2</sup>. Reste à ce jour à commercialiser environ 12 000 m<sup>2</sup> de surface plancher à vocation de bureaux.

Le programme d'aménagement du pôle santé porte sur une surface foncière d'environ 29 000 m<sup>2</sup>.

### Toulon Grand Projet Rade

- **Technopôle de la Mer « Espace d'Ollioules » :** déménagement et installation de DCNS le 4 janvier 2016. Installation des services de TPM, du pôle Mer Méditerranée dans la base terrestre et accueil des premières entreprises en novembre.
- **Technopôle de la Mer « Espace Brégaillon » :** participation aux études d'implantation de la plateforme mutualisée en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV).
- **Axe des Gares/Cours de Nice - La Loubière :** finalisation d'étude de faisabilité et assistance conseil sur la Promenade Henri IV, avec études de pré-programmation sur une promenade verte à Toulon.

- **Chalucet :** réalisation des études de maîtrise d'œuvre et dépôt du permis de construire en juillet 2016 pour la réalisation du bâtiment qui abritera l'ESADTPM et la pépinière, et participation au dialogue compétitif sur les logements de Chalucet avec l'Établissement Public Foncier (EPF PACA).

### Cartographie

- Sainte-Musse : suivi des phases, projets structurants avec les quartiers prioritaires.
- NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain) : carte générale des quartiers prioritaires avec périmètres élargis de 300 et 500 m.
- Projets structurants sur la Promenade Henri IV avec localisation de projets et de logements sociaux.
- Chalucet : vérification des zones d'implantation.
- Technopôle de la Mer : intégration de plans topographiques, création d'une voie nouvelle.
- Voie nord de Berthe : emprise du projet.
- Mise à jour de l'inventaire des parcelles de TPM (acquisition, expropriation) autour du projet TCSP (Transports Collectifs en Site Propre).
- Cartographies des zones pour l'Assistance Maîtrise d'Ouvrage pour le projet TCSP, secteur 1 et 2.
- Réalisation d'une carte des secteurs est et ouest pour le marché des ordures ménagères.
- Corrélation des planches PLU (Plan Local d'Urbanisme) des communes avec les déchetteries de TPM.

### Suivi de SPLA TPM Aménagement

- Réunions de contrôle analogue avec la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) TPM Aménagement.
- Commercialisation des 5 kiosques « Folies » sur le Technopôle de la Mer Espace d'Ollioules.
- Obtention du permis d'aménager 1.2 le 16 septembre 2016 (secteur ouest et sud du Technopôle de la Mer Espace d'Ollioules).

## NTIC : Compte administratif 2016

Fonctionnement : 6 586 227 €

Investissement : 4 416 664 €

La Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI) est en charge de l'informatique, des télécoms, de la vidéoprotection, du système d'information géographique (SIG), de l'innovation et des nouveaux usages numériques de TPM et de la ville de Toulon.

### Chiffres clés

- 2813 postes de travail
- 170 applications métier en gestion
- 103 applications SIG en gestion
- 205 sites en gestion
- 4238 lignes téléphoniques fixes
- 881 téléphones mobiles
- 250 caméras de vidéoprotection
- 230 km de fibre optique



## » TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE NOS ADMINISTRATIONS

La DCSI prépare et accompagne les bouleversements liés aux évolutions des technologies et des usages numériques : dématérialisation, cloud, stockage, mobilité, performance et sécurité.

Le premier des chantiers est la dématérialisation des factures avec une obligation réglementaire de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En préalable d'une mise à niveau majeure du logiciel de gestion comptable, un socle technique capable de répondre aux enjeux de la dématérialisation a été étudié puis mis en œuvre. Dans le même temps, un parapheur électronique a été mis en place pour l'intégration des factures et pièces justificatives dématérialisées dans les circuits de validation et de signature.

## » easy-TPM S'ENRICHIT



En production depuis 2015, ce service propose aux usagers du territoire un site mobile d'informations contextualisées en fonction de la position de l'utilisateur : lieux touristiques, transports en commun à proximité, etc.

En 2016, le site mobile **easy-TPM** a évolué et a intégré un nouveau parcours de découverte du territoire. Les usagers peuvent désormais suivre en temps réel le tracé de la piste cyclable du littoral et découvrir les sites remarquables environnants.

[www.easy-tpm.fr](http://www.easy-tpm.fr)

## » RISQUE INONDATION

TPM doit régulièrement faire face aux différents risques majeurs connus sur son territoire, risques parmi lesquels les inondations sont clairement identifiées.

Par l'intermédiaire du P.I.C.S (Plan InterCommunal de Sauvegarde), la communauté d'agglomération souhaite développer un système d'alerte, pour prévenir ce risque d'inondation sur l'ensemble de son territoire et exploiter les données hydrométriques des fleuves côtiers afin d'élaborer un état des lieux des réseaux.

Ce système sera basé sur le traitement de l'image, assurant la mesure de la hauteur d'eau, la vitesse de surface et l'estimation du débit, et de suivi des cours d'eau de l'agglomération toulonnaise.

Grâce à plusieurs ensembles (caméras, mires de lecture et algorithmes de traitement d'images) déployés sur le territoire de TPM, le suivi des rivières pourra se faire à distance depuis un poste de contrôle, et la surveillance du niveau des eaux sera menée 24h/24.

La DCSI a assisté la direction de l'assainissement et des espaces sensibles dans l'établissement des contraintes techniques informatiques en vue du choix d'une solution globale et a déclenché les opérations nécessaires pour adapter le réseau métropolitain haut débit au travers de son délégataire THD83.

## » MISE EN PLACE D'UN IMPORTANT DISPOSITIF INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMS POUR LA LVACWS 2016

Le réseau de radiocommunications de TPM et de la ville de Toulon a été utilisé pour coordonner les actions des différentes entités en charge de l'organisation et de la sécurité de la LVACWS (Louis Vuitton America's Cup World Series). 83 terminaux radios ont été affectés aux agents de la Protection Civile, aux pompiers, aux agents des sociétés de gardiennage sur site. Le réseau radio a été fortement sollicité au cours de l'événement puisque plus de 7000 communications ont été effectuées sur le secteur du centre-ville de Toulon et des plages du Mourillon.

Une quarantaine de téléphones mobiles ont été remis aux différents intervenants occasionnels. Plusieurs postes de travail ont été mis à disposition sur les stands dédiés à la communication et à l'office du tourisme ainsi que des solutions Wifi spécifiques elles-mêmes à disposition du staff de la LVACWS.

Le service SIG (Système d'Information Géographique) a fortement été mis à contribution en amont de l'événement pour la production d'une cinquantaine de plans A0 pour le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la Sécurité Civile (plan de circulation, plan des aménagements, organisation des secours...), puis pendant l'événement pour répondre aux besoins nouveaux.



## » UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE CONSERVATOIRE TPM

En 2016, un nouveau site internet a été lancé, proposant une interface plus ergonomique et plus moderne aux citoyens du territoire.





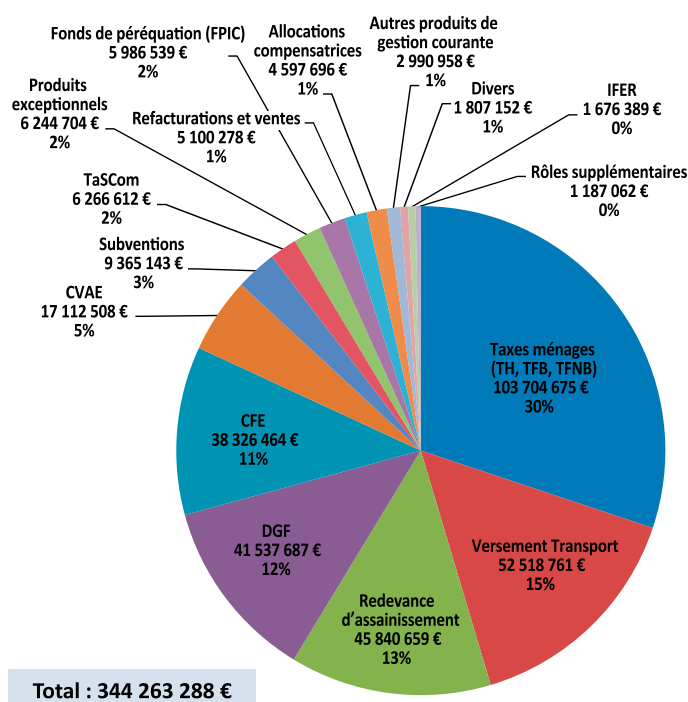


## » LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016 (tous budgets confondus)

- Le produit des **Taxes Ménages** se monte à 103,7 millions d'euros en 2016 : 79,6 M€ pour la Taxe d'habitation, 23,5 M€ pour la Taxe sur le foncier bâti et 0,6 M€ pour la Taxe sur le foncier non bâti.
- **La Contribution Foncière des Entreprises (CFE)** : il s'agit du produit issu des bases foncières de l'ex-Taxe Professionnelle avec les taux additionnés de TPM, du Département et de la Région ; son produit est de 38,3 M€ en 2016.
- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** : sont redevables de la CVAE les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € avec toutefois un taux nul jusqu'à 500 000 €. Son produit s'élève à 17,1 M€.
- **La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TaSCom)** : taxe sur les surfaces commerciales supérieures à 400 m<sup>2</sup> et faisant un chiffre d'affaires supérieur à 460 000 €. Son produit est de 6,3 M€.
- **L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)** : elle s'applique aux entreprises de réseaux telles que la SNCF, EDF ou France Télécom. Son produit est de 1,6 M€.
- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** représente 41,5 M€. Elle est constituée de la dotation d'intercommunalité (7,9 M€) et de la dotation de compensation (33,6 M€).
- **Le Versement Transport** qui s'élève à 52,5 M€ est payé par les entreprises et les administrations de plus de 11 salariés et est affecté intégralement au financement du réseau de transport urbain.
- **La Redevance Assainissement** qui s'élève à 45,8 M€ comprend notamment la surtaxe assainissement et les participations pour raccordement à l'égout.
- **Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC)** consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et des communes moins favorisées. En 2016, TPM en est bénéficiaire à hauteur de 6 M€.

Sur ces recettes, 3,3 M€ sont prélevés, au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Le reste des ressources est constitué des subventions, des produits de services (droits d'inscriptions, loyers...) et des recettes exceptionnelles.



## » RECHERCHE DE FINANCEMENTS

**Pour monter des projets, les financer et les faire vivre, TPM travaille avec différents partenaires publics dans un double objectif :**

- Mobiliser toutes les aides financières disponibles auprès des financeurs (Europe, État, Conseil Régional PACA, Conseil départemental du Var, Agence de l'eau, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Fédération Française de Football...) et répondre à tout « Appel à projet » spécifique... pour les projets d'investissement de la collectivité.
- Positionner l'agglomération comme un acteur majeur dans la préparation, la négociation et le suivi des programmes européens 2014-2020, du Contrat de Plan État-Région 2015-2020, des Conventions d'Aides financières avec le Conseil Régional PACA (Contrat de Développement 2013-2016, futur Contrat Régional d'Équilibre Territorial 2017-2020), avec le Conseil départemental du Var (Contrat de Territoire 2013-2015, nouveau dispositif 2016...), avec l'Agence de l'eau (Contrat de Territoire 2016-2018) et de tout autre dispositif...

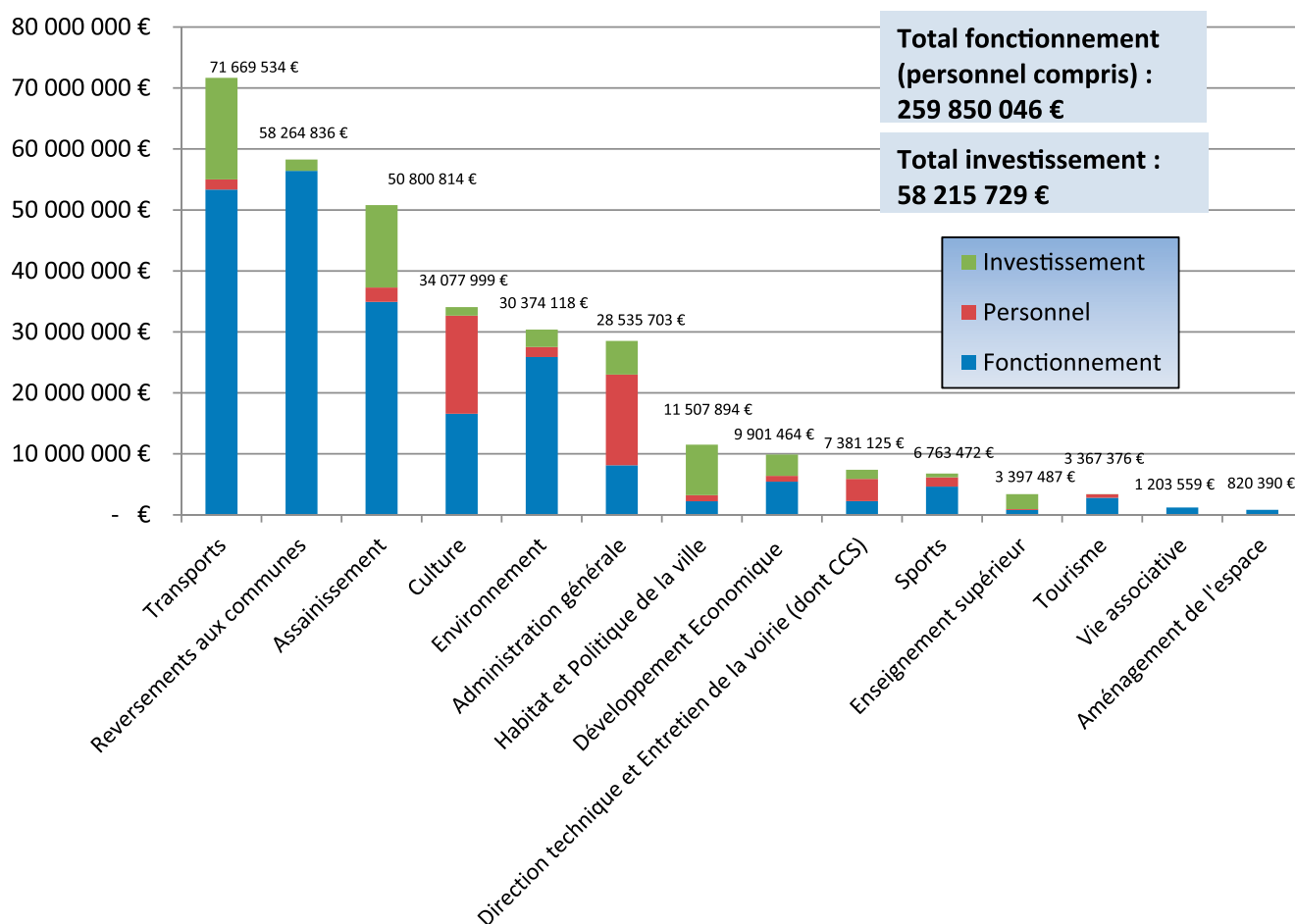
**En 2016, le montant des subventions obtenues se monte à 34 805 190 € :**

- 5 795 690 € de subventions tous financeurs confondus.
- 15 989 500 € dans le cadre du CATMA (Contrat de l'Aire Toulonnaise pour une gestion durable des Milieux Aquatiques 2016-2018).
- 13 020 000 € dans le cadre de la renégociation du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 (5 M€ pour l'État, 5 M€ pour la Région et 3.02 M€ pour le Département).



## » LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE PERSONNEL PAR COMPÉTENCE (tous budgets confondus)

- **Les principaux postes de dépenses** concernent les compétences de TPM, le secteur des transports et de la culture, avec notamment le Conservatoire TPM, ainsi que celui de l'environnement pour le traitement des déchets et l'assainissement. En investissement, on retrouve le développement économique avec l'aménagement de nos zones d'activités, les travaux de voiries, le sport ou encore les opérations en faveur de l'habitat et de la politique de la ville.
- **Les reversements aux communes constituent un autre important poste de dépense.** Ils sont constitués en fonctionnement de l'Attribution de Compensation qui s'élève à 51 M€ et de la Dotation de Solidarité Communautaire pour près de 5,3 M€. 1,8 M€ ont été versés pour l'aide à l'investissement des communes.





## » RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR COMPÉTENCE/DIRECTION

### Effectifs en décembre 2016

879 agents

### 996 dossiers en gestion répartis comme suit :

- 844 agents TPM.
- 22 agents ESADTPM.
- 81 élus TPM.
- 33 agents ville de Toulon.
- 10 agents SCoT.
- 6 élus SCoT.

### Traitements spécifiques de la RH

- 12 687 payes.
- 2486 actes administratifs (arrêtés).
- 11 dossiers retraite.
- 221 dossiers de droit à l'information des retraites et 43 agents reçus dans ce cadre.
- 70 dossiers de cumul d'activités.
- 17 dossiers d'aides à la garde d'enfants de 0 à 3 ans.
- 1573 demandes de formation.
- 21 actions de formation en Intra.
- 2587 demandes d'emploi.
- 269 demandes de stage étudiant.
- 16 demandes de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- 3323 demandes de prestations COS (Comité des Œuvres Sociales).

### Dialogue social

- 5 réunions de Commissions Administratives Paritaires (auprès du Centre De Gestion du Var).
- 4 réunions du Comité Technique (39 points étudiés).

- 3 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (23 points étudiés).
- Réunions du Comité Médical (53 dossiers soumis pour avis).
- Réunions de la Commission de réforme (38 dossiers soumis pour avis).

### Dossiers spécifiques

- La Direction des Ressources Humaines (DRH) a préparé et mis en œuvre les transferts de personnels issus de la loi Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 7 août 2015 à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (258 agents transférés et 146 mis à disposition).

### Les personnels associés aux transferts des compétences suivantes ont été transférés au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- Collecte des déchets des ménages et assimilés (169 agents transférés/ 146 agents mis à disposition),
- Promotion touristique (6 agents transférés et mis à disposition de TPM),
- Aménagement, entretien et gestion des ports Départementaux (83 agents transférés).

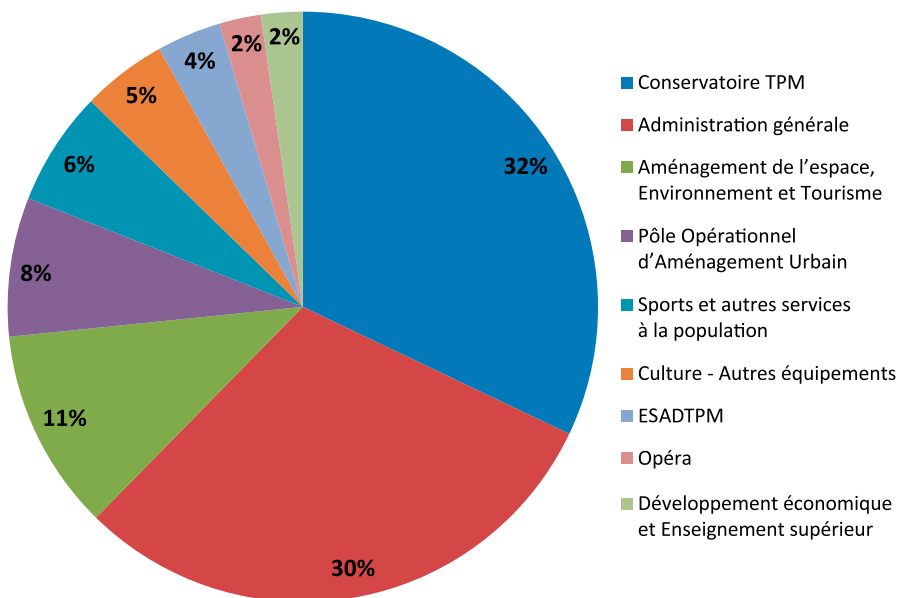
### Ces transferts ont nécessité différentes phases de travail en 2016 :

- État des lieux,
- Définition des orientations,
- Mise en œuvre des transferts,
- Accompagnement des agents (réunions collectives d'information et de présentation, temps d'échange et d'écoute individualisé),
- Créations des dossiers individuels,
- Saisie des éléments de paie, des dossiers médicaux, des historiques de carrière, des fiches de poste.
- La DRH a mis en œuvre la troisième période du plan triennal relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique issus de la loi Sauvadet. Au titre de l'année 2016, 2 agents ont pu accéder à l'emploi titulaire à travers des sélections professionnelles organisées en collaboration avec le Centre De Gestion du Var.
- À l'occasion du renouvellement du marché des titres restaurant, la DRH a mis en place les titres restaurant dématérialisés.





- La DRH a mis en œuvre les différents décrets d'application du protocole d'accord Parcours Professionnels, Carrière et Rémunération (PPCR) dont les impacts sont les suivants :
  - Reclassement statutaire de l'ensemble des agents visant à harmoniser les différentes filières professionnelles,
  - Avancement d'échelon à la cadence unique,
  - Mécanisme de transfert primes/points.
- La DRH a mis en place l'Indemnité de Fonction de Sujétions et d'Expertise Professionnelle pour les administrateurs et a constitué un groupe de réflexion sur la transposition de cette indemnité à l'ensemble des agents éligibles.
- La DRH a mis en place la délégation du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail qui procède à intervalles réguliers à la visite des services afin de vérifier les conditions de travail et de sécurité des agents. Par ailleurs, une enquête est réalisée à l'occasion de chaque accident de service ou de travail afin d'en déterminer les causes et de prendre les mesures de sécurité appropriées.





# 2016

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
ET DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Syndicat mixte Intercommunal de Transport  
et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise





L'année 2016 confirme la bonne santé financière du SITTOMAT. Il convient de rappeler que le coût d'exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE), gérée dans le cadre d'une délégation de service public permet de dégager des marges pour développer la valorisation matière.

De ce fait, le coût de la collecte sélective n'est plus répercuté aux villes membres du syndicat.

En 2016, une action importante a été initiée pour le remplacement ou l'ajout des Points d'Apport Volontaires dont certains dataient de 1996, date de mise en œuvre de la collecte sélective. L'implantation de points d'apport volontaires, semi-enterrés ou enterrés, sera poursuivie en 2017.

De même, en 2016, un programme de travaux a été décidé sur trois quais de transit des ordures ménagères que gère le SITTOMAT, à Solliès-Pont, Hyères et La Mole. Les travaux seront réceptionnés en 2017 et 2018.

Enfin, en 2016, deux nouvelles opérations de valorisation matière sont initiées : le compostage collectif et la collecte des biodéchets. 2016, l'année qui confirme l'engagement du SITTOMAT pour un système multi-filières dont la valorisation matière est l'alternative à la valorisation énergétique.

2016, Une année où le geste de tri est confirmé et reste à développer encore et toujours !

**Jean-Guy di GIORGIO**  
Président du SITTOMAT

## Sommaire

▀ LE SITTOMAT	3
▀ LE TRANSPORT	10
▀ LA VALORISATION MATIÈRE	11
▀ LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	19
▀ SYNTHÈSE	24
▀ LE BILAN FINANCIER	28

# LE SITTMAT

## Un Syndicat mixte Intercommunal dédié au traitement des déchets

Créé en 1979 par 18 villes, pour en compter aujourd'hui 38, le SITTMAT est le Syndicat mixte Intercommunal de Traitement et de Transport des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise.

Cet acteur public a pour objet de réaliser pour le compte des collectivités **la gestion des déchets ménagers**.

Il a reçu une délégation de compétence pour le traitement des OM, il a pour mission de :

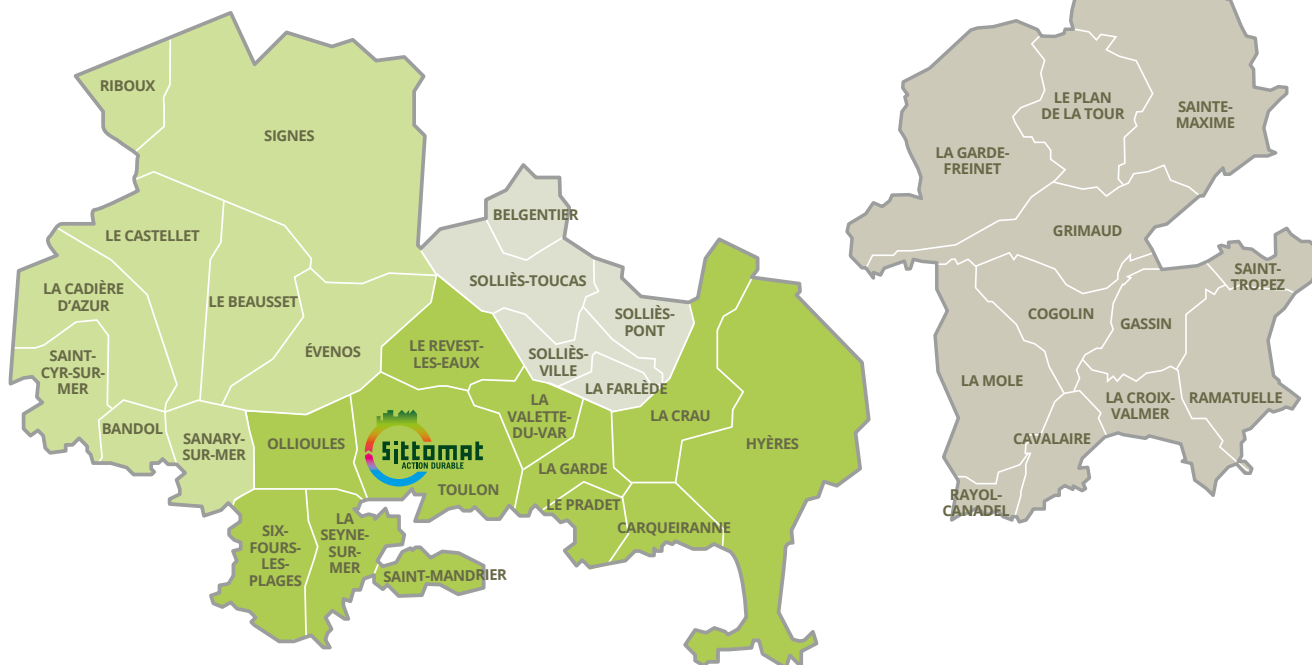
- > **Transporter** et traiter les déchets ;
- > **Gérer** certaines infrastructures communes telle que l'UVE ;
- > **Développer** la collecte sélective des déchets chez les particuliers ;
- > **Accompagner** les dispositifs de collecte sélective auprès des communes membres ;
- > **Négocier** les contrats avec les éco-organismes et les prestataires.

## Un territoire

Son territoire s'étend sur 1235 km<sup>2</sup> et compte **2 Communautés de Communes** et **2 Communautés d'Agglomération**.

Le Syndicat gère ainsi les déchets de plus de **565 000 habitants**.

-  Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume
-  Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
-  Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau
-  Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez



Ce territoire revêt deux spécificités qui impactent directement la gestion des déchets :

> une structure hétérogène de l'habitat avec une proportion équivalente d'habitat vertical, horizontal et mixte ;

> un afflux touristique estival qui équivaut chaque année à une production d'OM de 191 000 habitants supplémentaires à l'année.

Pour optimiser le traitement des déchets ménagers et les performances de la collecte sélective, le SITTMAT doit s'adapter à ces contraintes territoriales.

# LE SITTOMAT



## Une gouvernance définie par les Élus

**INFO +**

**En 2016**, le SITTOMAT a intégré la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez dans son territoire pour le traitement de ses ordures ménagères.

### Le Comité Syndical

Le SITTOMAT est administré par un comité syndical composé de 17 délégués titulaires et 5 délégués suppléants. Ces élus sont issus des 4 communautés membres le composant. Ils votent les délibérations concernant la gestion et le traitement des déchets. Ils prennent également les décisions concernant la valorisation des déchets et l'optimisation des budgets.

#### Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume

- Délégués titulaires : René JOURDAN, Jean-Mathieu MICHEL, Jean-Paul HUSSIE, Jean-Luc GRANET
- Suppléants : Gérard VALERO, Alain DEMARLIER

#### Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

- Délégués titulaires : Jean-Guy di GIORGIO, Gilles VINCENT, Thierry ALBERTINI, Jean-Pierre HASLIN, Claude ASTORE, Robert BENEVENTI
- Suppléants : Jean-Pierre EMERIC, Christine PAGANI-BEZY

#### Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau

- Délégués titulaires : Patrick BOUBEKER, Jean-Luc VITRANT, Audrey BASTELICA
- Suppléant : Gérard PUVEREL

#### Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez

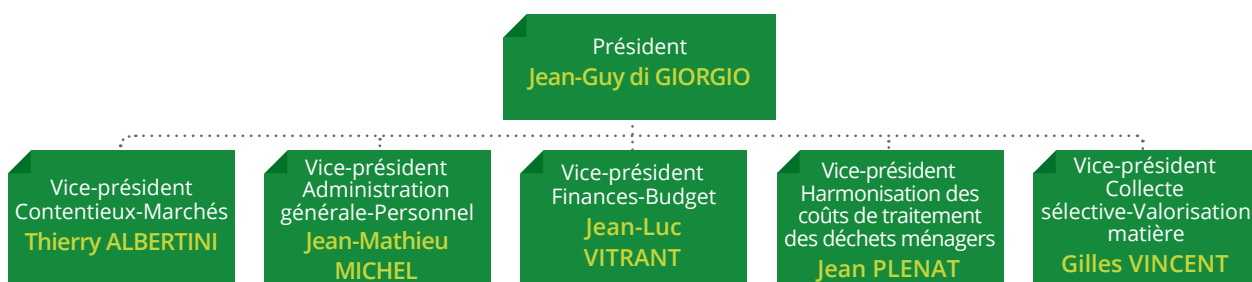
- Délégués titulaires : Vincent MORISSE, Jean PLENAT, Philippe LEONELLI, François BERTOLOTTO
- Suppléants : Anne-Marie WANIART, Marc Étienne LANSADE

#### Principe de représentation

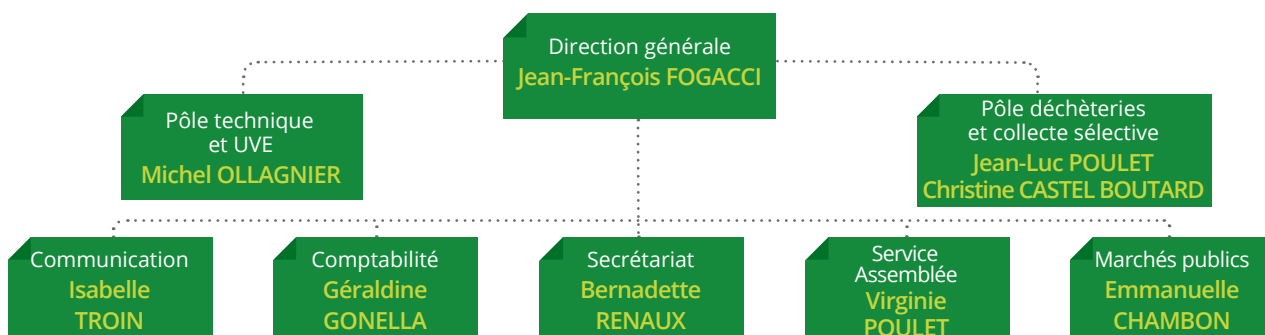
Désormais, ce ne sont plus les villes qui sont membres du Syndicat mais les intercommunalités. Ces communautés désignent les délégués du SITTOMAT. Chaque membre est représenté selon son nombre d'habitants, revu à l'occasion de chaque recensement quinquennal. Le nombre de voix d'un délégué dans les votes du SITTOMAT est proportionnel aux tonnages de déchets produits par la collectivité qu'il représente.

### Le bureau

Élu par les 17 délégués titulaires, le bureau compte **un président et cinq vice-présidents** :



### La structure administrative







## La stratégie du SITTOMAT

### Des engagements pérennes

Depuis sa création en 1979, le SITTOMAT a toujours eu pour vocation de valoriser au maximum les déchets de son territoire. Le Syndicat a ainsi régulièrement adapté leur traitement selon les nouvelles solutions techniques disponibles et pérennes.

Cette volonté politique se traduit par la hiérarchisation des modes de traitement des déchets :

1. La **valorisation matière** est privilégiée (compostage, recyclage...);
2. La **valorisation énergétique** s'applique à tout ce qui ne peut être recyclé ;
3. Le **stockage** est le dernier mode de traitement des déchets ne pouvant être valorisés sous aucune forme.

Pour chacun de ces traitements, le Syndicat ne fait appel qu'à des prestataires de services qualifiés et certifiés pour s'assurer traçabilité et conformité.

### Les enjeux à venir

Le SITTOMAT s'est fixé 2 principaux objectifs en accord avec ceux du Grenelle de l'Environnement :

- > Favoriser la valorisation matière des déchets via le compostage et recyclage ;
- > Maintenir les performances de l'UVE.

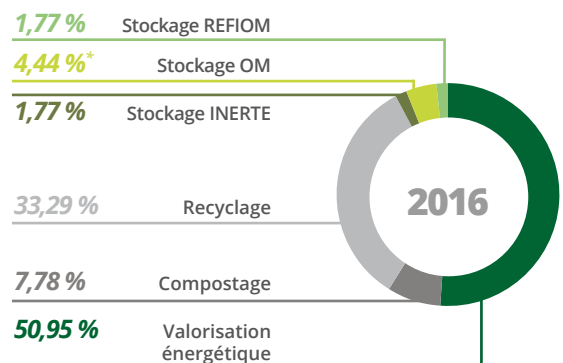
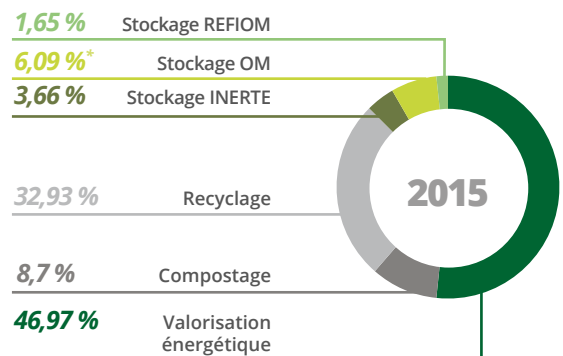
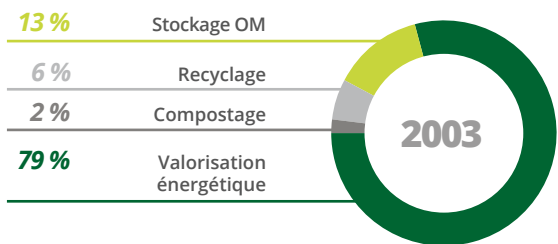
#### Favoriser la valorisation matière

Pour poursuivre le développement de la collecte sélective et donc du recyclage, le SITTOMAT continue ses efforts en soutenant les villes et les administrés dans le tri des déchets avec les actions suivantes :

- > Renforcement de la communication de proximité et de l'action des ambassadeurs du tri auprès de tous les publics ;
- > Optimisation et adaptation des moyens de communication pour inciter et sensibiliser le maximum de personnes à l'intérêt et aux règles du tri ;
- > Développement du réseau de points de collecte en Apport Volontaire pour les centres-villes et l'habitat vertical ; équipement des foyers en collecte à domicile pour l'habitat pavillonnaire ;
- > Accentuation du dispositif de collecte du verre car 50 % du verre consommé n'est pas trié.
- > Refus des déchets verts à l'UVE ;
- > Utilisation du réseau des déchèteries pour le compostage notamment ;
- > Distribution gratuite de composteurs individuels.

### Que deviennent nos déchets ?

L'évolution en chiffres



Les variations de la valorisation énergétique et du stockage sont dues aux travaux de l'UVE.

# LE SITTOMAT



## Les faits marquants de l'histoire du SITTOMAT

### En quelques dates

**1979**

Mise en décharge des résidus ménagers sur les sites de Pierrefeu-du-Var et de Signes.

**1980**

Mise en conformité de la décharge de Pierrefeu-du-Var.

**1981**

Fermeture de la décharge de Signes.

**1985**

Mise en service de l'UVE de l'Escaillon – capacité de traitement 180 000 tonnes/an.

**1989**

Adjonction à l'UVE d'un système de traitement des fumées.

**1990**

Initiation de la valorisation matière grâce à la création avec les villes volontaires d'un réseau de déchèteries pour récupérer une part des déchets des administrés.

**1991**

Mise en œuvre des premières collectes de piles, annuaires, boîtes-boissons, déchets ménagers spéciaux, textiles...

**1993**

Augmentation de la capacité de traitement de l'UVE passant de 180 000 tonnes à 285 000 tonnes/an.

**1996**

Mise en place de la collecte sélective des emballages ménagers : verre, papier, carton, journaux et magazines, plastique (seulement les corps creux).

**1998**

Amélioration du système de traitement des fumées de l'UVE.

**2002**

Refus des déchets verts à l'UVE. Mise en place du compostage avec distribution gratuite de composteurs.

**2005**

Mise aux normes Européennes de l'ensemble des installations de l'UVE.

**2013**

Début de la nouvelle DSP et commencement des travaux sur l'UVE ayant pour but l'optimisation de ses performances et l'amélioration de l'aspect esthétique.

**2015**

Mise en service industrielle de la nouvelle UVE.

**2016**

Intégration de la Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez.





## La prévention des déchets

Le SITTOMAT engage des actions significatives sur son territoire telles que :

- La distribution sur l'aire toulonnaise de plus de 65 000 composteurs individuels depuis 2004
- La mise en place d'un système de collecte sélective durable accompagné d'un plan de communication spécifique
- La distribution de 90 000 autocollants "STOP PUB" depuis 2013 sur l'aire toulonnaise et le Golfe de Saint-Tropez
- La distribution de sacs de pré-collecte à l'ensemble des nouveaux administrés
- Distribution de réglettes du tri des déchets sur l'aire toulonnaise (environ 8 000 par an)
- La mise en place d'un comité consultatif du traitement des ordures ménagères composé de membres d'associations de protection de l'environnement du territoire

- La mise en place de 150 interventions menées auprès des enfants dans le cadre scolaire, par les ambassadeurs du tri
- Contractualisation avec l'ensemble des éco-organismes comme Eco-Emballages, Ocad3e, Recylum, etc
- Refus des déchets verts à l'UVE

Le Syndicat envisage de développer de nouveaux projets pour servir ce plan de prévention, notamment sur les thématiques suivantes :

- Extension des consignes de tri pour homogénéiser la collecte sélective sur l'ensemble de son territoire
- Développement du compostage collectif
- Valorisation des biodéchets de type restauration scolaire.

INFO +

### Le SITTOMAT pérennise le compostage individuel

Depuis 2004 et conformément au plan de gestion des déchets ménagers du Var, le SITTOMAT met à disposition des habitants de l'aire toulonnaise des composteurs individuels afin qu'ils puissent recycler chez eux leurs déchets organiques.

Plus de 65 000 ont déjà été distribués sur l'aire toulonnaise. Il est remis sur simple demande auprès des services Environnement municipaux ou intercommunaux, accompagné d'un guide d'utilisation et d'un bio-seau.

(Le coût d'un composteur individuel est d'environ 40 € HT pour le SITTOMAT).



**Pour recevoir un Stop Pub,**  
communiquez votre adresse au SITTOMAT.

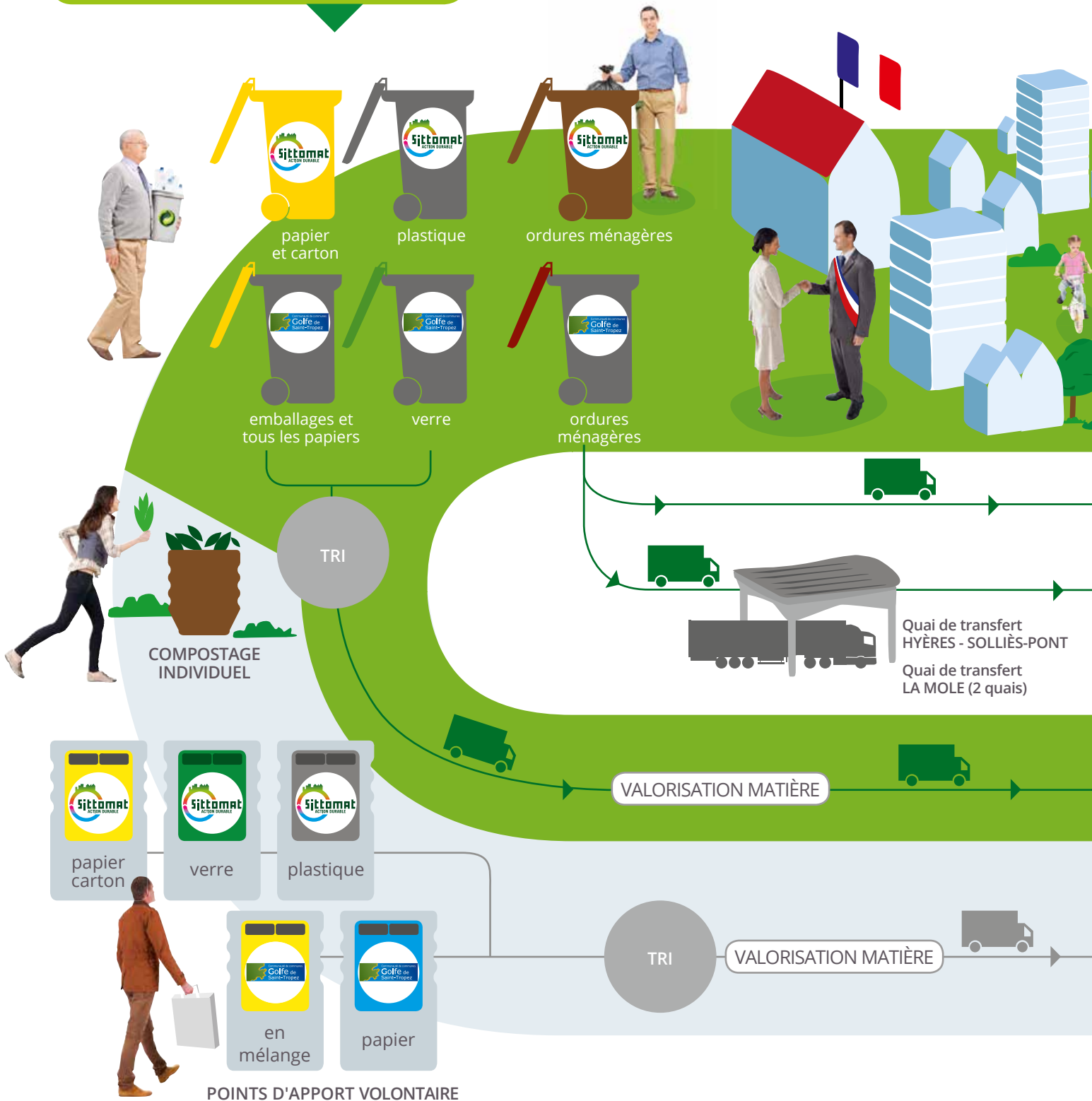
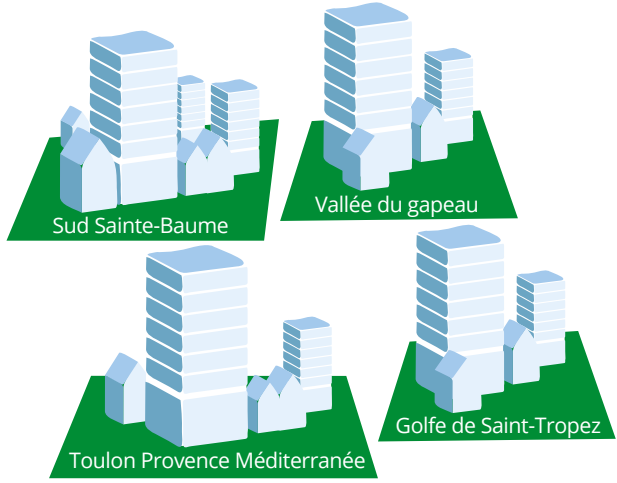


# LE SITTOMAT

**Au cœur**  
de la gestion des déchets

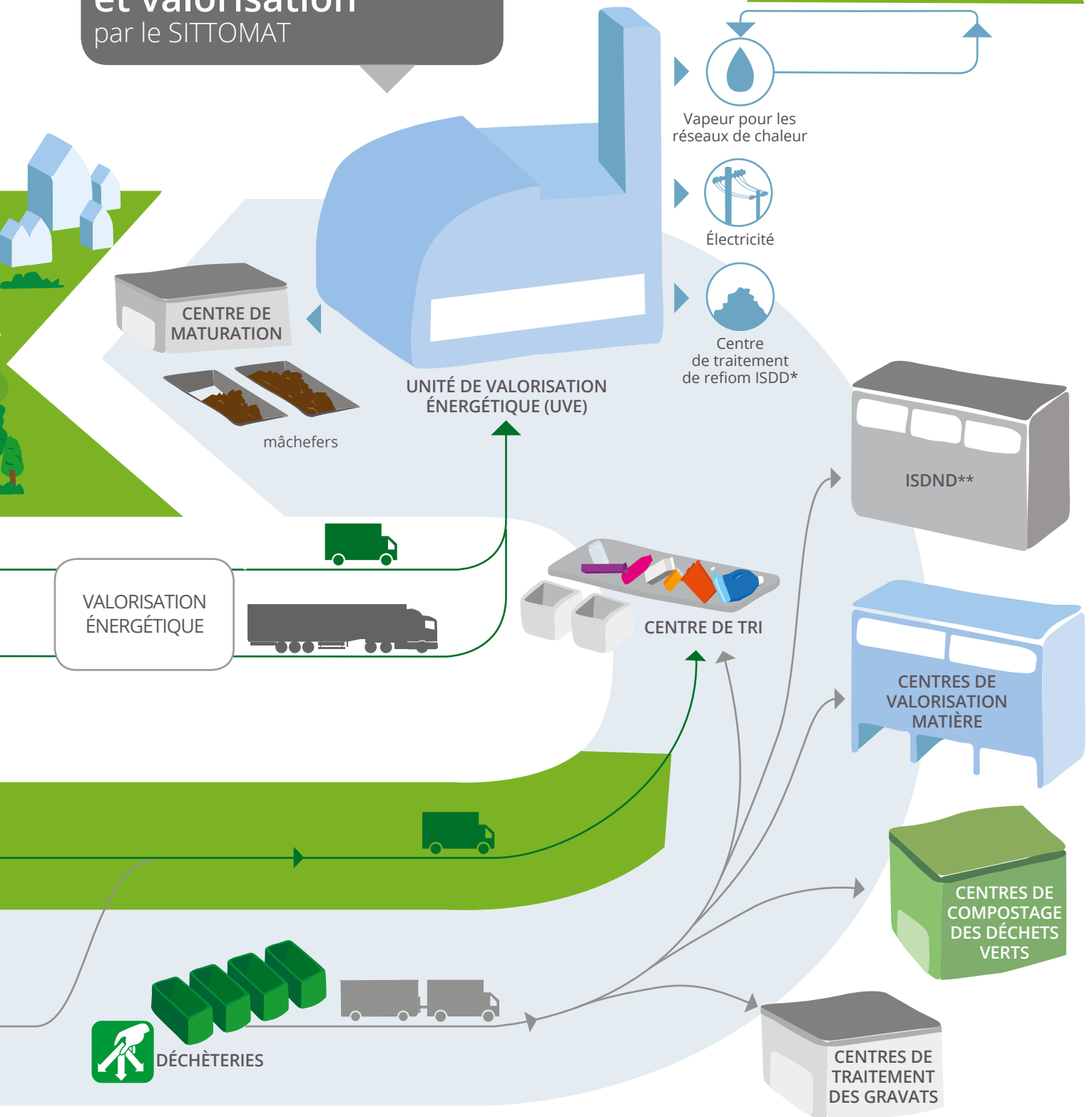
## Collecte

par les villes et  
les Communautés de Communes



**2 ensembles de logements sociaux  
bénéficiant de l'énergie produite par l'UVE**  
 > La Beaucaire à Toulon  
 > Quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer

**Transport, traitement  
et valorisation**  
par le SIT TOMAT



\* ISDD = Installation de Stockage de Déchets Dangereux  
 \*\* ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

# LE TRANSPORT



## Le transport des Ordures Ménagères

Afin de limiter les coûts et l'émission de CO2 lors du transport des OM jusqu'à l'UVE, le SITTOMAT gère 4 quais de transit pour les villes situées à l'Est de Toulon :

- Un quai situé à Hyères géré par Veolia Propreté pour les villes d'Hyères, Carqueiranne, La Crau et Le Pradet. **En 2016, ce quai a réceptionné 37 685 tonnes d'OM de ces communes.**
- Un quai situé à Solliès-Pont géré par la société Pasini pour les villes de Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, La Farède et Belgentier. **En 2016, ces communes ont déposé 11 842 tonnes de déchets.**
- Deux quais situés à La Mole. Un géré par la société Pizzorno, pour les villes de Cavalaire, Cogolin, La Croix Valmer, Gassin, La Mole, Ramatuelle, Le Rayol Canadel sur mer, Saint Tropez. **En 2016, 23 216 tonnes de déchets ont transité par ce site.** Un géré par la Société NICOLLIN pour les villes de Grimaud, La Garde Freinet et Sainte-Maxime. **En 2016, 13 541 tonnes de déchets ont transité par ce site.**

**En 2016, le Syndicat a donc transporté 86 284 tonnes d'OM depuis les quais de transfert vers l'UVE.**

Les villes à l'Ouest de Toulon, quant à elles, déposent leurs OM directement à l'UVE. Celles-ci n'ont pas voulu de quai de transit sur leur territoire.

INFO +

### Principe de péréquation des transports

La péréquation est une répartition des charges financières tendant à égaliser le coût du transport. Les statuts du SITTOMAT ont défini un principe technico-financier pour égaliser les coûts de transport entre les différentes villes membres. Cette démarche a pour but de ne pas pénaliser les communes les plus éloignées de l'UVE et de répartir le plus équitablement possible les charges de transport qui s'élèvent approximativement à un million d'euros.

Un système de péréquation similaire est mis en place pour la CCGST.



## Les autres transports

Dans le cadre de ses compétences, le Syndicat réalise également le transport vers les centres de traitement pour les produits issus des déchèteries, vers les centres de tri pour les produits de la collecte sélective, ainsi que vers les centres de stockage des déchets ultimes pour les REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères). En effet, l'exploitation de l'unité a produit 8191 tonnes de cendres issues du traitement des fumées.

Ces résidus doivent subir un traitement conforme à la réglementation. Pour cela, le SITTOMAT les envoie dans un centre spécialisé situé à Bellegarde dans le Gard (34) afin qu'elles soient stockées suite à un prétraitement spécifique.

Cette démarche permet au SITTOMAT de maîtriser la destination des sous-produits de l'UVE.



# LA VALORISATION MATIÈRE

La valorisation matière dans son sens le plus large représente tout mode de traitement permettant le recyclage des déchets. Après l'étape de tri, le but est de transformer le déchet en matière prête à être réutilisée. Dans le cadre du SITTOMAT, la valorisation matière se décline en 2 principaux modes de traitement : le recyclage matière et le recyclage organique, plus communément appelé compostage. Cette valorisation matière permet de donner une seconde utilité aux déchets en recyclant directement les matières qui les composent. Le Syndicat privilégie cette solution sur son territoire. Mais pour cela, il est indispensable que les habitants trient leurs déchets (grâce à des bacs dédiés et au réseau de déchèteries) : c'est la collecte sélective !



## Guider les administrés

Quel déchet dans quel bac, où jeter ses déchets triés, quel déchet déposer en déchèterie, quelles sont les consignes de tri, ... ce sont autant de questions que les administrés peuvent se poser lorsqu'ils veulent trier leurs déchets.

Alors pour leur permettre de bien trier, le SITTOMAT a pour mission de les informer et de les aider dans ce geste quotidien.

Le Syndicat développe une communication ciblée, définie par les élus du Conseil Syndical, diffusée par une équipe d'ambassadeurs du tri qui opère toute l'année sur l'aire toulonnaise.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

### La communication de proximité en 2016

La communication de proximité se traduit par de nombreuses actions menées sur le territoire du SITTOMAT par les ambassadeurs du tri.

Concrètement, ces opérations prennent la forme d'animations et stands sur les marchés, salons et événements locaux, interventions dans les écoles, centres de loisirs et autres structures, municipales ou pas, qui en font la demande...

Ces actions permettent de rencontrer les habitants pour les sensibiliser et les guider dans la collecte sélective des déchets.

Lors de ces différentes opérations, des outils et supports de communication dédiés sont distribués gratuitement pour aider les trieurs au quotidien : guide du tri, mémotri spécifique, réglette du tri...

### INFO +

## Les ambassadeurs du tri, véritables vecteurs de communication

L'équipe de 8 ambassadeurs du tri a pour mission d'informer et de sensibiliser les administrés de l'aire toulonnaise aux bons gestes de tri des emballages ménagers dans le cadre du programme mis en œuvre avec Eco-Emballages. Véritables porte-paroles du SITTOMAT, ils sont habillés et véhiculés pour mener à bien les différentes actions de proximité engagées pour encourager les trieurs et convaincre les plus réticents du bien-fondé du tri des déchets.

Ces ambassadeurs sont recrutés dans le cadre d'emplois aidés par l'association KROC'CAN pour le territoire du SITTOMAT incluant la CASSB, TPM et la CCGV. Depuis 2005, le Syndicat est partenaire de cette structure d'insertion qui lutte contre l'exclusion.

Voulue par les élus du SITTOMAT, cette démarche est doublement bénéfique :

- D'une part, elle s'inscrit en faveur de l'environnement en promouvant la valorisation matière des déchets ;
- D'autre part elle s'inscrit en faveur de la réinsertion sociale par l'emploi, faisant de la communication de proximité une réelle action citoyenne.

Concernant la CCGST, 4 ambassadeurs sont recrutés au sein de la collectivité.

# LA VALORISATION MATIÈRE

## Les campagnes d'information menées en 2016

En parallèle de la communication de proximité, des campagnes d'informations sont menées autour du tri des déchets, du SITTOMAT et de ses missions.

Cette communication répond à plusieurs objectifs pour le Syndicat :

- > **Devenir le référent** en termes de traitement des déchets ;
- > **Être le relais local** des opérations nationales et européennes sur les déchets ;
- > **Développer sa notoriété et faire connaître** ses différentes missions.

Pour mener ces campagnes d'information, le Syndicat développe un plan de communication multicanaux combinant les moyens de communication suivants :

- > Plan média – publicités radios, presse écrite et on-line ;
- > Community management, actualités Facebook et site internet ;
- > Campagne de relations presse ;
- > Opérations de communication de proximité.

En 2016, le SITTOMAT a communiqué sur :

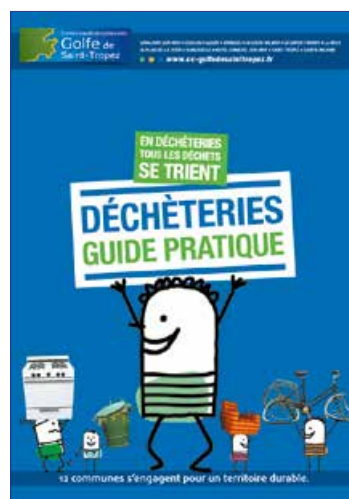
- > La sensibilisation des estivants avec l'opération "ÉCO-ÉTÉ"  
*Juin 2016*
- > **LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS**  
*Novembre 2016*
- > **LE TRI, PENDANT ET APRÈS LES FÊTES**  
*Décembre 2016.*



Campagne de communication  
"Les journées portes ouvertes  
du centre de tri - Aire toulonnaise"  
*Novembre 2016*



Campagne de communication  
"Le tri pendant les fêtes de fin d'année - Aire toulonnaise"  
*Décembre 2016*



"Guide pratique des déchèteries"  
Golfe de Saint-Tropez / 2016

INFO +

## Semaine Européenne de Réduction des déchets

En 2016, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des déchets, des journées portes-ouvertes du Centre de tri Veolia à la Seyne-sur-Mer, ont été organisées.

Ces visites ont permis de montrer aux administrés les installations et la technicité nécessaire au tri et conditionnement du papier/carton et du plastique.

INFO +

[www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)

Le site internet du Syndicat, en constante évolution, reste un outil majeur pour les administrés de l'agglomération Toulonnaise avec accès aux informations de la CCGST.

Pour la CCGST suivre le lien  
[www.cc-golfedesainttropez.fr/dechets](http://www.cc-golfedesainttropez.fr/dechets)





## Le soutien des éco-organismes

Les éco-organismes sont des sociétés de droit privé agréées par les pouvoirs publics et qui ont une mission d'intérêt général. Cette mission correspond à la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) et consiste à prendre en charge la fin de vie des produits. Chaque éco-organisme correspond à une filière économique définie (emballages ménagers, piles, mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques...).

Les entreprises qui commercialisent les produits de ces filières adhèrent à l'éco-organisme concerné en lui versant des contributions financières – calculées selon des critères spécifiques. Cette participation permet de soutenir financièrement et techniquement les opérations de tri des déchets et de collecte sélective menées par les collectivités territoriales, dont le SITTOMAT. Aujourd'hui, le Syndicat a des contrats avec les éco-organismes suivants :



### POUR LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

En 1996, le SITTOMAT signait son premier contrat avec Eco-Emballages. Depuis, ce contrat est renouvelé tous les 6 ans. Eco-Emballages est un important partenaire du SITTOMAT concernant la collecte sélective : les Emballages Ménagers Recyclables (EMR). Cela concerne tous les EMR en plastique, en carton, en papier, en verre ainsi que les aluminiums et les ferrailles...

**En 2016 : 31 601 tonnes d'EMR ont été collectées en Porte-à-Porte et en Point d'Apport Volontaire.**



### POUR LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

En 2006 Eco-systèmes est devenu un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics.

Le Syndicat s'est engagé par convention avec Eco-systèmes dans le but de récupérer et valoriser les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

**En 2016 : 2 706 tonnes de DEEE ont été récupérées en déchèterie.**



### POUR LES MOBILIERS USAGERS

Depuis 2015, le Syndicat a signé une convention avec Eco-Mobilier afin de collecter et valoriser le mobilier usagé pour lui offrir une seconde vie, le recycler ou l'utiliser comme source d'énergie.

**En 2016, 5 200 tonnes de mobilier ont été collectées.**



### POUR LES AMPOULES

Le Syndicat a signé en 2009 une convention avec Récyclum, (organisme complémentaire d'Eco-systèmes) éco-organisme spécialisé notamment dans les ampoules et tubes, pour favoriser la collecte et le recyclage de ces déchets. Dans le cadre de son champ d'intervention, Récyclum informe les collectivités et les producteurs, collecte les ampoules et les tubes (néons) afin de les traiter.

**En 2016 : 1,5 tonne d'ampoules et tubes a été collectée sur le territoire du SITTOMAT.**



### POUR LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Le Syndicat a signé en 2015 une convention avec EcoDDS, organisme chargé du traitement des déchets diffus spécifiques. EcoDDS est un éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques des ménages agréé par les pouvoirs publics en date du 20 avril 2013.

**Sa mission principale est d'organiser le fonctionnement et d'assurer la pérennisation de la filière des Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.**



### POUR L'ÉDITION PAPIER

Depuis 2008, le SITTOMAT est partenaire d'Ecofolio. Cet éco-organisme créé en 2006 est dédié à la collecte des produits de l'édition papier (annuaires, catalogues, magazines, publicités...). Information, études comportementales, collecte, éco-conception... sont autant d'actions qu'Ecofolio mène pour la filière papier.

**En 2016 : 9 736 tonnes de papiers ont été collectées par le SITTOMAT.**

# LA VALORISATION MATIÈRE

## Les dispositifs de collecte

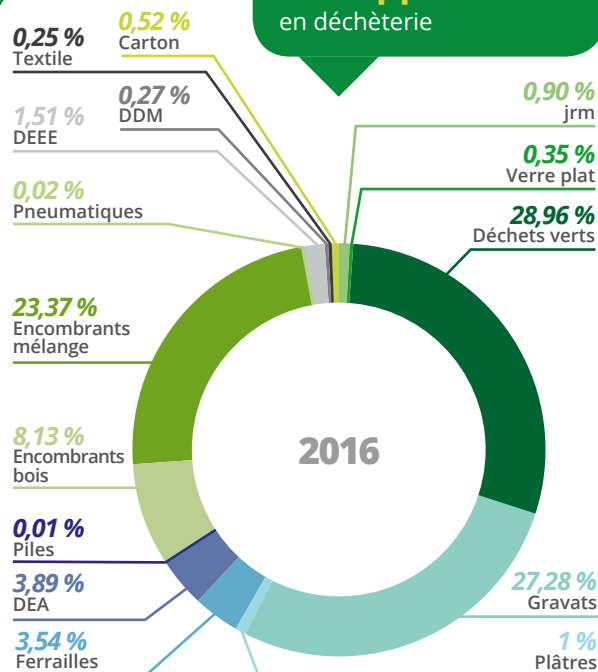
Pour permettre aux administrés de trier leurs déchets, le SITTOMAT a mis en place un dispositif de collecte sur son territoire qui ne cesse d'évoluer.

**À NOTER :** Le SITTOMAT fournit l'ensemble des équipements (bacs, colonnes, containers...) mais ne collecte que les Points d'Apport Volontaire de la collecte sélective – via un prestataire de services. La compétence de la collecte pour les OM, les déchets triés en Porte-à-Porte ou points de regroupements et les encombrants n'appartient pas au Syndicat mais aux communautés de communes compétentes.

## Les déchèteries

Afin de collecter d'autres types de déchets recyclables, le SITTOMAT peut compter sur son réseau de 28 déchèteries. Si la création et la gestion des déchèteries sont des compétences communales ou intercommunales, l'exploitation du bas de quai est déléguée au SITTOMAT car cela s'apparente au traitement des déchets ménagers.

## Composition des apports\* en déchèterie



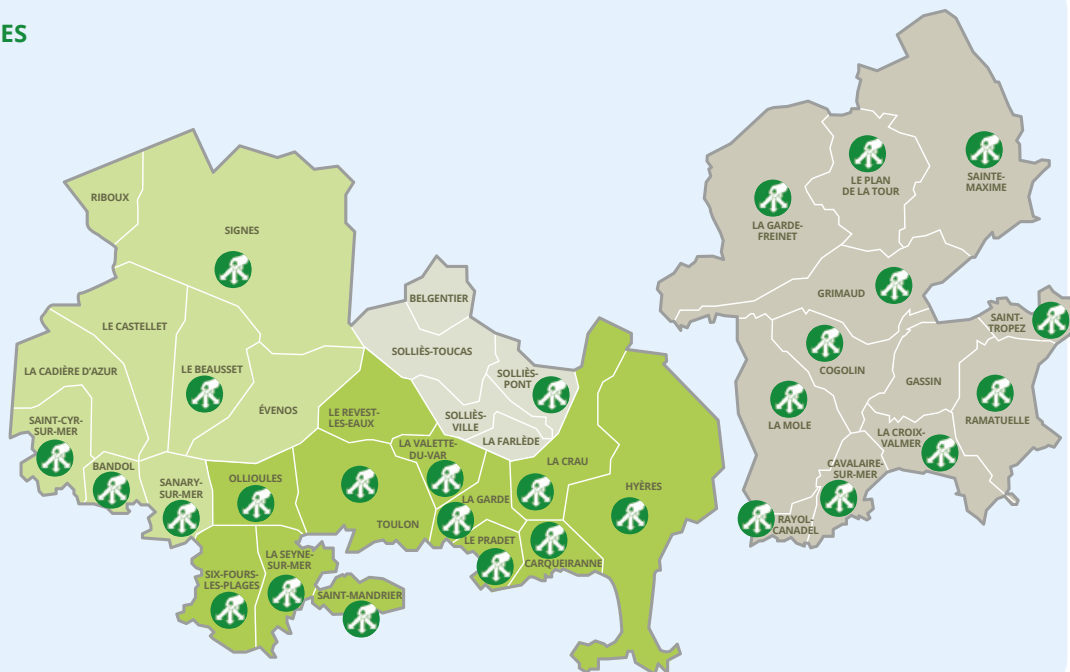
**À NOTER :** les déchets verts sont le premier flux d'apport des administrés. Certaines municipalités proposent un service de collecte.

\* Voir le détail pages 26-27



## 28 DÉCHÈTERIES

- > Carqueiranne
- > La Crau
- > Hyères
- > La Garde
- > Le Pradet
- > La Seyne-sur-Mer
- > La Valette-du-Var/  
Le Revest-les-Eaux
- > Ollioules
- > Six-Fours-les-Plages
- > Saint-Mandrier
- > Toulon/Ollioules
- > Bandol
- > Le Beausset
- > Sanary-sur-Mer
- > Saint-Cyr-sur-Mer
- > Signes
- > Solliès-Pont
- > Saint-Tropez
- > Ramatuelle
- > La Croix-Valmer
- > Cavalaire-sur-Mer
- > Le Rayol-Canadel
- > La Mole
- > Cogolin
- > Grimaud
- > Sainte-Maxime
- > Le plan-de-la-Tour
- > La Garde-Freinet



Ainsi le Syndicat développe une collecte sélective pour l'ensemble des déchèteries avec la mise en place de bennes dédiées par typologie de déchets. Au total, 16 types de déchets ménagers sont collectés pour être valorisés (seuls les gravats et les encombrants ne sont pas valorisés dans leur totalité).

Collectés en déchèteries en tonnes	Aire Toulonnaise	Golfe Saint-Tropez	TOTAL
Déchets verts	35947	2769	38716
Palmiers	34		34
Plâtres	1 340		1 340
Gravats	32399	4 080	36479
Verre plat	469		469
Encombrants mélange	23308	7 946	31254
Encombrants bois	9 211	1 657	10868
Ferraille	3 704	1 029	4 733
DDM	177	183	360
Pneumatiques	32		32
Textiles	328		328
Piles	15		15
Déchets d'équipements électriques et électroniques D.E.E.E.	2017	689	2706
Carton*	0	1197	1197
Papier*	0		0
Ampoules	2		2
DEA	5 200		5 200
			<b>133 734</b>

\* Les tonnages sont inclus dans la collecte sélective

## Les modes de collecte sélective

### La CASSB, TPM et CCVG

#### • La collecte en Porte-à-Porte ou point de regroupement

Certaines maisons individuelles faciles d'accès et certaines copropriétés sont équipées directement de bacs de tri (gris pour le plastique et jaune pour le papier/carton). Ces bacs sont soit au domicile quand cela est possible, soit regroupés en un point situé à proximité.

#### • La collecte en Point d'Apport Volontaire

Pour les logements non équipés en Porte-à-Porte, les habitants se rendent aux Points d'Apport Volontaire les plus proches de chez eux. Ils peuvent y jeter les emballages ménagers en verre, le papier-carton ou les flaconnages plastique. Ces Points d'Apport Volontaire peuvent être des colonnes enterrées, semi-enterrées ou aériennes dédiées à chaque matière. Les Eco-box (petit container décoré adapté aux centres-villes pour récupérer le verre) et les Kroc-canettes (container bleu pour accueillir l'acier et l'aluminium) viennent compléter le dispositif de collecte.

### La CCGST

Les habitants de la CCGST sont collectés en porte à porte, en point de regroupement et en apport volontaire selon les communes et les flux.

#### • La collecte en Porte-à-Porte

Sainte Maxime, Grimaud, Cavalaire, St Tropez

#### • La collecte en point de regroupement


Cogolin, La Croix Valmer, La Mole, Le Plan de la Tour, Rayol Canadel, Cavalaire, La Garde Freinet, St Tropez, Grimaud, Ste Maxime, Cavalaire

#### • La collecte en Point d'Apport Volontaire


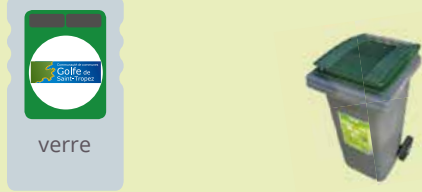

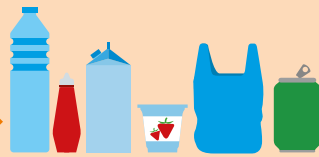


Cavalaire, Gassin, Ramatuelle, Grimaud, La Grade Freinet, Sainte Maxime, St Tropez

# LA VALORISATION MATIÈRE

## AIRE TOULONNAISE (CASSB, TPM, CCVG)

	Type d'emballage	Type de collecte	Recyclage
<b>PAPIER-CARTON</b>	 <p>Emballages papier-carton, carton de pizza-carton gras, journaux-magazines, briques alimentaires</p>	 <p>Apport Volontaire      Porte-à-Porte</p>	
<b>PLASTIQUE</b>	 <p>Bouteilles plastique, flacons plastique</p>	 <p>Apport Volontaire      Porte-à-Porte</p>	
<b>VERRE</b>	 <p>Bouteilles en verre, bocaux en verre</p>	 <p>Apport Volontaire</p>	
<b>ACIER ET ALUMINIUM</b>	 <p>Boîtes-boissons en acier, boîtes-boissons en aluminium</p>	 <p>Apport Volontaire</p>	

## GOLFE DE SAINT-TROPEZ

	Type d'emballage	Type de collecte	Recyclage
<b>VERRE</b>	 <p>Bouteilles en verre, bocaux en verre</p>	 <p>Apport Volontaire      Porte-à-Porte</p>	
<b>PAPIER/CARTONS PLASTIQUE ET ACIER ET ALUMINIUM</b>	 <p>Bouteilles &amp; flacons plastique, emballages papier-carton, boîtes-boissons</p>	 <p>Apport Volontaire      Porte-à-Porte</p>	



## Les installations utilisées

Pour traiter les différents déchets issus de la collecte sélective, le SITTOMAT utilise des infrastructures spécifiques.

Les 5 matières issues de la collecte en Porte-à-Porte et des Points d'Apport Volontaire bénéficient de 4 installations (2 centres de tri et 2 plateformes de réception).

Quant aux déchets collectés en déchèterie, les bennes spécifiques sont directement acheminées chez les repreneurs.

### Le centre de tri de La Seyne-sur-Mer

Le papier/carton et les flaconnages plastique collectés (en Point d'Apport Volontaire, en Porte-à-Porte ou point de regroupement sur le territoire de la CASSB, TPM et de la CCGV) sont amenés au centre de tri situé à La Seyne-sur-Mer géré par le groupement Veolia Propreté/Onyx Méditerranée au titre d'un marché public. Dotée d'une capacité de traitement de 60 000 tonnes de déchets par an, cette installation comporte 2 lignes de tri. Les emballages ménagers recyclables et les journaux-revues-magazines y sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage.



### Le centre de tri du Muy

Le papier/carton, les plastiques, les métaux et le verre collectés sur le territoire de la CCGST, sont amenés au centre de tri du Muy, géré par le groupement PIZZORNO, au titre d'un marché public. Doté d'une capacité de traitement de 50 000 tonnes de déchets par an, cette installation comporte 2 lignes de tri. Les emballages recyclables y sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage.

### Les plateformes de réception du verre

La collecte sélective du verre est confiée à la société VALEOR par marché public de prestations de service. Une fois récupéré, le verre est amené sur la plateforme de réception située à La Garde (83) en vue d'un contrôle qualité. Il est ensuite chargé pour être transporté vers OI manufacturing France à Béziers, où il sera recyclé. Le verre de la CCGST est confié à la Société PIZZORNO puis transporté également à la verrerie OI Manufacturing France à Béziers.



### La plateforme de réception de l'acier et l'aluminium pour la CASSB, TPM et CCGV.

La collecte sélective des cannettes est confiée à l'entreprise d'insertion Kroc'Can par marché public de prestations de service. Ces boîtes-boissons sont ensuite acheminées vers une plateforme de réception à Toulon (83). Elles sont alors triées et conditionnées pour être expédiées vers les filières de recyclage.

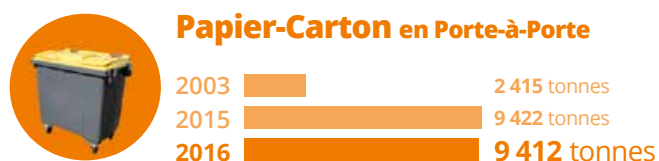
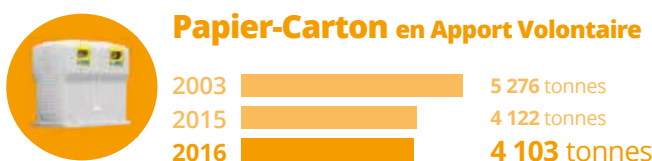
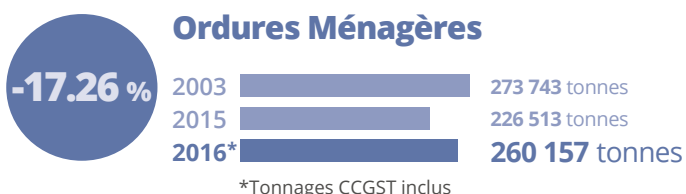
### Les installations pour le compostage des déchets verts

Les déchets verts reçus en déchèterie représentent le principal apport des habitants. Pour traiter ces apports issus des déchèteries comme ceux produits par les services communaux, le SITTOMAT utilise des plateformes de compostage collectif. Les déchèteries situées à l'Ouest de Toulon envoient leurs déchets verts sur la plateforme de compostage Veolia à Signes (83). Celles situées à l'Est ont à leur disposition la plateforme de compostage gérée par PAPREC à Cuers (83). Concernant la CCGST, les déchets verts sont traités sur l'ecopôle de La Mole (83).

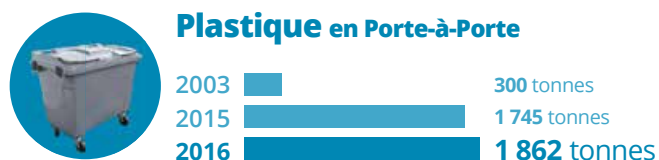
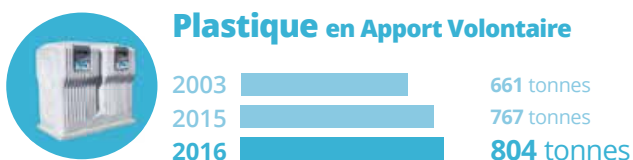
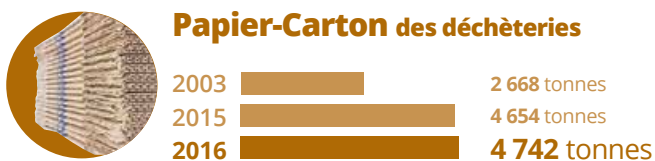
## LA VALORISATION MATIÈRE

## L'évolution de la collecte sélective en chiffres

## AIRE TOULONNAISE (CASSB, TPM, CCGV)



La légère baisse de la collecte des Papier-Carton est confirmée par la tendance nationale.



Le rendement de la collecte sélective est principalement liée au développement de la collecte sélective en Porte-à-Porte.

Les tonnages récupérés sont deux fois plus importants que ceux provenant des Points d'Apport Volontaire.

## GOLFE DE SAINT-TROPEZ



# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La valorisation énergétique est un procédé qui vise à transformer des déchets en énergie. Depuis 1985, le SITTOMAT utilise cette méthode de valorisation pour traiter les OM qui ne peuvent faire l'objet de valorisation matière. Pour cela, le Syndicat a construit une UVE : les OM y sont incinérées et produisent ainsi de la vapeur d'eau et de l'électricité.

La vapeur d'eau est transformée en énergie thermique, pour les réseaux de chaleur. L'électricité est réinjectée en majeure partie dans le réseau ERDF, et utilisée pour alimenter l'UVE ainsi que le bâtiment du SITTOMAT.



## L'Unité de Valorisation Énergétique

Dès 1981, le Syndicat a décidé de valoriser les OM pour éviter les décharges.

Mise en service en 1985, l'UVE permet la valorisation énergétique des OM et limite ainsi le recours à l'enfouissement.

Dans un souci constant d'amélioration de la performance, l'UVE a subi plusieurs phases de travaux. La dernière a été initiée en janvier 2013 et s'est terminée en 2015.

### Fiche d'identité de l'UVE

- **Localisation** : Quartier de l'Escaillon - 83 000 TOULON
- **Exploitant** : Société ZEPHIRE - depuis le 01/01/2013 dans le cadre d'une Délégation de Service Public
- **Capacité de traitement** : 285 000 tonnes
- **Matières traitées** : Ordures Ménagères et Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- **Production** : vapeur d'eau et électricité à partir de la combustion des OM
- **Tonnage de déchets du SITTOMAT valorisés en 2016 est de** : 235 407 tonnes
- **Énergie thermique produite en 2016** : 33 726 MWh
- **Énergie électrique produite en 2016** : 111 255 MWh

### Le procédé de valorisation énergétique

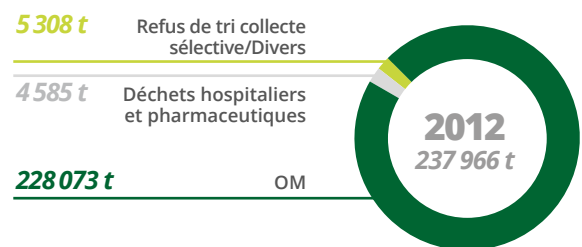
1. Une fois collectées, les OM arrivent à l'UVE où elles sont stockées en fosse.
2. Elles passent ensuite dans un des trois fours dont la température est d'au moins 850° C pendant 2 secondes. L'énergie produite par cette combustion est récupérée et transformée en électricité ou en vapeur. Les résidus de ce procédé sont traités spécifiquement selon des règles strictes.

### L'unité est certifiée pour son management environnemental, son management de la qualité et de la santé-sécurité

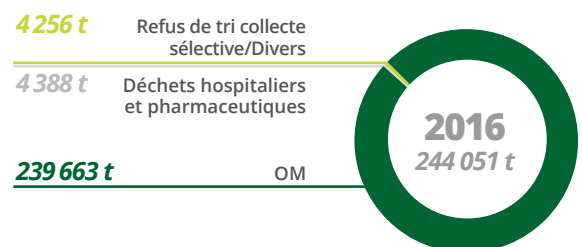
- le Système de Management de la Santé-Sécurité avec la certification OHSAS 18001.

## Origine des déchets Valorisés par l'UVE

### > AVANT DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



### > APRÈS DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Augmentation des tonnages dues à l'entrée de la CCGST.

\* Refus de tri inclus

- le Système de Management Environnemental avec la certification ISO 14001.
- le Système de Management de la Qualité avec la certification ISO 9001.

# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



## L'Unité de Valorisation Énergétique en chiffres

### Les flux entrants

Il s'agit des OM, mais également des déchets d'activité de soins à risques infectieux et des résidus ménagers apportés par Zephyre pour combler les vides de fours, qui sont incinérées à l'UVE.

### Les chiffres 2016

**239 663 tonnes d'Ordures Ménagères** ont été valorisées énergétiquement

**4 388 tonnes de DASRI** ont été valorisées énergétiquement

### Les consommables

Pour fonctionner, l'UVE utilise différents consommables tels que l'eau, l'urée, le charbon actif, le bicarbonate de sodium, l'eau ammoniacale. En 2016, l'unité a consommé :

**98 608 m<sup>3</sup> d'eau** pour le fonctionnement normal de l'unité

**148 tonnes de charbon actif** pour le traitement des dioxines et des furannes

**3 747 tonnes de bicarbonate de sodium** pour le nouveau traitement de HCl, SO<sub>2</sub> et HF

**838 tonnes d'eau ammoniacale** pour le nouveau traitement des Nox

### Les flux sortants

Il s'agit de tout ce qui est produit par la combustion des flux entrants. Ces flux sortants englobent l'énergie produite, les produits et sous-produits de l'exploitation de l'UVE (métaux extraits des cendres, mâchefers, fumées...). Chaque catégorie est quantifiée et traitée spécifiquement.

#### > L'énergie produite

L'énergie électrique produite par le procédé de valorisation est utilisée en partie pour le fonctionnement de l'unité. Le reste est réinjecté sur le réseau EDF : cela représente en moyenne 100 000 MWh par an (à l'exception de 2014 en raison des travaux de l'UVE) - soit l'équivalent d'une consommation électrique d'une ville de 40 000 habitants (hors chauffage). Le SITTOMAT représente ainsi l'un des producteurs autonomes les plus importants du Var. L'énergie thermique produite alimente quant à elle deux réseaux de chaleur desservant 5000 logements sociaux du quartier La Beaucaire à Toulon et du quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer.

### Les chiffres 2016

**111 255 MWh** d'énergie électrique produite

**33 726 MWh** d'énergie thermique produite

#### > Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont des métaux récupérés après combustion directement dans les mâchefers.

### Les chiffres 2016

**5 155 tonnes de ferrailles** récupérées par extraction magnétique

**687 tonnes d'aluminium** récupérées par courant de Foucault

*Ces matières réintègrent le circuit du recyclage et sont ainsi envoyées vers les filiales spécialisées.*

#### > Les sous-produits d'exploitation

Suite à la combustion des OM, il reste des résidus à traiter, appelés techniquement "sous-produits d'exploitation" de l'unité.



## Les chiffres 2016

**68 352 tonnes MIOM**  
ont été récupérées et réutilisées

**8 738 tonnes de REFIOM**  
ont été stockées

### Les résidus liquides

Depuis 2009, la totalité de l'eau utilisée pour le fonctionnement de l'UVE est recyclée et utilisée pour le fonctionnement de l'unité. Ainsi, il n'y a aucun rejet liquide. Seuls les rejets des sanitaires sont envoyés à l'égout.

### Les résidus solides

Les résidus solides sont divisés en 2 classes :  
**Les Mâchefers d'Incinération des Ordures Ménagères (MIOM)** : la combustion des OM génère des mâchefers. La totalité de ces produits est commercialisée pour des travaux de remblais routiers. Les mâchefers sont traités depuis 2009 sur une plateforme de maturation exploitée par la société Sovatram à Pierrefeu-du-Var (83). C'est la société Zephire qui en a la charge dans le cadre de la DSP.

**Les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM)** : le traitement des fumées produit des résidus solides chargés en métaux lourds qui sont stockés à Bellegarde dans le Gard (30) par la société SITA FD. Ils sont transportés en citerne par la société SATM.

### Neutralisation des gaz

Par procédé chimique, les résidus gazeux sont traités. L'injection de bicarbonate de sodium sert à neutraliser les acides chlorhydrique, dioxyde de soufre et le fluorure d'hydrogène par absorption.

L'injection de charbon actif permet la neutralisation des dioxines et furanes par absorption.

Une filtration est alors assurée, par des filtres à manches, qui permet d'extraire les composés indésirables et piégés par les injections précédentes. Les résidus de filtration sont stockés dans deux silos des REFIOM.

De plus, le SITTOMAT a mis en place un système de traitement de gaz par voie catalytique pour neutraliser les émissions de diOxyde d'azote (Nox) à 80 mg au lieu de 200 mg comme le permet la réglementation.



# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



## Surveillance de l'impact environnemental de l'Unité de Valorisation Énergétique

La réglementation impose aux UVE de réaliser une fois par an l'analyse de l'impact de l'exploitation de l'unité sur son environnement.

Le SITTOMAT a pris l'initiative de réaliser deux campagnes par an. Le Syndicat a positionné sur six points un groupe de 6 jauges de Berghoff : des coupelles, implantées dans l'environnement immédiat de l'installation, qui reçoivent les retombées de la pollution atmosphérique des environs.

De plus, 3 points supplémentaires ont été rajoutés. Deux hors du panache de l'unité et un sur les pentes du Mont Faron, destiné à faire une zone hors influence complète des activités diverses de la ville de Toulon (y compris circulation routière).

Depuis 2011, une analyse des aiguilles de pin est réalisée par le cabinet BIOTOX (indépendant) auprès des 9 points de mesures. Les résultats sont comparables à ceux des dix premières campagnes.

Sur la base des concentrations mesurées et des différents référentiels, aucun impact significatif lié au fonctionnement de l'UVE n'est mis en évidence pour les campagnes de 2016.

Les résultats de la surveillance de cette installation classent le quartier de l'Escaillon comme une zone avec bruit de fond urbain et industriel suivant les nouveaux repères, avec un abaissement des seuils. En termes de rejets dans l'atmosphère, ces résultats sont plus performants que ceux imposés par la réglementation en vigueur.

> Le détail des mesures de l'impact environnemental 2016 sont disponibles sur [www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr) / rubrique : UVE

### > Surveillance continue

	Valeurs limites	Ligne d'incinération N° 1 Moyenne 2016	Ligne d'incinération N° 2 Moyenne 2016	Ligne d'incinération N° 3 Moyenne 2016	
Dioxines et Furanes	PCDD Et PCDF exprimés en T4 CDD à 11 % O <sup>2</sup>	< 0,1 ng/Nm <sup>3</sup>	0,0015	0,0035	0,00535

### > Mesures ponctuelles (sept. 2016)

	Valeurs limites sur une 1/2 heure minimum	Ligne d'incinération N° 1	Ligne d'incinération N° 2	Ligne d'incinération N° 3
Ammoniac - Nh <sub>3</sub>	< 60 mg/Nm <sup>3</sup>	3,3	2,7	12,9
Chlorure d'hydrogène - HCl	< 60 mg/Nm <sup>3</sup>	1,6	1,1	1
Dioxyde de soufre - SO <sub>2</sub>	< 200 mg/Nm <sup>3</sup>	1,8	2	4,8
Monoxyde de carbone - CO	< 100 mg/Nm <sup>3</sup>	8,4	5,8	7,7
COT composé organiques en carbone total	< 20 mg/Nm <sup>3</sup>	0,5	0,49	0,52
Oxyde d'azote - NOX	< 80 mg/Nm <sup>3</sup>	62,4	63	47,2



## Le stockage des déchets ultimes

Un déchet ultime est un déchet qui ne peut être valorisé avec les moyens techniques actuellement disponibles. En dernier recours, le SITTOMAT dispose donc d'Installations de Stockage

- Une installation compétente dans le stockage des OM, le centre de Pierrefeu géré par la Sovatram.
- Une installation compétente dans le stockage des OM, le centre de Balançon, géré par le groupe Pizzorno, utilisé par la Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez.
- Une installation compétente dans le stockage des résidus issus du traitement des fumées (REFIOM) à Bellegarde (30) – gérée par SITA FD.
- Une Installation compétente dans le Stockage des Déchets Non Dangereux pour le traitement des gravats – gérée par le groupe LAFARGE.
- Une Installation compétente dans le stockage des gravats utilisés comme couche de recouvrement quotidienne des OM située à Pierrefeu-du-Var – gérée par SOVATRAM.



Centre de Stockage de Déchets Dangereux de Bellegarde.



Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux de Balançon.



Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux de Pierrefeu-du-Var.

### > Les flux stockés

Centres de stockage	2003	2015	2016
ISDD de Bellegarde (REFIOM)	8 696	7 063	8 191
ISDND de Pierrefeu-du-Var (Ordures Ménagères)	31 669	25 988	2 741
ISDND du groupe LAFARGE (Gravats)	12 352	18 156	22 065
ISDND de Pierrefeu-du-Var (Gravats)/Septèmes-les-Vallons (Encombrants mélangés)		11 948	21 957
ISDND Balançon			17 753

\* Ces gravats sont valorisés sur le centre de Pierrefeu-du-Var en couche de recouvrement journalière des OM reçues sur le site.

\*\* En raison des travaux de l'UVE.

# SYNTHÈSE

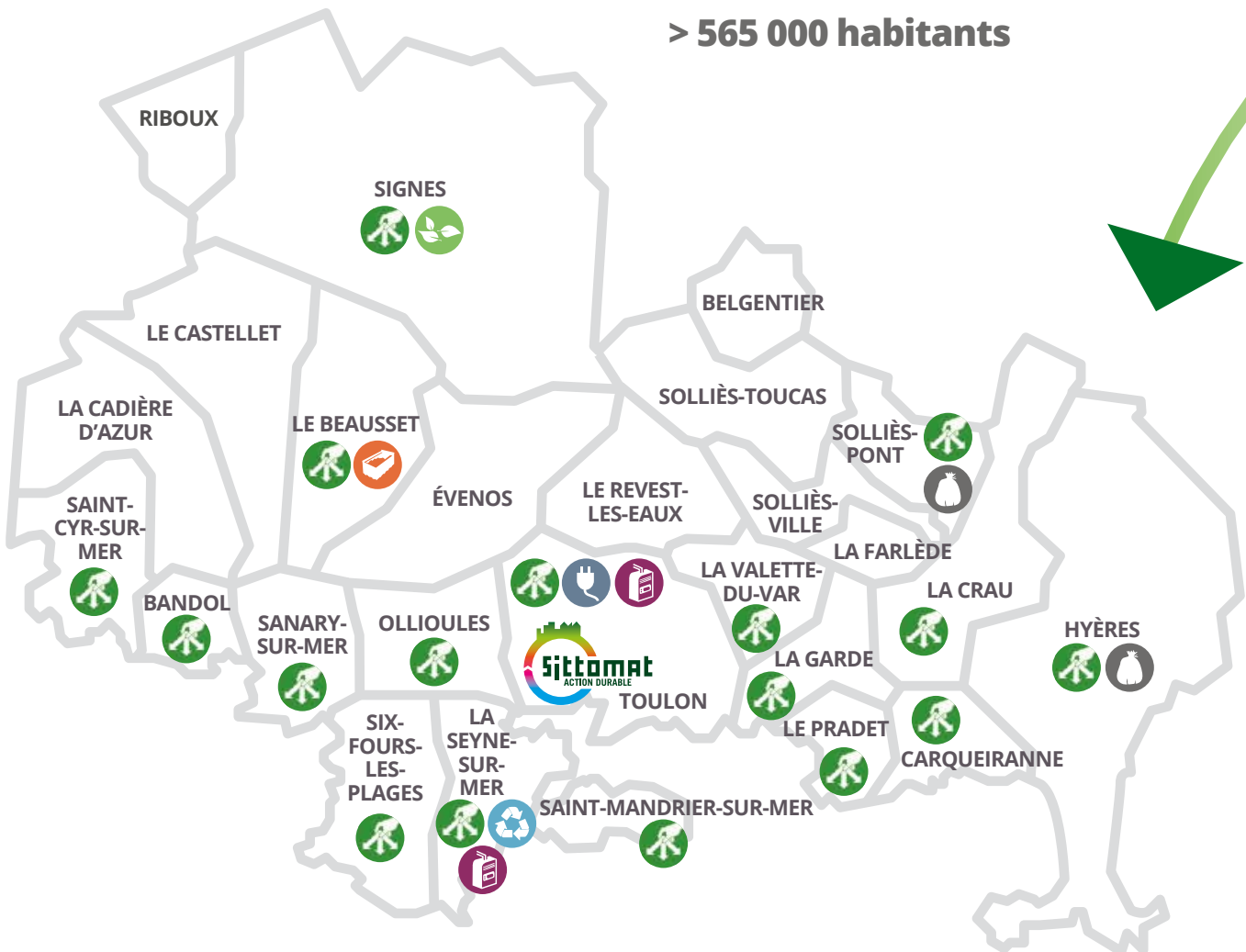


## La vue d'ensemble des installations

Dans le cadre de ses missions de gestion et de traitement des déchets ménagers de l'aire toulonnaise, le SITTOMAT dispose de plusieurs installations spécifiques. Gérés par des prestataires, ces équipements servent à collecter, transporter et traiter l'ensemble des déchets de l'aire toulonnaise. Quais de transit, centre de tri, de compostage, déchèteries, UVE... Ces installations sont implantées principalement sur le territoire du Syndicat.

**435 928**  
tonnes  
de déchets\*  
traités par le SITTOMAT

- > 1 235 km<sup>2</sup>
- > 38 communes
- > 565 000 habitants



\* Ordures Ménagères + Collectes sélectives + Déchèteries



## 28 DÉCHÈTERIES

- > Carqueiranne
- > La Crau
- > Hyères
- > La Garde
- > Le Pradet
- > La Seyne-sur-Mer
- > La Valette-du-Var/  
Le Revest-les-Eaux
- > Ollioules
- > Six-Fours-les-Plages
- > Saint-Mandrier
- > Toulon/Ollioules
- > Bandol
- > Le Beausset
- > Sanary-sur-Mer
- > Saint-Cyr-sur-Mer
- > Signes
- > Solliès-Pont
- > Saint-Tropez
- > Ramatuelle
- > La Croix-Valmer
- > Cavalaire-sur-Mer
- > Le Rayol-Canadel
- > La Mole
- > Cogolin
- > Grimaud
- > Sainte-Maxime
- > Le plan-de-la-Tour
- > La Garde-Freinet



## 4 QUAIS DE TRANSFERT D'OM

- > Hyères
- > Solliès-Pont
- > La Mole (2 quais)



## 2 CENTRES DE TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

- > La Seyne-sur-Mer
- > Le Muy



## 1 UVE

- Unité de Valorisation Énergétique*
- > Toulon



## 3 CENTRES DE COMPOSTAGE

- > Signes
- > Cuers
- > La Mole



## 1 PLATEFORME DE MATURATION DES MÂCHEFERS

- > Pierrefeu-du-Var



## 1 ISDD

- Installation de Stockage de Déchets Dangereux*
- > Bellegarde



## 4 ISDND

- Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux*
- > Le Beausset (gravats)
- > Pierrefeu-du-Var (OM et gravats)
- > Le Cannet-des-Maures :  
Balança
- > Septème-les-Vallons (encombrants)



## 2 RÉSEAUX DE CHALEUR

- > Toulon
- > La Seyne-sur-Mer

# SYNTHÈSE



## L'exploitation en tonnages



GISEMENT TOTAL  
**435 928 t**



Collectes municipales d'OM  
Quai de transfert Almanarre  
Quai de transfert CCGV  
Quai de transfert de La Mole

Péréquation des transports

Transport Quai de transfert

Collecte sélective  
**42 038 t**

Péréquation Collecte Sélective

Comptabilité analytique par site

Déchèteries  
**133 733 t**



Centre de Traitement

UVE\* - ZEPHYRE

Apports directs UVE\*  
Collectes municipales  
**169 617 t**

Refus de tri  
Collecte sélective  
**4 256 t**

Quais de transfert  
**86 284 t**

KROC'CAN

CENTRE DE TRI VEOLIA

VALEOR

PIZZORNO

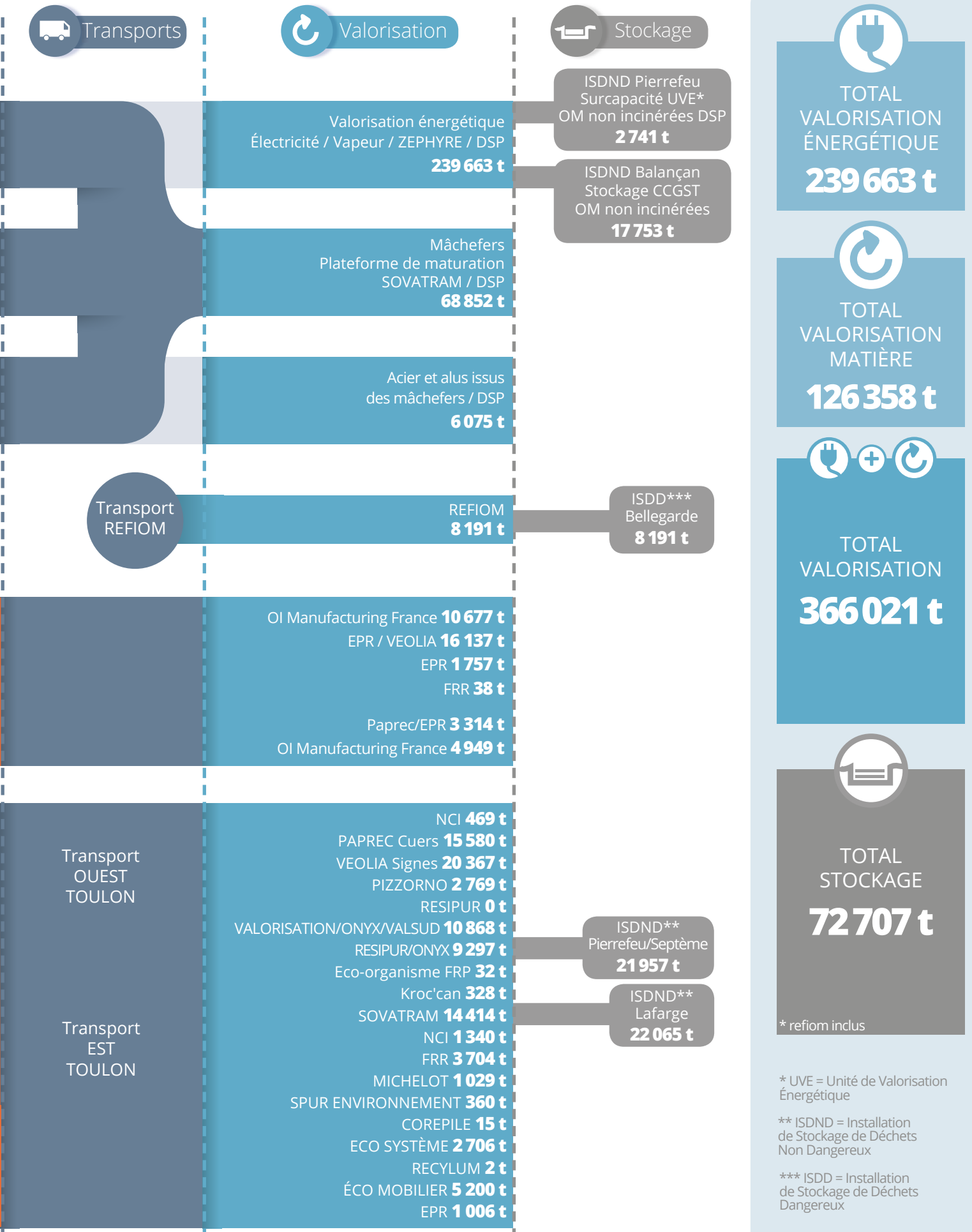
Verre **10 677 t**  
Papier/Carton **18 257 t**  
Plastique **2 666 t**  
Acier/alu **38 t**  
Multimatériaux CCGST **5 451 t**  
Verre CCGST **4 949 t**

Verre plat **469 t**  
Déchets verts **38 716 t**

Palmier **34 t**  
Encombrants bois **10 868 t**  
Encombrants mélange **31 254 t**  
Pneus **32 t**  
Textiles **328 t**  
Gravats **36 479 t**  
Plâtres **1 340 t**  
Ferrailles **4 733 t**

28 DÉCHÈTERIES

DDM **360 t**  
Piles **15 t**  
DEEE **2 706 t**  
Ampoules **2 t**  
DEA **5 200 t**  
Cartons CCGST **1 197 t**



# LE BILAN FINANCIER



## Les participations financières des membres du Syndicat

### 1. TROIS CONTRIBUTIONS ANNUELLES (versées au 25 avril de chaque année)

- Participation annuelle : pour financer le fonctionnement du syndicat,
- Impôts et taxes : il s'agit des impôts fonciers et de la contribution économique territoriale de l'UVE,
- Péréquation des transports : égalisation des coûts de transport à l'UVE entre les membres du Syndicat.

### 2. COÛT DE TRAITEMENT DES OM

Il s'agit du coût de traitement des OM qui finance également le coût de la collecte sélective.

Les sommes dues sont calculées par douzièmes, définies au Budget primitif. Un réajustement est effectué en fonction des tonnages réels à l'exercice comptable suivant.

### 3. EXPLOITATION DES DÉCHÈTERIES

Le coût des transports, locations, et traitement des dépôts en déchèterie est facturé de façon trimestrielle aux villes ou communautés de communes à l'euro dépensé. Sont déduites de ces dépenses les recettes correspondant au soutien des éco-organismes ou les ventes de ferrailles.

**Le coût de traitement des déchets ménagers est resté stable depuis 2013**

**Les contributions communales sont restées stables depuis 2013**

**Le coût de revient global à la tonne du SITTOMAT est d'environ 90 €**

## Les dépenses du Syndicat

**En 2016, le montant du budget annuel du SITTOMAT s'élève à 42 912 000 euros HT.**

Ce budget de fonctionnement englobe l'ensemble des dépenses de collecte sélective et de traitement des déchets ménagers : marchés publics pour la collecte, le transport, le traitement, les déchèteries, fournitures diverses, communication, analyses environnementales...

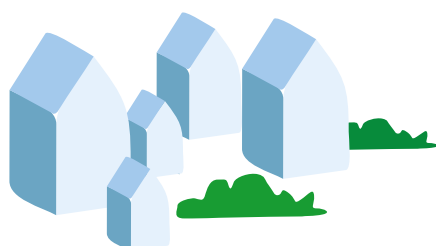
## Un régime fiscal particulier

Le SITTOMAT a assujéti son activité à la TVA dès 1985. Grâce à son contrat avec Eco-Emballages, le SITTOMAT peut bénéficier d'une TVA à taux réduit - 10 % au lieu de 20 % - permettant au Syndicat **d'économiser environ 6 millions d'euros de TVA sur le traitement des OM en 2016.**

**Un montant équivalent est également économisé sur la collecte des OM pour les collectivités membres.**

## Les coûts de la Collecte Sélective

Les coûts de la Collecte Sélective ne sont pas refacturés aux villes et aux communautés de communes. Ils sont autofinancés par l'excédent dégagé par la Délégation de Service Public (DSP) de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE).





# Le budget 2016

	RECETTES	DÉPENSES
<b>Traitement &amp; Transport</b>	Cotisations communales <b>23 168 000 €</b> Recettes traitement UVE <b>409 000 €</b> > L'excédent des recettes finance la collecte sélective de l'aire toulonnaise et investissement (2 937 000 €)	Traitement des Ordures Ménagères <b>18 627 000 €</b> Impôts et taxes <b>530 000 €</b> Péréquation des transports <b>1 483 000 €</b>
<b>Collecte sélective</b>	Soutiens Eco-Emballages <b>5 170 000 €</b> Commercialisation des matériaux Filières (hors Eco-Emballages) <b>1 767 000 €</b> Résultat (- 746 000 €)	Collecte + traitement <b>5 721 000 €</b> Communication <b>700 000 €</b> Ambassadeurs du tri* <b>648 000 €</b> Aide au P.A.P. <b>289 000 €</b> Maintenance <b>317 000 €</b> Divers <b>8 000 €</b>
<b>Déchèteries</b>	Vente de ferrailles <b>374 000 €</b> Cotisations communales <b>9 469 000 €</b> DEEE - eco mobilier <b>184 000 €</b>	Traitement des déchets verts** <b>1 900 000 €</b> Gestion du bas de quai <b>7 973 000 €</b> Coûts DEEE <b>154 000 €</b>
<b>Budget général</b>	Participations communales <b>2 371 000 €</b>	Administration <b>1 590 000 €</b> Études UVE <b>200 000 €</b> Prévention déchets <b>121 000 €</b> Acquisition de matériel <b>1 991 000 €</b> Auto-financement <b>660 000 €</b>
<b>total</b>	<b>42 912 000 € HT</b>	<b>42 912 000 € HT</b>

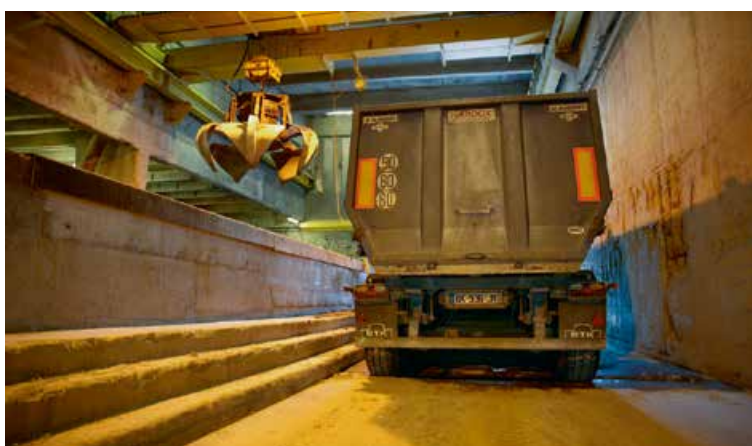
Montant du traitement des OM facturé aux adhérents = **77,50 € H.T.** TGAP incluse.  
 Coût de revient global du Sittomat **82,20 H.T.** la tonne.

\* La CCGST réalise cette prestation en régie  
 \*\* La CCGST réalise le compostage sur l'Écopôle de La Mole

# UN COÛT DE SERVICE MAÎTRISÉ

## Les entreprises sous contrat (activités principales)

Entreprises	Nature de la prestation	Montant 2016 en €
Pasini/Pizzorno	Transport	542 166
Valeor	Collecte Sélective pav	1 232 944
Veolia - Paprec	Déchets verts	2 089 305
Veolia - Valeor	Encombrants	2 929 044
Veolia	Centre de tri	2 793 128
Zephyre	Traitement par incinération	12 412 308
SITA FD	Transport refiom	1 829 270
SATM	Transport refiom	211 632





## Les indicateurs économiques 2016 (566 962 habitants)

Charges	Total en €	En €/habitant
Charges de structure	1 590 000	2,80
Charges de communication	1 348 000	2,38
<b>Charges techniques</b>		
Prévention	171 000	0,30
Transport	6 801 000	12,00
Traitement	28 382 000	50,06
<b>Impôts et taxes</b>		
Impôts	530 000	0,93
TGAP	1 489 000	2,63
<b>Total Charges H.T. TVA Acquittée</b>	<b>40 311 000</b>	<b>71,10</b>

Produits	Total en €	En €/habitant
Recettes industrielles	2 141 000	3,78
Soutiens	5 354 000	9,44
Recettes diverses UVE	409 000	0,72
<b>Total des Produits</b>	<b>7 904 000</b>	<b>13,94</b>



	Total en €	En €/habitant
<b>Contribution financière des membres</b>	<b>35 008 000</b>	
Coût du service public	32 407 000	<b>57,16</b>
Autofinancement	2 601 000	<b>4,59</b>

Syndicat mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

Chemin G. Gastaldo - Quartier de l'Escaillon - 83 200 TOULON  
Téléphone : 04 94 89 64 94

[www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)

✓ DESIGN BY [www.studio-mcb.com](http://www.studio-mcb.com) / La Valette-du-Var - Impression : Imprimerie Riccobono - Rédaction : Declik  
Photographies : © Eco-Emballage - © Sittomat / Droits Réservés - © Pizzorno Environnement - © Veolia  
© ghoststone / © Ljupco Smokovski / © sdenness / © WavebreakmediaMicro / © Oleg-F / © R-Roth-fotolia.com  
Imprimé sur papier recyclé - 07/17





TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

[www.tpm-agglo.fr](http://www.tpm-agglo.fr)

 AggloTPM  @AggloTPM

Hôtel de la Communauté d'Agglomération  
107, boulevard Henri Fabre - CS 30536  
83041 Toulon Cedex 9  
Tél. : 04 94 93 83 00  
Fax : 04 94 93 83 83

CARQUEIRANNE

LA CRAU

LA GARDE

HYÈRES

OLLIOULES

LE PRADET

LE REVEST-LES-EAUX

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LA SEYNE-SUR-MER

SIX-FOURS-LES-PLAGES

TOULON

LA VALETTE-DU-VAR